

Rapport d'activité

— 2020 —



Accompagner et faire grandir
tout le territoire

www.rlv.eu

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

5 mail Jost Pasquier - 63200 RIOM

04 73 67 11 00 - contact@rlv.eu



Le mot du Président

L'année 2020 a été inédite à bien des égards pour notre collectivité. Frappée par la crise sanitaire – comme le monde entier – nous avons su faire preuve d'une grande adaptabilité et d'une belle réactivité dans la gestion de crise.

Élus et services ont su faire face aux urgences, et les services à la population, de la petite enfance au grand âge, ont été maintenus même au plus fort du confinement, dans des conditions parfois difficiles pour les agents, que je tiens à remercier pour leur implication au quotidien.

L'année 2020 a été également été marquée par les élections, dans ce contexte si particulier, dans nos 31 communes puis du renouvellement du conseil communautaire et de son exécutif. Les nouveaux élus ont dû jongler entre visioconférences, gestion des urgences et du quotidien, confinements et adaptation des services, et malgré tout, nous avons réussi à maintenir l'action publique de RLV et à continuer d'innover.

Enfin, l'année 2020 restera également dans nos mémoires grâce à l'accueil du 3^e événement sportif mondial, le Tour de France, sur notre territoire. Malgré son report en septembre, la Grande Boucle et ses champions internationaux de cyclisme ont redonné le sourire aux quelque 5000 spectateurs présents sur la ligne de départ à Châtel-Guyon et à tout le public présent sur le bord des routes, à Mozac et Riom ! Nous aurions dû accueillir en parallèle une exposition-événement, autour de Dali et du design contemporain, qui a malheureusement dû être annulée et ne pourra pas être reportée.

Nous retiendrons donc de cette année la formidable mobilisation de notre collectivité au service de la population dans un contexte inédit et anxiogène. Avec, pour ne citer que quelques exemples : la création d'une plateforme numérique « MaBoutik » pour soutenir le commerce de proximité, l'adaptation de l'offre culturelle à travers nos écrans, les distributions de masques ou encore la mise en place d'un Numéro Vert impliquant plus de 50 agents et bénévoles en 4 mois permettant de prendre plus de 8 000 rendez-vous de vaccination.

Merci à tous les élus communautaires et à tous les agents de RLV et du CIAS pour leur travail quotidien !

Bonne lecture.

Frédéric Bonnichon
Président de Riom Limagne et Volcans

Sommaire

Territoire	4
Organisation institutionnelle	5
Conseillers communautaires	6
Ressources humaines.....	7
Finances.....	9
Aménagement et développement durable	17
Urbanisme.....	17
Habitat	22
Mobilité.....	25
Environnement	29
Système d'information géographique (SIG).....	34
Attractivité.....	35
Développement économique	35
Développement touristique.....	50
Services à la Population.....	55
Sport	55
Culture	59
Petite Enfance.....	67
Enfance-jeunesse.....	70
Centre Intercommunal d'Action sociale	72
Cohésion sociale	72
Systemes d'information	76
Pôle technique	77
Communication.....	81

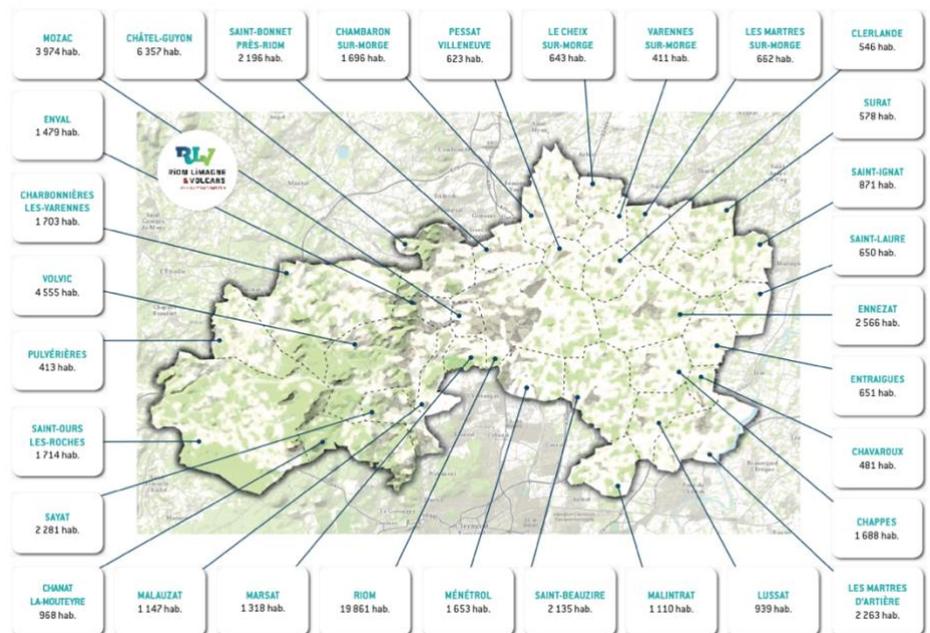
2018, Riom Limagne et Volcans devient communauté d'agglomération

La loi NOTRe du 7 août 2015 prévoyait le regroupement des collectivités territoriales, régions et intercommunalités, pour former de grands ensembles. Le Puy-de-Dôme, qui comptait 44 communautés de communes, en compte désormais 14 depuis le 1^{er} janvier 2017.

Riom Limagne et Volcans est issue de la fusion de Riom Communauté (10 communes), Limagne d'Ennezat (14 communes) et Volvic Sources & Volcans (7 communes).

Elle compte 68 500 habitants et

31 communes étendues sur plus de 400 km² autour de la ville de Riom. A l'est, la plaine de la Limagne et ses activités agricoles florissantes qui s'étendent jusqu'à la rivière Allier. A l'ouest, la Chaîne des Puys et ses paysages volcaniques traverse le territoire qui s'étire jusqu'aux portes des Combrailles. Entre les deux, le cœur urbain de Riom offre des services de centralité. Ces territoires variés et riches de ces complémentarités constituent le bassin de vie dynamique, rayonnant et innovant de RLV.



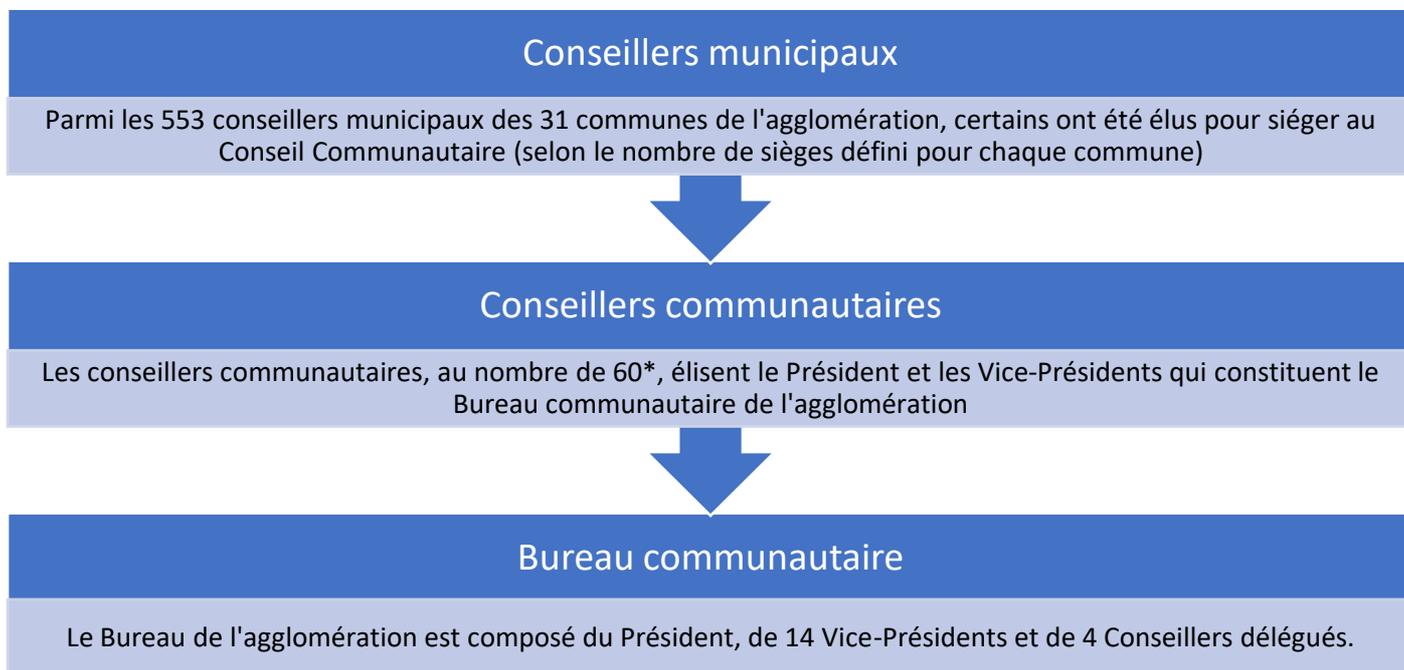
Après un an de fonctionnement, RLV est devenue communauté d'agglomération le 1^{er} janvier 2018. Une transformation synonyme de nouvelles compétences obligatoire, dont les transports urbains, la gestion du risque inondation et la protection des milieux aquatiques, ainsi que la politique de la ville.

Aujourd'hui, RLV exerce donc les compétences suivantes :

- développement économique et touristique (gestion de deux équipements touristiques, chemins de randonnées)
- aménagement de l'espace : urbanisme, mobilité, aires de covoiturage, etc.
- aires d'accueil des gens du voyage
- collecte et traitement des déchets ménagers (délégation au Syndicat du Bois de l'Aumône et au SICTOM Pontaugur Pontgibaud)
- environnement – transition énergétique – deux Espaces Naturels Sensibles
- équilibre social de l'habitat
- politique de la ville et cohésion sociale (insertion, RLV Info Jeunes, actions santé...)
- gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- voiries d'intérêt communautaire
- 6 équipements culturels d'intérêt communautaire – Pays d'Art et d'Histoire
- 4 équipements sportifs d'intérêt communautaire
- action sociale (par l'intermédiaire du Centre Intercommunal d'Action Sociale)
- enfance-jeunesse (accueil de loisirs à Saint-Laure)
- petite enfance (9 crèches, relais assistants maternels...)
- infrastructures de télécommunication à très haut débit
- eau potable
- assainissement des eaux usées
- gestion des eaux pluviales urbaines

Organisation institutionnelle

Les règles de fonctionnement de l'agglomération Riom Limagne et Volcans garantissent la représentation de chaque commune dans les instances de l'agglomération qu'il s'agisse du conseil communautaire ou des commissions.



Le Bureau communautaire prépare les décisions à soumettre au Conseil communautaire. Il se réunit tous les quinze jours.

Le Conseil communautaire est l'assemblée délibérante. Il s'est réuni à 8 reprises en 2020, il a adopté 292 délibérations, dont 270 à l'unanimité, pour prioriser, approuver et faire avancer les projets portés par RLV.

Élections

Après les élections municipales (1^{er} tour le 15 mars, 2nd tour le 28 juin) qui ont désigné 13 nouveaux maires et les élus communautaires, le Président et les Vice-Présidents ont été élus lors de la séance du conseil communautaire du 15 juillet 2020 par l'ensemble des membres. Parmi eux, 12 nouveaux Vice-Présidents et Vice-Présidentes composent le Bureau communautaire.

Après sa réélection, Frédéric Bonnichon a proposé de poursuivre le travail engagé selon 5 axes prioritaires :

- exigence de sérieux budgétaire
- exigence d'innovation
- exigence d'attractivité
- exigence de services à la population
- exigence d'exemplarité pour porter la transition énergétique dans toutes les actions.

**Les 23 communes qui ont un seul siège de conseiller communautaire titulaire désignent un conseiller communautaire suppléant.*

Bureau communautaire au 31 décembre 2020



Frédéric BONNICHON

Président
Maire de Châtel-Guyon



Pierre PÉCOUL

1^{er} Vice-Président délégué
à l'Économie, l'Emploi et l'Attractivité
Maire de Riom



Fabrice MAGNET

Vice-Président délégué aux Sports,
Associations et Développement Numérique
Maire d'Ennezat



Évelyne VAUGIEN

Vice-Présidente déléguée
à l'Action Sociale et aux Solidarités
Adjointe au Maire de Riom



Christian MÉLIS

Vice-Président délégué
aux Mobilités et aux Transports
Maire d'Enval



Éric DERSIGNY

Vice-Président délégué
au Développement Touristique
Adjoint au Maire de Volvic



Philippe CARTAILLER

Vice-Président délégué
à l'Urbanisme
Maire de Saint-Ignat



Philippe GAILLARD

Vice-Président délégué
à l'Enfance-Jeunesse et Politique de la Ville
Maire de Chambaran-sur-Morge



Anne-Catherine LAFARGE

Vice-Présidente déléguée
à la Santé et à la Démographie Médicale
Maire de Marsat



Marc REGNOUX

Vice-Président délégué
aux Finances et à l'Administration
Maire de Mozac



Alain CAZE

Vice-Président délégué
aux Travaux
Maire de Saint-Ours-les-Roches



Nathalie ABELARD

Vice-Présidente déléguée
à l'Environnement et au Développement Durable
Adjointe au Maire de Châtel-Guyon



Pierre CHASSAING

Vice-Président délégué
à l'Habitat
Adjoint au Maire de Riom



Patrice GAUTHIER

Vice-Président délégué
à l'Eau et à l'Assainissement
Maire de Chappes



Véronique DE MARCHI

Vice-Présidente déléguée
à la Vie Culturelle
Adjointe au Maire de Saint-Bonnet-près-Riom



André MAGNOUX

Conseiller délégué
au développement des Ressources Humaines
aupès de Frédéric BONNICHON
Maire de Malintrat



Marie CACÉRÈS

Conseillère déléguée
à la Petite Enfance
aupès de Philippe GAILLARD
Adjointe au Maire de Châtel-Guyon



Jacques BARBECOT

Conseiller délégué
à l'Agriculture, l'Élevage et la Forêt
aupès de Pierre PÉCOUL
Maire de Pulvérières



Didier IMBERT

Conseiller délégué
à la Production Végétale et à l'Aménagement Agricole
aupès de Pierre PÉCOUL
Maire de Clerlande

Crédit photos : Madoleine BESSON

60 Conseillers communautaires titulaires

Nathalie Abelard, Éric Agbessi, Jean-Paul Ayrat, Jacques Barbecot, Nicolas Beure, José Belda, Hélène Berthélémy, Bertrand Bigay, Jean-Pierre Boisset, Frédéric Bonnichon, Boris Bouchet, Charles Brault, Marie Cacérés, Philippe Cartailier, Alain Caze, Gérard Chansard, Eugène Chassagne, Pierre Chassaing, Lionel Chauvin, Jérôme De Abreu, Alain Déat, Véronique De Marchi, Éric Dersigny, Pierre Desmarests, Gérard Dubois, Dominique Duché, Laurence Dupont, Philippe Gaillard, Patrice Gauthier, Daniel Grenet, Michèle Grenet, Roland Grenet, Jean-Pierre Hébrard, Catherine Hoarau, Didier Imbert, Daniel Jean, Anne-Catherine Lafarge, Fabrice Magnet, André Magnoux, Corinne Martinho, Christian Mélis, Jean-François Méséant, Didier Michel, Virginie Mourniac-Gilormini, Murielle Paniagua, Karine Parrain, Pierre Pécou, Régine Perretton, Christine Pirès-Beaune, Vincent Raymond, Jean-Louis Raynaud, Marc Régnoux, Denis Rougeyron, Sandrine Roussel, Laurent Thévenot, Évelyne Vaugien, Pierrick Vermorel, Anne Veyland, Grégory Villafranca, Nicolas Weinmeister

23 Conseillers communautaires suppléants *

Marie-Andrée Berkès, Christian Blanchard, Damien Boisson, Nadine Boutonnet, Céline Burias, Denis Dain, Christine Duval, Éliane Farges, Jean-Michel Faure, Éliane Giral, Loïc Girard, Arlette Grenier, Michel Grosshans, Véronique Louste-Sol, Brigitte Palasse, Élodie Pereira-Oliveira, Samya Rioton, Béatrice Rouganne, Franck Roulin, Philippe Schaal, Isabelle Tissandier, Marie-Christine Vallenet, Claude Viessant

*Pour les 23 communes qui ont un seul siège, la loi prévoit la désignation d'un suppléant.

Effectifs

Au 31 décembre 2020, Riom Limagne et Volcans compte 302 agents permanents. Ces 302 agents se répartissent entre :

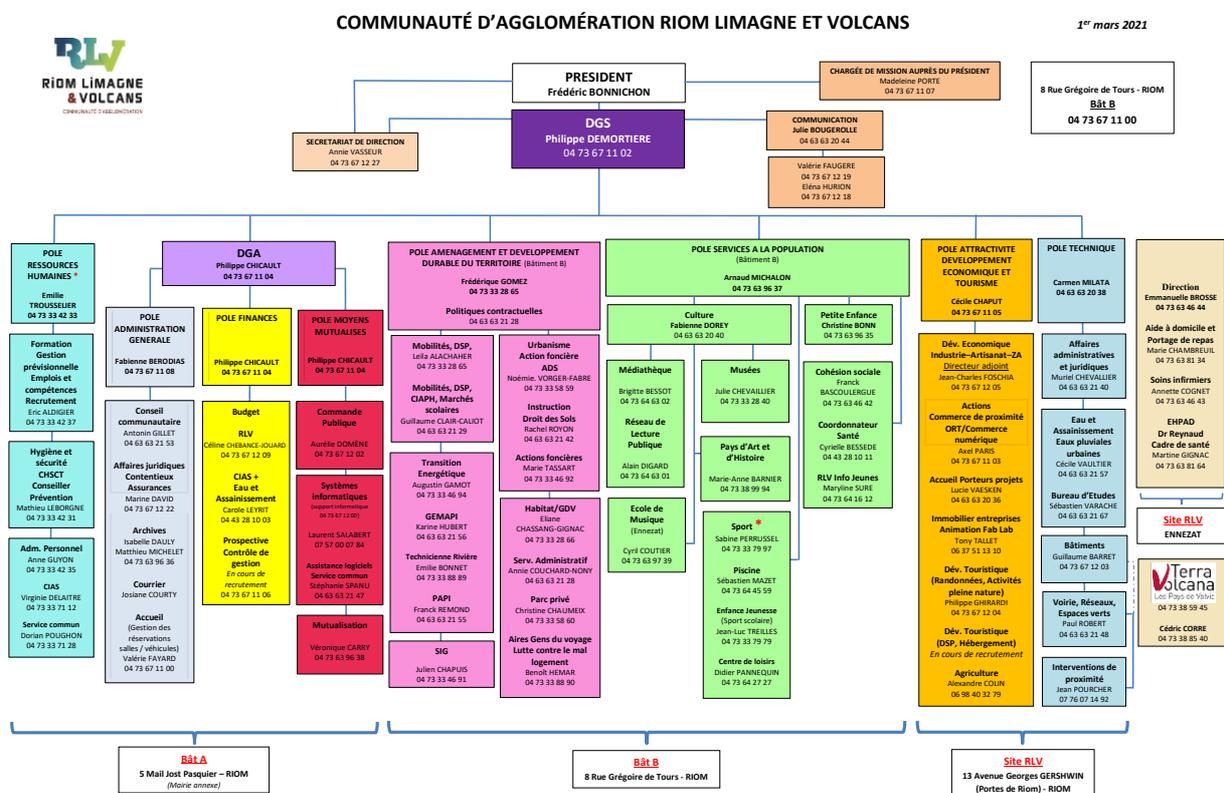
- 246.80 équivalents temps plein titulaires
- 27.81 équivalents temps plein agents contractuels permanents rémunérés au moins une fois au cours de l'année 2020.

Par ailleurs, 99 agents contractuels non permanents, soit 27.95 équivalent temps plein rémunérés au moins une fois au cours de l'année 2020, sont intervenus ponctuellement (remplacement, accroissement...). Début 2020, la direction RH s'est déplacée dans les différents services de la collectivité afin de présenter les nouveaux dispositifs issus de la Loi de Transformation de la Fonction Publique. Ces dispositifs modifient en profondeur le statut de la Fonction Publique et les règles de gestion RH.

Relations sociales

L'année 2020 aura été très particulière du fait de la crise sanitaire liée à la COVID 19. Ainsi, 4 Comités Techniques et 4 CHSCT ont été organisés dont 5 instances en visio-conférence.

Ces instances se sont focalisées sur la gestion de la crise sanitaire avec notamment l'élaboration d'un plan de continuité d'activité spécifique à cette crise élaboré et partagé dès le mois d'avril 2020. Il a été réactualisé en juin 2020 puis début novembre 2020 au vu des évolutions de la réglementation.



* Service mutualisé RLV/Ville de Riom

Gestion de la crise sanitaire liée à la COVID 19

La gestion de la crise sanitaire liée à la COVID 19 a particulièrement occupé la direction cette année. Les évolutions de la réglementation et l'accumulation des normes dans une période aussi incertaine ont fortement mobilisé les équipes RH. Parmi les actions menées, on peut citer :

- la création et suivi du Plan de Continuité d'Activité en lien avec les différentes directions et un accompagnement dans la mise en œuvre des protocoles sanitaires spécifiques en fonction des métiers. La direction a également été l'intermédiaire entre les services afin de faciliter les possibilités d'entraide en fonction des secteurs sous tension et ceux moins sollicités (6 agents de la Petite Enfance se sont portés volontaires auprès du CIAS et notamment de l'EHPAD durant la 1^{ère} vague du printemps) ;
- la gestion de l'approvisionnement en masques et élaboration de document à destination des directions afin de faciliter l'approvisionnement en produits virucides et autres équipements de protection ;
- la mise en œuvre de la prime COVID et gestion des situations administratives des agents suivant leurs situations ;
- la réalisation d'un RETEX (retour d'expérience suite à la 1^{ère} vague) élaboré en partenariat avec le cabinet NEERRIA et avec la participation de 15% des agents (73 agents) appartenant à RLV et au CIAS.

Lors de la deuxième vague et afin de capitaliser sur les manques de la première période, une cellule de crise composée d'élus et de directeurs a été mise en place, un Flash Covid avec une parution tous les 15 jours a été programmé.

Sur 2020, les premiers cas de COVID 19 au sein de la collectivité sont apparus courant octobre.

Accompagnement des agents et actions en faveur de la mobilité professionnelle

La direction ressources humaines a accompagné une cinquantaine d'agents de RLV et du CIAS dans des projets d'évolution de carrière ou de reconversion. Elle veille également à favoriser la mobilité inter-service avec la parution systématique des annonces en interne.

Suite à la création par décret du 5 mars 2019 d'un nouveau dispositif d'accompagnement des agents reconnus inaptes définitivement à l'exercice de l'ensemble des fonctions de leur grade du fait de leur état de santé, un 1^{er} agent a pu être accompagné sur 2020. Il s'agit d'un agent déclaré inapte à ses fonctions d'aide à domicile du CIAS Riom, Limagne et Volcans qui a été accueilli au sein de la Direction des Ressources Humaines et est également intervenue sur des fonctions d'agent d'accueil. Ce dispositif est destiné à faciliter les transitions professionnelles et former l'agent afin d'améliorer son employabilité.

Démarche Qualité de vie au travail

L'année 2019 a été consacrée au déploiement d'une démarche Qualité de Vie au Travail au sein de la collectivité. Cette démarche s'est déroulée en 2 phases. L'année 2019 a permis de réaliser un diagnostic. L'année 2020 devait permettre de continuer ce travail avec l'élaboration d'un plan d'action à l'échelle de la collectivité mais a été fortement perturbée par la crise. Pour autant, un certain nombre d'actions ont été réalisées.

Ainsi à l'échelle de la collectivité, l'action la plus marquante a été l'élaboration d'une charte du télétravail afin de permettre la mise en œuvre dès 2021 du télétravail au sein de la structure. L'année 2021 sera une année d'expérimentation du télétravail (hors crise sanitaire) sur la base d'1 jour/ semaine. Ce projet a reçu un avis favorable à l'unanimité du Comité Technique lors de sa séance du 27 novembre 2020.

Compte administratif

Le compte administratif de l'exercice 2020 approuvé par le conseil communautaire du 30 mars 2021 a été l'occasion pour les élus d'échanger sur les réalisations de l'année 2020, mais également de débattre des orientations budgétaires du mandat.

En effet, à l'instar de toutes les collectivités, les comptes 2020 de RLV s'inscrivent dans un contexte très particulier.

En effet, l'année 2020 restera comme une année où le risque d'une pandémie, longtemps considéré comme improbable, s'est matérialisé, conduisant les autorités de nombreux pays à décider d'arrêter l'activité économique, sociale, éducative, culturelle...

Les conséquences de la crise sanitaire ont été nombreuses et il faudra du temps et du recul pour les appréhender de façon exhaustive. Les effets négatifs l'emportent clairement sur le front économique avec des perspectives de croissance affaiblie, une augmentation importante du taux de chômage, une hausse des inégalités et des finances publiques en forte dégradation.

Toutefois, la pandémie a aussi favorisé des évolutions positives comme le renforcement de la prise de conscience climatique, une digitalisation des économies, une plus grande cohésion européenne au moins à court terme matérialisée par le plan de relance approuvé par le Conseil européen réuni en juillet 2020.

L'analyse des comptes administratifs 2020 de RLV s'inscrit dans ce tableau avec d'ores et déjà en perspective, des interrogations sur les années à venir et les moyens de surmonter la crise.

EXECUTION DU BUDGET 2020			
		Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice 2020	Section de fonctionnement	46 205 618,71	48 272 909,15
	Section d'investissement	14 901 651,64	17 212 618,58
Reports de l'exercice 2019	Section de fonctionnement (002)		6 727 542,82
	Section d'investissement (001)	2 408 727,92	
TOTAL (réalisations + reports)		63 515 998,27	72 213 070,55
Restes à réaliser à reporter en 2021	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	4 270 285,00	2 482 173,00
	Total des RAR à reporter en 2021	4 270 285,00	2 482 173,00
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	46 205 618,71	55 000 451,97
	Section d'investissement	21 580 664,56	19 694 791,58
	TOTAL CUMULE	67 786 283,27	74 695 243,55

Le résultat 2020 présente un excédent de clôture de 6 908 960,28 €uros, contre 6 771 381,82 €uros en 2019. Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 47 707 127 €uros contre 47 514 030 €uros en 2019, soit une très faible hausse de 0,41%.

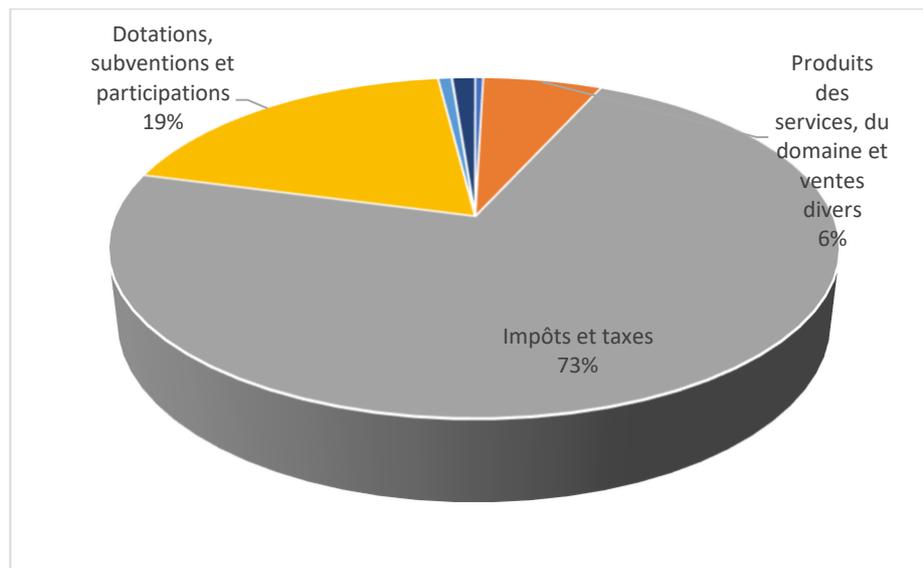
Pour leur part, les dépenses réelles de fonctionnement restent stables (+0,22%), passant de 43 030 846 €uros en 2019 à 43 124 075 €uros en 2020.

Ces mouvements d'une amplitude très modérée s'expliquent, côté « recettes », par la perte de recettes notamment tarifaires et côté « dépenses », par des économies liées à la suspension du fonctionnement de certains services (piscine, musées, structures d'accueil de la Petite Enfance).

Les dépenses réelles d'investissement atteignent 15 823 686 €uros contre 18 177 197 €uros en 2019. Ce recul tient à trois raisons. D'une part, l'exercice 2019 avait vu la poursuite du grand projet des Jardins de la Culture et un volume d'investissement conséquent. En 2020, la crise sanitaire du printemps a eu pour effet de retarder voire de stopper un certain nombre d'opérations prévues. Enfin, en 2020, le calendrier électoral a également souffert de la crise sanitaire. Les élus communautaires issus des élections municipales du printemps 2020 n'ont été installés au conseil communautaire qu'en juillet 2020.

Les recettes de fonctionnement

Comme plusieurs fois évoqué, le graphique ci-dessous démontre la part prépondérante des produits de la fiscalité dans les recettes de fonctionnement de RLV.



En matière de taux, on rappellera que les taux instaurés en 2017 par RLV sont restés inchangés (TH : 9,13%, TFNB : 3,92%, CFE : 23,97%).

Le tableau suivant compare les taux d'imposition de RLV avec ceux de quelques communautés d'agglomération comportant un nombre d'habitants sensiblement équivalent.

	CFE	FB	FNB
RLV	23,97	0,00	3,92
Moulins	28,29	0,15	2,46
Montluçon	31,36	2,86	4,54
Le Puy	27,70	2,50	11,93
Vichy	28,63	0,40	0,36
Issoire	23,50	0,21	6,99
Haut Bugey	23,36	0,68	4,86
Montélimar	25,69	1,65	2,75
Villefranche Beaujolais	22,16	1,00	4,61
Nevers	27,65	-	2,61
Châteauroux	24,56	-	1,83
Val de Fensch	22,14	1,03	9,87

Comme l'avait montré le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) débattu en décembre 2020, les taux d'imposition appliqués par RLV sont très proches de la moyenne des taux pratiqués par les communautés d'agglomération et en tout cas, très éloignés des taux les plus élevés.

En effet, en octobre 2019, la DGFiP a publié les taux de fiscalité votés en 2019 par les communautés d'agglomération (223 EPCI).

	TH	TFB	TFNB	CFE
Moyenne	6,46%	1,70%	2,42%	23,52%
Taux le + élevé	21,92% Grand Verdun	15,63% Grand Verdun	37,09% Creil sud Oise	39,89% Sète agglomération Méditerranée
Taux le - élevé	0,88% Bassin Arcachon nord	0,02% Bocage Bressuirais	0,88% Sophia Antipolis	18,86% Versailles Grand Parc

▪ Dotations et participations

Ce chapitre regroupe à la fois les contributions versées par l'État que sont la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation des groupements et les allocations compensatrices, les participations reçues des partenaires (État, Région, Département) au titre du fonctionnement de certains services communautaires et le FCTVA.

Libellé	2017	2018	Évolution 2018/2017	2019	Évolution 2019/2018	2020	Évolution 2020/2019
Dotation d'intercommunalité	1 695 372	577 897	-65,91%	639 200	10,61%	704 932	10,28%
Dotation de compensation	3 151 265	3 085 461	-2,09%	3 014 615	-2,30%	2 959 499	-1,83%
FCTVA	5 224	7 313	39,99%	34 091	366,17%	10 385	-69,54%
Autres participations	3 117 967	3 008 850	-3,50%	3 510 331	16,67%	3 535 563	0,72%
Allocations compensatrices	1 573 891	1 578 942	0,32%	1 707 726	8,16%	1 776 799	4,04%
TOTAL	9 543 719	8 258 463	-13,47%	8 905 963	7,84%	8 987 178	0,91%

Les dépenses de fonctionnement

Évolution des dépenses de fonctionnement entre 2019 et 2020 (en €)

Chapitre	Libellé	Mandats 2019	Mandats 2020	Évolution 2019/2020	Structure 2019	Structure 2020
011	Charges à caractère général	4 572 348	4 910 422	7,39%	10,63%	11,39%
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 507 105	12 879 189	2,97%	29,07%	29,87%
014	Atténuations de produits	14 029 548	13 906 663	-0,88%	32,60%	32,25%
65	Autres charges de gestion courante	11 200 556	11 199 467	-0,01%	26,03%	25,97%
66	Charges financières	230 476	221 605	-3,85%	0,54%	0,51%
67	Charges exceptionnelles	490 813	6 729	-98,63%	1,14%	0,02%
TOTAL		43 030 846	43 124 075	0,22%	100,00%	100,00%

Globalement, la hausse reste très modérée à 0,22%. La crise sanitaire explique en grande partie cette situation. L'écart aurait vraisemblablement été plus marqué si les prévisions budgétaires avaient été suivies.

Charges à caractère général

Les dépenses de ce chapitre progressent de 7,39%. Outre les achats nécessaires au bon fonctionnement des services, l'exercice 2020 a occasionné des dépenses spécifiques liées à la crise sanitaire. Ainsi, les obligations posées en matière de nettoyage/désinfection renforcé des locaux ont conduit RLV à des achats de produits

d'entretien spécifiques, d'équipements tels les stations de désinfection des mains, de prestations lorsqu'il a fallu procéder à la désinfection complète d'un bâtiment après détection d'une contamination d'agents. Mais l'évolution du chapitre 011 traduit également des baisses parfois importantes sur certains articles en raison essentiellement des impacts liés à la crise sanitaire. En effet, à partir du printemps 2020, certains services ont été complètement fermés au public (piscine, musées, équipements sportifs, multi-accueils à l'exception de celui de Riom, centre de loisirs) occasionnant de fait un ralentissement des dépenses de fonctionnement courant. D'autres services ont continué à fonctionner, mais en mode dégradé. On trouve donc la trace de cette diminution de l'activité des services dans le recul affiché entre autres, par les articles « achats de prestations » (-18%), « Fluides et carburants » (-19% en moyenne), « alimentation » (-41%), « vêtements de travail » (-27%) ou « fournitures administratives » (-22%).

Charges de personnel

L'approche est sensiblement la même pour ce qui concerne les charges de personnel. En 2020 et hors crise COVID, les effectifs de RLV avaient été renforcés pour faire face à l'évolution des compétences, notamment les transferts des compétences « eau », « assainissement » et « eaux pluviales urbaines ». Certaines dépenses ont pu être évitées durant la période de confinement (pas d'embauche de contractuels, de saisonniers, pas de remplacements...), mais les dépenses liées à la rémunération du personnel permanent sont restées identiques. En montant brut, ces dépenses progressent de 2,91% entre 2019 et 2020. Toutefois, cette évolution doit être appréciée au regard des divers remboursements que RLV reçoit des communes (remboursements de mutualisation), ou des organismes de couverture sociale pour pallier les absences des agents (remboursements maladie). En effet, en atténuant les dépenses de personnel des recettes en remboursement, l'évolution réelle des dépenses ressort à -1,88% par rapport au réalisé 2019 et enregistre un recul de -8,44% par rapport au budget 2020.

Atténuation de produits

On trouve surtout sur ce chapitre la comptabilisation du Fonds de Péréquation Individuel des ressources Communales et intercommunales (FPIC) et les reversements opérés par RLV en direction des communes :

Attributions de compensation	10 171 130
Dotations de solidarité communautaire	3 006 884
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	478 028

- Autres charges de gestion courante

Ce poste budgétaire est resté identique à l'exercice 2019. 23 459 €uros ont ainsi été accordés aux communes ou à des associations pour soutenir l'organisation de séjours ou d'activités pour les jeunes du territoire. On notera que le budget prévoyait 51 000 €uros de crédits, mais la crise sanitaire a condamné certains projets.

La section d'investissement

La crise sanitaire aura considérablement perturbé l'exécution du budget 2020. En effet, les élus en place en 2019 qui ont eu à construire et voter le budget 2020, avaient souhaité que celui-ci traduise la volonté de RLV de poursuivre les projets et les actions engagés quand bien même l'exercice 2020 intervenait en année électorale.

Mais la crise sanitaire qui a mis le pays au ralenti dès le mois de mars a également modifié le calendrier électoral. Les nouveaux élus issus du scrutin municipal n'ont été installés qu'au mois de juillet 2020. Dans

ces conditions, certains projets ont pris du retard, d'autres ont été décalés dans le temps pour permettre aux nouveaux élus de se les approprier. Les taux d'exécution du budget 2020 reflètent donc ces événements. Ainsi, le taux d'exécution en dépenses est de 63,3% en dépenses et 70,4% en recettes.

Entre 2019 et 2020, les dépenses réelles d'investissement reculent de 14,5%, mais dans un contexte très particulier. En effet, outre la crise sanitaire déjà évoquée et responsable du décalage voire du différé de certains projets, il faut également rappeler que les nouveaux élus communautaires n'ont été installés qu'au mois de juillet 2020.

Pour justifier en partie de la baisse du volume des investissements en 2020, on pourra également rappeler que l'important chantier des Jardins de la Culture était achevé et les équipements en activité.

Cette forte baisse est plus importante que celle constatée par la DGFIP à l'échelle de l'ensemble des collectivités du bloc local (-7,5%) dans son bilan provisoire de la situation des collectivités du bloc local en 2020.

148 552 €uros ont été consacrés au suivi des Plans Locaux d'Urbanisme des communes et à la poursuite de l'élaboration du PLU intercommunal.

En 2020, RLV a engagé ou poursuivi diverses études pour un montant global de 355 259 €uros. Parmi les projets ayant fait l'objet de mandatements en 2020, on trouve les études préparatoires à l'installation d'une station GNV/hydrogène sur le PEER, la construction de la nouvelle crèche de Riom, le schéma directeur des pistes cyclables présenté lors du conseil communautaire du 3 février 2021, l'étude d'accompagnement pour la résorption de l'habitat indigne sur le site de Planchepaleuil, la construction de la Maison de site UNESCO sur le site du Goulet à Volvic, l'étude diagnostique du musée Mandet de Riom ou l'étude de faisabilité pour l'extension de la piscine Béatrice HESS à Riom.

Le contexte de la crise sanitaire a également accéléré les réflexions autour de l'évolution des Systèmes d'Information (SI) de RLV. Ainsi, la nécessité de doter la communauté d'agglomération d'un véritable schéma directeur des SI, l'obligation de permettre aux agents de télétravailler dans de bonnes conditions tout en garantissant la sécurité des infrastructures a mobilisé une enveloppe de 191 497 €uros (acquisitions de licences, de logiciels...).

Subventions d'équipement versées

Sur ce chapitre sont regroupées les aides versées par RLV aux communes, bailleurs sociaux, SIEG, OTTI Terra Volcana, entreprises ou aux particuliers.

Au global, quand bien même l'année a été perturbée par la crise sanitaire, ce sont donc 941 033 €uros qui ont été investis sur le territoire en 2020 par RLV, en soutien à des initiatives du tissu socio-économique.

▪ Immobilisations corporelles

Les 3 515 695 €uros de dépenses de ce chapitre se répartissent sur les principales opérations de la façon suivante :

- Acquisition de terrains : 8 608 €uros,
- Terrains de voirie (voiries et délaissés du PEER) : 9 347 €uros,
- Terrains bâtis (préemption du site GOUTTE SOLARD sur Espace Mozac) : 1 100 000 €uros,
- Installations et matériels divers : 15 285 €uros,
- Acquisition des bâtiments I, I' et X sur le site de l'ancienne manufacture des tabacs : 1 795 000 €uros,
- Enrichissement des collections des musées et de médiathèque (fonds ancien) : 22 660 €uros,
- Travaux divers sur les bâtiments et installations communautaires en location (Maréchat, Guymoneau) : 35 125 €uros,
- Acquisition de matériel informatique : 279 579 €uros,
- Renouvellement de mobilier : 54 298 €uros

Dettes propres

En 2020, RLV a remboursé 1 380 639 € en capital.

Pour rappel, comme l'indiquait le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), au 1^{er} janvier 2020, RLV détenait 49 contrats d'emprunt, dont 44 pour le budget principal (hors « eau et assainissement »).

Pour le budget principal qui est le seul à permettre des comparaisons, le capital restant dû au 31 décembre 2020 s'élève à 12 111 693 €, soit 176,35 € par habitant. A l'échelle de l'ensemble des communautés d'agglomérations recensées en 2019, la dette était de 345 € par habitant (source : DGFIP – les comptes 2019 des collectivités locales)

A titre d'exemple, le comparatif est établi avec trois communautés d'agglomération de taille comparable à celle de RLV :

EPCI	Nombre de communes	Population	Dettes au 1 ^{er} janvier 2020 (budget principal)	Dettes/habitant
Redon agglomération	31	68 497	16 840 000 €	245,85 €
Lamballe Terre et Mer	38	69 076	22 308 000 €	322,94 €
Moulins communauté	44	67 591	6 844 080 €	101,25 €

A l'échelle de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes, le tableau suivant permet de situer RLV au 31 décembre 2019.

EPCI	Montant de la dette
Métropole Clermont Auvergne	1 249 €/hab
Saint-Etienne Métropole	1 396 €/hab
Communautés d'agglomérations	
Communauté d'agglomération de Moulins	312 €/hab
Communauté d'agglomération de Montluçon	1 894 €/hab
Communauté d'agglomération d'Issoire	388 €/hab
Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay	537 €/hab
Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac	713 €/hab
Communauté d'agglomération Loire Forez	647 €/hab
Communauté d'agglomération Vienne Condrieu	703 €/hab
Communauté d'agglomération Portes de l'Isère	1 763 €/hab
Communautés de communes	
Communauté de communes entre Dore et Allier	93 €/hab
Communauté de communes Plaine Limagne	40 €/hab
Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge	354 €/hab
Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans	599 €/hab
Communauté de communes Pays de Saint-Eloy-les-Mines	69 €/hab
Communauté de communes Saint-Pourçain-sur-Sioule Limagne	348 €/hab
Communauté de communes Commentry Montmarault Nérès-les-Bains	54 €/hab
Communauté de communes Bocage bourbonnais	51 €/hab
Communauté de communes entr'Allier Besbre et Loire	194 €/hab
Communauté de communes Pays de Tronçais	243 €/hab
Communauté de communes Dôme Sancy Artense	277 €/hab
Communauté de communes Billom	85 €/hab
Communauté de communes Ambert Livradois Forez	549 €/hab
Communauté de communes Brioude sud Auvergne	546 €/hab

Source : cabinet TAELYS

Dette garantie

Comme de nombreuses collectivités locales, RLV est régulièrement sollicitée par les bailleurs sociaux afin de garantir leurs emprunts dans le cadre des opérations de construction/aménagement de logements qu'ils conduisent.

Actuellement, RLV apporte sa garantie à 189 contrats souscrits par les opérateurs du logement social du territoire (174 en 2019) pour un montant global de 69,5 M€.

Principaux ratios

La loi prévoit pour les collectivités une certaine transparence au sujet de leur situation financière, à travers l'inscription dans les annexes budgétaires d'indicateurs de bonne gestion. Par ailleurs, des dispositions normatives strictes, prévues aux articles 1612-4 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), imposent le respect de certains ratios, sans quoi le Préfet peut être habilité à saisir la Chambre Régionale des Comptes (CRC).

Ces indicateurs sont exposés dans l'article R.2313-1 du CGCT. Ils ont une fonction d'information, mais peuvent être utiles à l'heure de se comparer à des collectivités de même strate.

	Ratio	RLV	Communautés d'agglomération de 50 à 100 000 hab.
Ratios réglementaires	Dépenses réelles de fonctionnement/pop.	647 €	376 €
	Produit des impositions directes/pop.	351 €	362 €
	Recettes réelles de fonctionnement/pop.	716 €	452 €
	Dépenses d'équipement brut/pop.	121 €	97 €
	Encours de la dette/pop.	182 €	353 €
	DGF/pop.(1)	55 €	88 €
	Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement (2)	29,8%	38,8%
	Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement du K de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3)	93,3%	90,2%
	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)	16,8%	21,5%
	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (5)	25,4%	78,1%

Sources : *Les finances des collectivités locales en 2020 – Observatoire des finances et de la gestion publique locale – DGCL – juillet 2020*

(1) Ce ratio mesure la part de la contribution de l'Etat au fonctionnement de l'EPCI

(2) Ce ratio mesure la charge de personnel de l'EPCI. C'est un coefficient de rigidité car il s'agit d'une dépense incompressible à court terme

(3) Marge d'autofinancement courant (MAC) qui mesure la capacité de l'EPCI à financer ses investissements une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la capacité à autofinancer l'investissement est élevée.

(4) Taux d'équipement. Il s'agit de l'effort d'équipement de l'EPCI au regard de ses ressources.

(5) Taux d'endettement. Ce ratio mesure la charge de la dette de l'EPCI relativement à ses ressources.

S'agissant des ratios en valeur, considérant néanmoins qu'ils doivent être approchés au regard de la taille de l'EPCI et des compétences assurées, ils traduisent la bonne santé financière de RLV.

A côté des ratios réglementaires, d'autres ratios sont couramment utilisés pour apprécier la situation financière d'une collectivité.

Autres ratios	Ratio	RLV	Communautés d'agglomération de 50 à 100 000 hab.
	Épargne brute/recettes réelles de fonctionnement = taux d'épargne brute	10,6%	16,9%
	Capacité de désendettement	2,6 ans	4,6 ans
	Dépenses d'investissement (hors dette)/hab.	179 €	140 €
	Dépenses de fonctionnement/hab.	627 €	376 €
	Recettes fiscales/hab.	479 €	262 €
	Dotations et participations/hab.	131 €	137 €
	Produits des services et du domaine/hab.	44 €	43 €
	Autre/hab.	5 €	11 €

Sources : Les finances des collectivités locales en 2020 – Observatoire des finances et de la gestion publique locale – DGCL – juillet 2020

Structure des dépenses de fonctionnement (en €/hab.)	RLV	Communautés d'agglomération de 50 à 100 000 hab.
Frais de personnel (hors atténuations de charges)	187 €	146 €
Charges à caractère général	71 €	108 €
Charges financières	3 €	8 €

Sources : Les finances des collectivités locales en 2020 – Observatoire des finances et de la gestion publique locale – DGCL – juillet 2020

Urbanisme

Action foncière

▪ Droit de Prémption Urbain (DPU)

Riom Limagne et Volcans, compétente en urbanisme depuis le 1^{er} janvier 2017, s'est vue également confier la gestion du droit de préemption. Les 31 communes du territoire disposent du droit de préemption urbain (commune ayant un document d'urbanisme approuvé).

Au cours de l'année 2020, la collectivité a délibéré pour modifier le périmètre du droit de préemption urbain de la commune de Pulvérières, suite à la révision du plan local d'urbanisme de la commune.

Le service foncier du pôle aménagement, composé de 2 agents RLV est chargé de l'instruction des DIA (déclaration d'intention d'aliéner).

La procédure d'instruction d'une DIA (si pas de préemption) est la suivante :

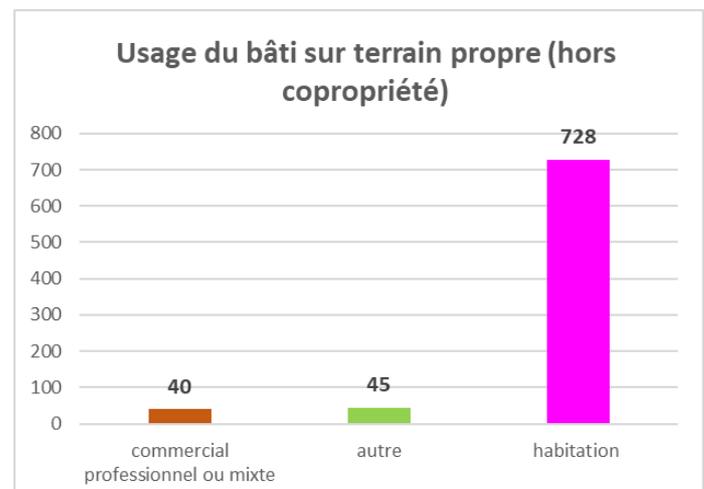
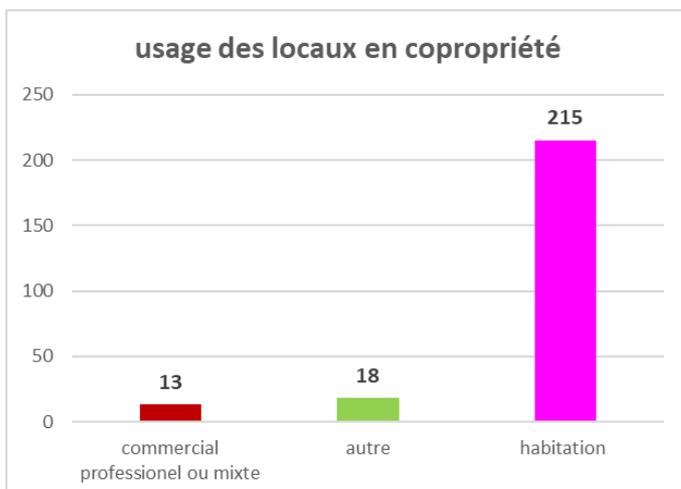
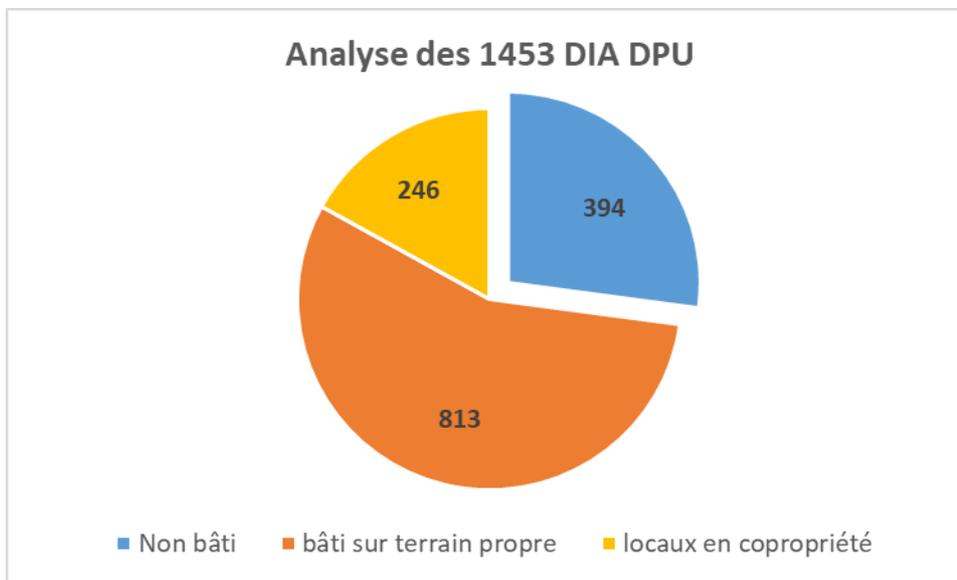
- Réception de la DIA en mairie puis envoi à RLV
- Enregistrement via le logiciel Cart@ds
- Instruction par le service foncier, consultation des services opérationnels de RLV selon la DIA
- Réception de l'avis de la commune
- Réponse par courrier au notaire
- Enregistrement de la réponse dans Cart@ds.

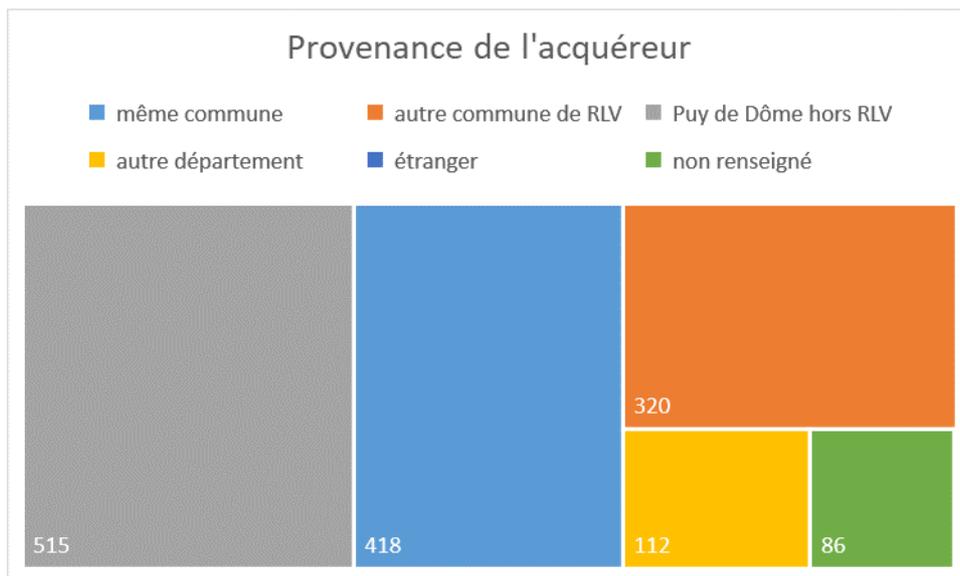
La collectivité a 2 mois pour instruire et répondre à la DIA une fois celle-ci réceptionnée en mairie. Le service répond au notaire en général sous 3 à 4 semaines.

Le service foncier a traité 1 453 DIA DPU en 2020 :

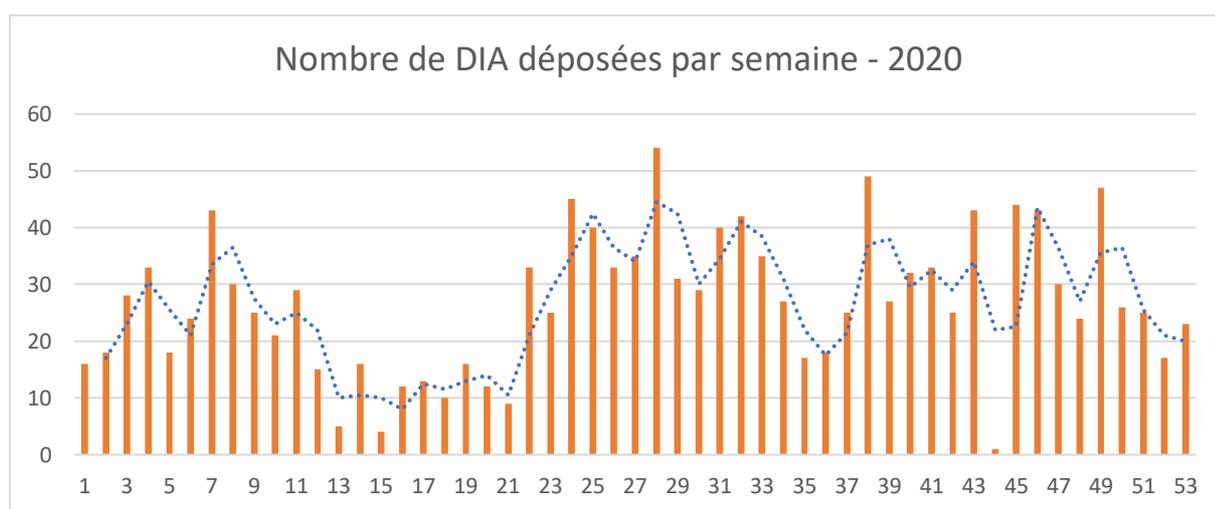
Commune	nb DIA	Remarques
Chambaran-sur-Morge	21	
Chanat-la-Mouteyre	27	1 délégation de préemption à la ville sur un emplacement réservé (équipement public)
Chappes	12	
Charbonnières-les-Varennes	35	
Châtel-Guyon	222	1 préemption en cours par RLV pour résorption de l'habitat indigne
Chavaroux	12	
Clerlande	7	
Ennezat	92	
Entraigues	16	
Enval	38	
Le Cheix-sur-Morge	12	
Les Martres-d'Artière	54	
Les Martres-sur-Morge	22	
Lussat	9	
Malauzat	22	
Malintrat	17	
Marsat	28	
Ménérol	31	
Mozac	80	

Pessat-Villeneuve	6	
Pulvérières	5	
Riom	393	3 délégations de préemption à la ville pour un local commercial (préemption abandonnée) et des terrains à l'arrière gare
Saint-Beauzire	31	
Saint-Bonnet-près-Riom	42	
Saint-Ignat	14	
Saint-Laure	16	
Saint-Ours-les-Roches	23	
Sayat	34	
Surat	20	
Varennes-sur-Morge	3	
Volvic	109	1 délégation de préemption à la ville pour réserve foncière - extension de la ZA
TOTAL	1453	





L'analyse du nombre de DIA déposées en 2020 nous indique qu'il y a eu une baisse du nombre de DIA pendant le 1^{er} confinement et un « rattrapage » en été avec un nombre important de dossiers déposés.



Convention de partenariat avec la SAFER

Une convention a été passée en 2017 entre la SAFER et RLV afin de connaître et prévoir les conditions d'intervention foncière de la SAFER sur le territoire. Cette convention est construite selon 4 axes :

- Veille foncière et observation
- Action foncière
- Assistance à la conduite de projet
- Expertise et gestion du foncier public

Grâce à cette convention, l'outil VIGIFONCIER a été mis en place pour l'ensemble des 31 communes qui peuvent désormais suivre directement les DIA SAFER les concernant grâce au logiciel de la SAFER.

En 2018, RLV a reçu **289 notifications SAFER** concernant toutes les communes du territoire.

Droit de préemption ENS (Espace Naturel Sensible)

Le droit de préemption au titre des ENS est mis en place par le Département et rétrocédé à la collectivité, via l'Établissement Public Foncier Auvergne. En 2020, **2 DIA** ont été reçues concernant l'ENS de la colline de Mirabel, pour des terrains situés à Riom.

Planification urbaine

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Riom Limagne et Volcans est compétent en plan local d'urbanisme, carte communale et documents en tenant lieu. Ainsi, RLV a en charge l'élaboration et l'évolution de tous les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux existants ou en cours sur son périmètre, avant l'adoption d'un document d'urbanisme global.

▪ Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Depuis mars 2019, RLV s'est engagé dans l'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal. Le diagnostic et la première version du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du territoire ont été élaborés en concertation avec les élus du territoire, les partenaires et les habitants en 2019. En 2020, le PADD a été présenté aux nouveaux conseils municipaux. Chacun des 31 conseils municipaux a débattu le PADD et a formulé, s'il le souhaitait, des remarques ou des propositions de modifications. Ainsi, sur les 31 communes ayant débattu le PADD, 19 communes ont proposé 95 remarques. A cela s'ajoutent les remarques et propositions des services de RLV. Ce travail de collaboration avec les communes s'inscrit dans la charte de gouvernance établie au lancement du PLUi. Suite aux remarques et aux propositions de modification, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du PLUi de RLV sera présenté et débattu une seconde fois en conseil communautaire courant 2021.

En 2020, au vu de la crise sanitaire, aucune action initialement prévue de concertation avec les habitants n'a pu se tenir (réunions publiques, ateliers participatifs, etc.). Les habitants ont cependant pu participer et faire part de leurs remarques via les registres mis à disposition au sein de chaque mairie du territoire ainsi que via l'adresse mail dédiée participation-plui@rlv.eu

Des actions spécifiques de concertation sont à l'étude pour 2021, selon un format compatible avec les contraintes sanitaires.

▪ Plans locaux d'urbanisme communaux ou infra-communautaires

En parallèle de ce nouveau document d'urbanisme global, RLV a poursuivi le travail d'élaboration de documents communaux lancé avant le 1^{er} janvier 2017, en lien avec la commune concernée et le bureau d'étude qui avait été choisi. A cela s'ajoutent les procédures lancées au cours de l'année 2020.

Ainsi, RLV a approuvé en 2020 :

- 1 PLU (Pulvérières)
- 1 révision sans atteinte au PADD (Saint Ours les Roches)
- 2 modifications (Mozac et Saint-Ours-les-Roches)
- 7 modifications simplifiées (Chanat-la-Mouteyre, Pessat-Villeneuve, Riom, Sayat, Volvic et PLUi d'ex Limagne d'Ennezat)
- 2 mises à jour (Riom)

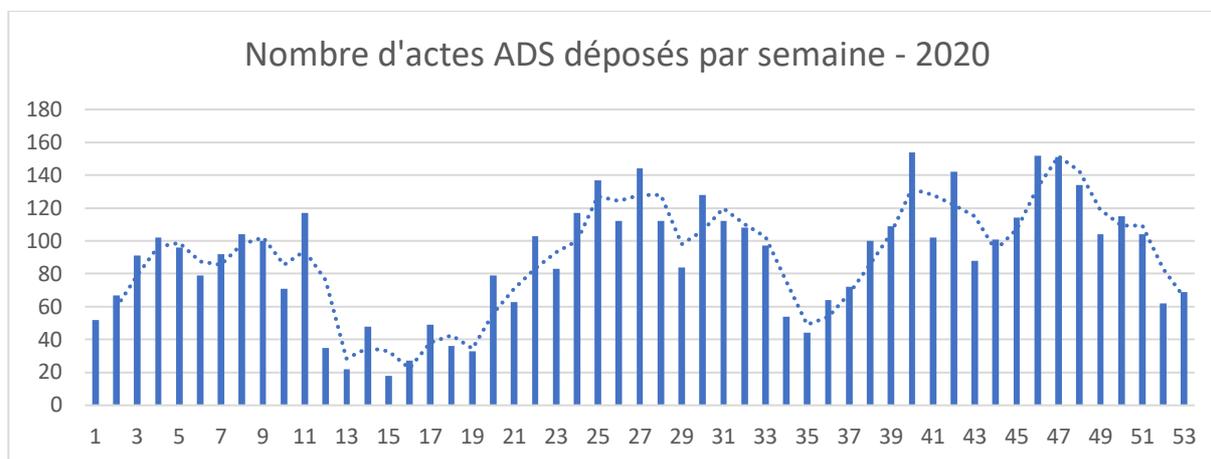
RLV a également prescrit :

- 2 modifications (Chanat-la-Mouteyre et Volvic)
- 1 modification simplifiée (Riom)

Le service commun Droit des Sols assure l’instruction des actes d’urbanisme pour le compte des communes membres de ce service commun. Depuis 2019, les 31 communes de RLV sont membres de ce service commun. Le service ADS se compose de 7 agents assurant l’instruction de 2163 actes entre le 1^{er} décembre 2019 et le 30 novembre 2020.

Commune	Nombre d’actes	Total actes pondérés
Chambaron-sur-Morge	76	54,6
Chanat-la-Mouteyre	42	34,8
Chappes	44	33,1
Charbonnières-les-Varennes	55	41,8
Châtel-Guyon	182	135,4
Chavaroux	17	13,7
Clerlande	28	21,1
Ennezat	141	113,8
Entraigues	20	15,8
Enval	66	52
Le Cheix-sur-Morge	26	19,7
Les Martres-d'Artière	69	52,8
Lussat	20	14,9
Malauzat	56	41
Malintrat	21	16,7
Marsat	61	45,8
Les Martres-sur-Morge	38	30,1
Ménérol	62	45,6
Mozac	162	118,3
Pessat	35	28,6
Pulvérières	21	13,8
Riom	395	284,1
Saint-Beauzire	65	49,1
Saint-Bonnet-près-Riom	57	43,2
Saint-Ignat	20	15,2
Saint-Laure	26	18,4
Saint-Ours-les-Roches	47	38,9
Sayat	72	54,9
Surat	21	15,5
Varennes-sur-Morge	11	8
Volvic	207	154,7
	2849	1690,4

Le nombre de dossier est relativement stable par rapport à l’année 2019 : -2,4% en nombre de dossiers et -7% en dossiers pondérés. La période de confinement a induit une répartition différente des dépôts des dossiers d’urbanisme avec un renforcement de l’activité sur l’automne.



Commission urbanisme

La commission Urbanisme qui suit l'intégralité des projets de planification et d'autorisations de droit des sols comptait 39 membres sur le mandat qui s'est achevé en juin 2020 et s'est réunie 1 fois début 2020. La commission établie pour le mandat actuel compte 64 membres et s'est réunie 2 fois en 2020.

Habitat

Politique de l'habitat pour les 6 prochaines années

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019-2025, adopté le 5 novembre 2019 à l'unanimité, a défini les orientations stratégiques et les actions à mettre en œuvre. La politique de l'habitat est axée sur 7 grandes orientations déclinées dans un programme d'actions qui s'échelonne sur une durée de 6 ans.

Malgré le contexte sanitaire, plusieurs actions ont été engagées :

- Mise en place d'une **Opération de Revitalisation de Territoire** sur 6 communes, qui permet notamment aux investisseurs privés de bénéficier du dispositif Denormandie (réduction d'impôt dans le cadre d'une rénovation de logement ou de local en vue de le louer)
- Réalisation d'une **étude pour le logement des jeunes**, pour mieux comprendre les besoins de ce public et mettre en place des réponses habitat adaptées.

En parallèle, les dispositifs déjà mis en œuvre se sont poursuivis.

Accompagnement à la réalisation de logements sociaux

Le développement des logements sociaux s'est poursuivi. Pour mieux répondre aux besoins des habitants, une offre nouvelle a été proposée sous la forme d'accession sociale à la propriété dans 2 communes (8 logements).

- Opérations livrées en 2020

37 logements sociaux publics ont été livrés en 2020 :

- 5 logements à St-Ours-les-Roches – Route de la Louchadière / OPHIS
- 15 logements à Riom - 30 Rue du Creux / AUVERGNE HABITAT
- 4 logements à Riom – 21 Avenue de Chatel / OPHIS
- 3 logements à Riom – 66 Avenue du Commandant Madeline / OPHIS
- 10 logements à Volvic – Les Terrasses de Tournoël – Rue de Riaumes / ASSEMBLIA

Pour ces 5 opérations, Riom Limagne et Volcans a participé à hauteur de 336 000 € (subvention d'équilibre)

Saint-Ours

Riom, 30 rue du Creux



Commune	Opération	Nombre de logements	Montant de subvention accordé
Volvic	Lotissement les Riaumes 2 - Rue des 13 vents	9	44 000
Ennezat	Place Fantastique - Rue du Stade	15	70 000
Châtel-Guyon	Belle Epoque - 37 Avenue des États-Unis (prêt social location-accession PSLA)	3	10 500
Ennezat	Le Clos du Colombier - Chemin @du Pillon	3	10 500
Ménétrol	Rue du Clos JONVILLE	18	180 000
Pessat-Villeneuve	Chemin du Forez	6	30 000
TOTAL		54	345 000

Certains projets, dont les travaux sont en cours, verront des livraisons de logements en 2021 ou 2022. Plusieurs opérations de rénovation en cœur de ville vont contribuer au renouvellement urbain et à la revitalisation des centres, notamment à Mozac (3 logements), à Volvic (5 logements) ou Chatel-Guyon (15 logements).

Aide à la réhabilitation de logements

Un programme global d'aide à l'amélioration de l'habitat privé est opérationnel depuis le 7 décembre 2018 sur les 31 communes du territoire de RLV et pour une durée de 5 ans. Il comprend :

- une Opération Programmée d'Amélioration à l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH RU) sur 5 centres anciens (Châtel-Guyon, Enval, Mozac, Riom et Volvic)
- un Programme d'Intérêt Général (PIG) sur le reste du territoire.

La communauté d'Agglomération propose ainsi un accompagnement et des aides financières unifiées à l'ensemble des habitants de Riom Limagne et Volcans. Elle a développé des partenariats avec les autres acteurs de l'habitat privé de façon à faciliter la réalisation de travaux pour les particuliers et leur financement (avance de subvention avec la Sacicap ; financement complémentaire en étant l'interlocuteur unique avec la Région, la CARSAT, la MSA, Action Logement, GRDF ; information et sensibilisation avec La Poste, ...)



Bilan 2020 :

- Plus de 600 personnes renseignées
- 206 logements visités
- 133 dossiers déposés et/ou financés :
 - 109 propriétaires occupants
 - 9 logements de propriétaires bailleurs
 - 15 ravalements de façades

En 2020, et malgré la crise sanitaire, ce sont près de 2,3 M€ de travaux générés sur le territoire. Globalement, ces travaux ont été subventionnés à 43% par l'Etat, l'Anah et Riom Limagne et Volcans (962 000 €).

Exemples de travaux de réhabilitation (avant/après) :



Lutte contre l'habitat indigne

En complément des opérations OPAH-RU et PIG communautaire, la cellule de lutte contre l'habitat indigne poursuit son activité avec l'ensemble des partenaires clés dans le cadre du Comité Technique Social (CTS). Cette instance s'est réunie 4 fois en 2020 et a permis d'identifier des logements en situation indigne ou insalubre en permettant de :

- faire appliquer les normes légales et réglementaires :
 - soutien de Riom Limagne et Volcans dans l'exercice du pouvoir de police des maires en matière de salubrité
 - orientation des locataires sur les procédures liées à la non-décence du logement
- promouvoir la rénovation des logements anciens

Le CTS répond aussi aux difficultés rencontrées par les ménages occupant le parc privé dégradé (aspect social).

Cette année, le service Habitat a suivi les signalements de 10 logements (7 à Riom, 2 à Volvic et 1 à Châtel-Guyon). Le traitement de ces dossiers a notamment permis de réaliser des travaux dans 3 logements. 6

logements sont cours de traitement. 1 logement a été déclaré conforme après visite et n'est pas concerné par une procédure. Les délais de traitement pour les dossiers présentant de petits désordres ont été rallongés dans un contexte de crise sanitaire.

Mobilité

Réseau de transport RLV Mobilités

Créé en 2018, le réseau conjugue adaptabilité et proximité pour les habitants du territoire. Plusieurs services se côtoient basés sur 4 lignes régulières : le service Flexo, les services scolaires, le transport à la demande/transport pour personnes à mobilité réduite, la location de vélo à assistance électrique RLV'lo et une centrale mobilité pour la prise de réservations.

RLV Mobilités s'est développé en déployant des services digitaux pour la dématérialisation des titres de transports via l'application mobile de RLV et MyBus.

Un service d'information voyageur a été mis en place via des SMS pour recevoir des informations sur les travaux et perturbations susceptibles d'impacter le parcours du voyageur.

En 2020, les véhicules du réseau ont transporté les voyageurs sur 645 540 kilomètres, soit 389 702 validations. Bien qu'elle soit moins marquée sur la ligne 1, l'ensemble des services RLV Mobilités affiche une baisse de fréquentation due à la crise sanitaire : -17,9% avec une perte de 84 924 voyages. RLV a su s'adapter et mettre en place avec l'entreprise Keolis un protocole sanitaire très strict afin de transporter les passagers en se conformant avec les règles sanitaires.

Service	Validations en 2020
Ligne 1	64 820
Ligne 2	28 782
Ligne 3	42 374
Ligne 3D	101
Ligne 4	9 363
Total lignes urbaines	145 440
TAD/TPMR et service scolaires	244 262
Total	389 702

Service	Kms réalisés en 2020
Lignes régulières	539 320
TAD/TPMR	106 220
Total	645 540

Semaine européenne de la Mobilité

Du 16 au 22 septembre 2020, l'événement a permis au grand public de découvrir ou redécouvrir l'offre de transport sur le territoire. En proposant un mode de déplacement collectif alternatif à la voiture, RLV Mobilités s'inscrit dans les objectifs de la Semaine Européenne de la Mobilité. Des animations ont été proposées au public pour l'occasion :

- Distribution de tickets de bus gratuits dans les commerces partenaires de la plateforme en ligne MaBoutik

- Goûter pour les usagers le 17 septembre sur le parvis de la gare de Riom, afin de favoriser l'intermodalité (en partenariat avec la SNCF)



- Gratuité des transports sur tout le réseau le 19 septembre
- Stand d'information de RLV Mobilités et de RLV'lo le 22 septembre sur le parvis de la gare de Riom
- Présence de la vélo-école du Puy-de-Dôme, portée par l'association FIT Formation, sur le parvis de la gare le 22 septembre, parcours à vélo dans la ville de Riom.
- Challenge Mobilité régional le 22 septembre pour les agents de RLV (essai d'autres modes de transport plus sûr, plus économique et plus propre, organisation pour venir au travail autrement. 70% des participants ont changé leurs habitudes de déplacement pour aller au travail au moins une fois par semaine dont 30 % précisent que le challenge a bien été l'élément déclencheur du changement.
- Végétalisation d'un abri voyageur en gare routière de Riom.

Service de location de vélos à assistance électrique (VAE) RLV'lo

52 locations ont été réalisées en 2020 contre 60 en 2019, malgré la fermeture du service pendant les 2 mois de confinement.

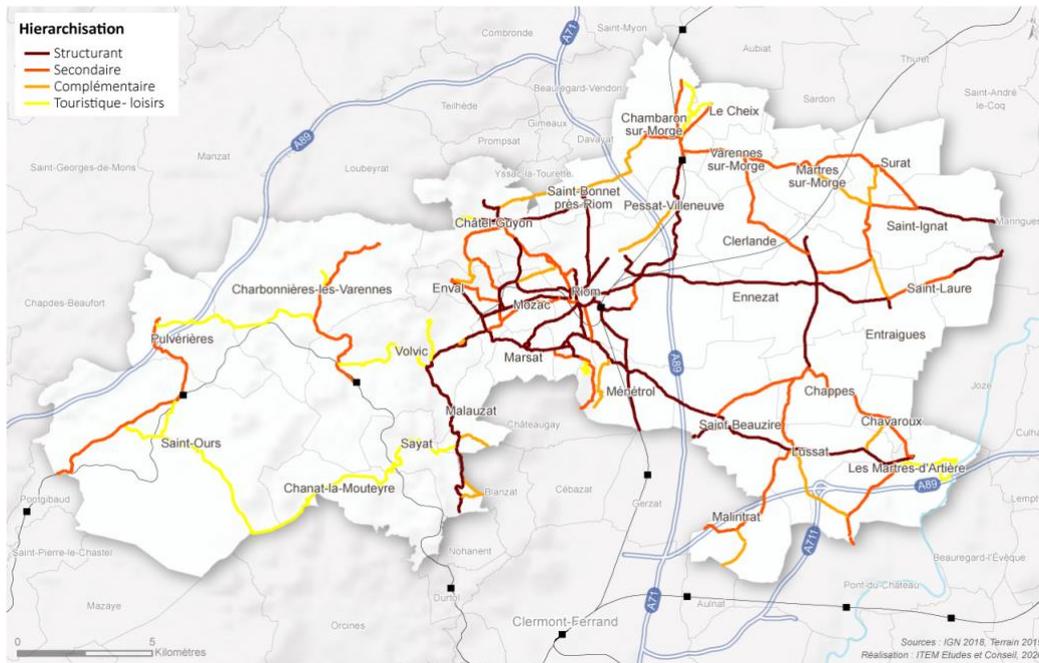
Grâce au service RLV'lo périurbain, 10 VAE supplémentaires de la marque française Arcade ont été commandés et seront mutualisés. Il sera possible de les récupérer dans les 22 communes des zones desservies par le transport à la demande.

Schéma cyclable communautaire

Afin de répondre aux objectifs de son Plan Climat Air Énergie et à la demande des usagers, les élus de RLV ont souhaité se doter d'un schéma directeur cyclable pour disposer d'un ensemble cohérent de pistes cyclables sur le territoire. Cette décision est en complète adéquation avec les politiques de RLV en matière d'incitation à la mobilité douce. Après un travail de plusieurs mois, le projet consiste en un maillage cohérent de pistes cyclables (271 km d'aménagements existants ou futurs) sur le territoire de RLV avec des itinéraires touristiques ou quotidiens dont les tracés ont été définis suite à des ateliers largement ouverts à la population et à des associations. Pour la mise en œuvre qui s'étalera sur plusieurs années, les 31 communes de RLV décideront de ce qu'elles jugent prioritaire.

86 itinéraires ont été proposés et 3 services complémentaires identifiés (développement de stationnements vélos sur les pôles qui génèrent des déplacements comme les écoles, collèges, gares, sites touristiques..., développement d'outils et de supports d'information cyclable locaux, incitation au développement des services vélo dans les entreprises).

La proposition de maillage a pour vocation de connecter les différentes communes entre elles. Ne figurent pas sur la carte ci-dessous les schémas cyclables communaux (propres aux communes).



Aide à l'achat de vélo et de vélo à assistance électrique

En 2020, RLV a effectué deux campagnes qui ont permis aux habitants du territoire d'être aidés pour l'achat de 102 VAE et 15 vélos. 61 femmes et 56 hommes ont bénéficié de cette aide.

Total des aides octroyées : 21 496€.

Les habitants des 31 communes ont pu disposer d'une prime à l'achat d'un vélo (d'occasion ou neuf) :

- Électrique : 20% du prix TTC du vélo à hauteur d'un plafond de 200 €,
- Classique : 20% du prix TTC du vélo à hauteur d'un plafond de 75 €.

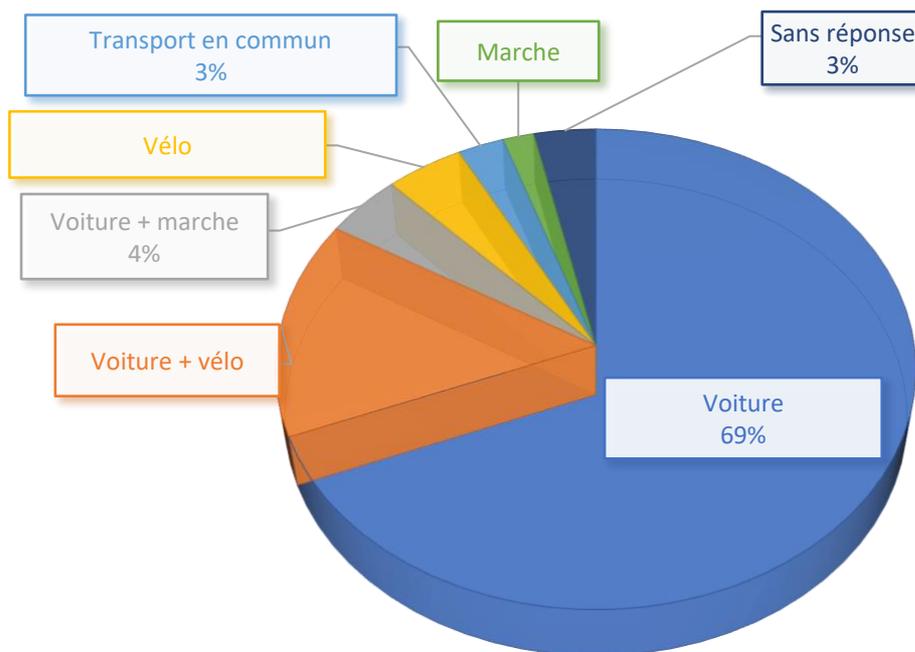
Les usagers RLV/lo habitants de RLV ont pu disposer d'une prime à l'achat d'un vélo (d'occasion ou neuf) :

- Électrique de 25% du prix TTC du vélo à hauteur d'un plafond de 250 €,
- Classique 30% du prix TTC du vélo à hauteur d'un plafond de 100 €.

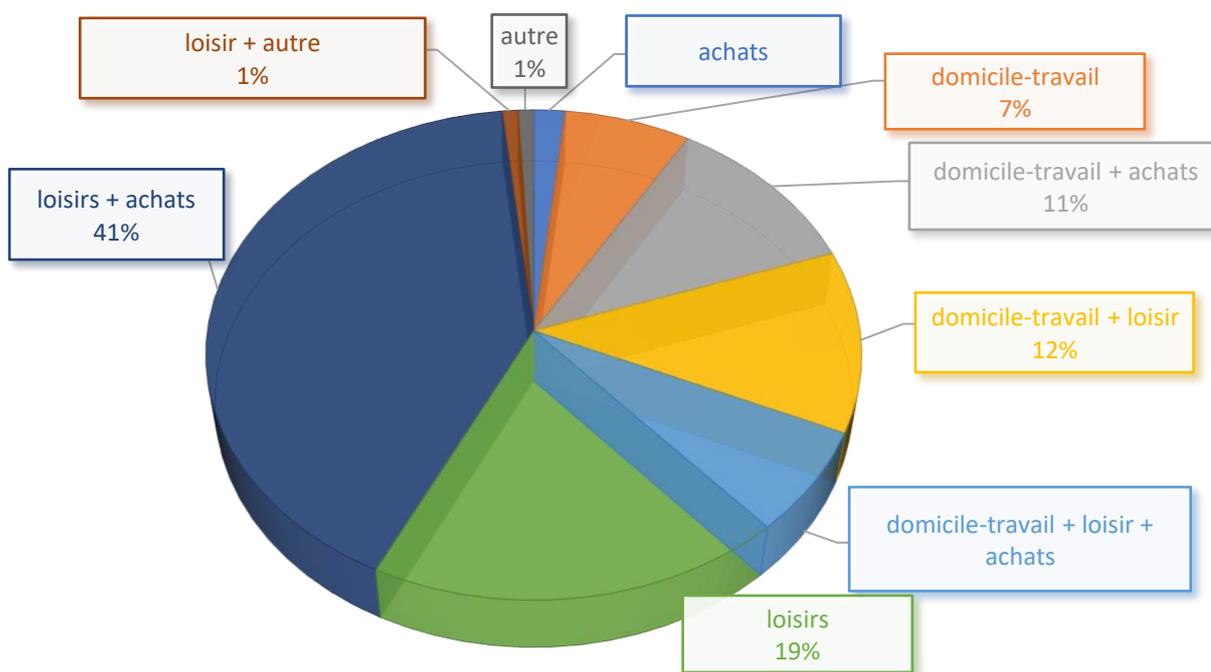
Age des bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires Campagne février 2020	Nombre de bénéficiaires Campagne juillet 2020
Moins de 25ans	1	0
Entre 25 ans et 40 ans	9	22
Entre 41 ans et 60 ans	21	23
Plus de 60 ans	21	20
Total	52	65

Parmi les 117 habitants ayant bénéficié de l'aide à l'achat de vélos et de vélos à assistance électrique en 2020, les pratiques de transports se sont réparties comme suit en 2020 :

- Mode de transport



- Motif d'utilisation



Si RLV n'avait pas octroyé de subvention, 43% des bénéficiaires déclarent qu'ils n'auraient pas acheté de vélo, 21% l'auraient tout de même acheté et 32% auraient acheté un autre modèle.

Environnement

Préservation de l'environnement

Les actions poursuivies par RLV en matière de préservation de l'environnement en 2020 concernent principalement la préservation et la valorisation des deux Espaces Naturels Sensibles Colline de Mirabel et Étang Grand.

Un espace naturel sensible (ENS) est un site remarquable en termes de patrimoine naturel (faune, flore et paysage), soumis à une menace particulière (pression urbaine, évolution du paysage, intensification des cultures, ou au contraire, déprise agricole, absence d'entretien, état d'abandon...).



Riom Limagne et Volcans gère deux ENS d'intérêt local :

- ENS Colline de Mirabel

L'ENS Colline de Mirabel a une surface de 494 ha et s'étend sur les communes de Malauzat, Marsat, Ménérol et Riom. Le troisième plan de gestion de cet espace couvre la période 2018-2022. Sa mise en œuvre a été confiée au CEN Auvergne via un marché de prestations de services notifié en juillet 2018.

Durant l'année 2020, une douzaine d'actions ont été réalisées pour un montant de 62 200 €. Il s'agit de l'année avec le plus gros volume financier sur les 5 ans du plan de gestion. La mise en œuvre des actions reçoit le soutien financier du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et de l'Union Européenne via le fonds FEDER Auvergne.

L'année 2020 a été largement consacrée à la réalisation de travaux d'entretien et d'aménagements pastoraux, notamment au niveau des parcs de pâturage de Mirabel et Bourassol. Ainsi, 1 ha a été débroussaillé, des clôtures, portes et passages canadiens ont été posés.



Les acquisitions foncières se sont également poursuivies, de sorte que RLV est propriétaire en 2020 de plus de 42 ha sur l'ensemble du site, dont une partie est mise à disposition gratuitement pour soutenir le maintien de l'agropastoralisme sur la colline. En 2020, 6 nouvelles conventions de gestion ont été signées sur les communes de Riom et Ménérol. Cela concerne 5 parcelles, soit 0,98 ha.

En août, en limite de l'ENS, dans le ravin de Calovas, une importante opération de nettoyage a été menée par le CEN, en collaboration avec la commune de Malauzat, des scouts de l'Oise et le SBA. 20 tonnes de

déchets, dont 1 400 pneus ont été évacués. Une clôture a ensuite été posée afin de réduire les possibilités de déposer de nouveaux déchets dans le ravin, qui est zone de sources à préserver.



Les actions d'études et de suivi scientifique ont été réalisées conformément aux prévisions (valorisation de vergers, suivi de la paire de fauche, inventaire des chiroptères).

La crise sanitaire a par contre perturbé les actions de sensibilisation du public. Cependant, 105 participants ont été dénombrés aux différentes sorties organisées par le CEN (scolaires et adultes).

- ENS Étang Grand

Classé Espace Naturel Sensible depuis 2006, l'Étang Grand à Pulvérières est géré par Riom Limagne et Volcans depuis le 1^{er} janvier 2019. D'une superficie de 40 hectares, dont 16 ha en eau, cet ENS constitue l'une des rares zones humides importantes du secteur Nord de la Chaîne des Puys et l'un des maillons du corridor écologique entre les massifs forestiers de la Vallée de la Sioule et des Puys.

Il accueille de nombreuses espèces d'oiseaux et abrite une biodiversité riche. Un sentier d'observation a été aménagé sur le site.

Un nouveau plan de gestion a été établi pour la période 2019-2028, en partenariat avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Il comprend notamment l'inventaire floristique et la cartographie des habitats, la veille écologique, la réalisation d'une plaquette, de la signalétique ainsi qu'un programme d'animations pour le grand public. La mise en œuvre de ce plan de gestion pour la période 2019-2023 a été confiée à la LPO Auvergne Rhône-Alpes via un marché de prestations de services notifiée en juillet 2019.

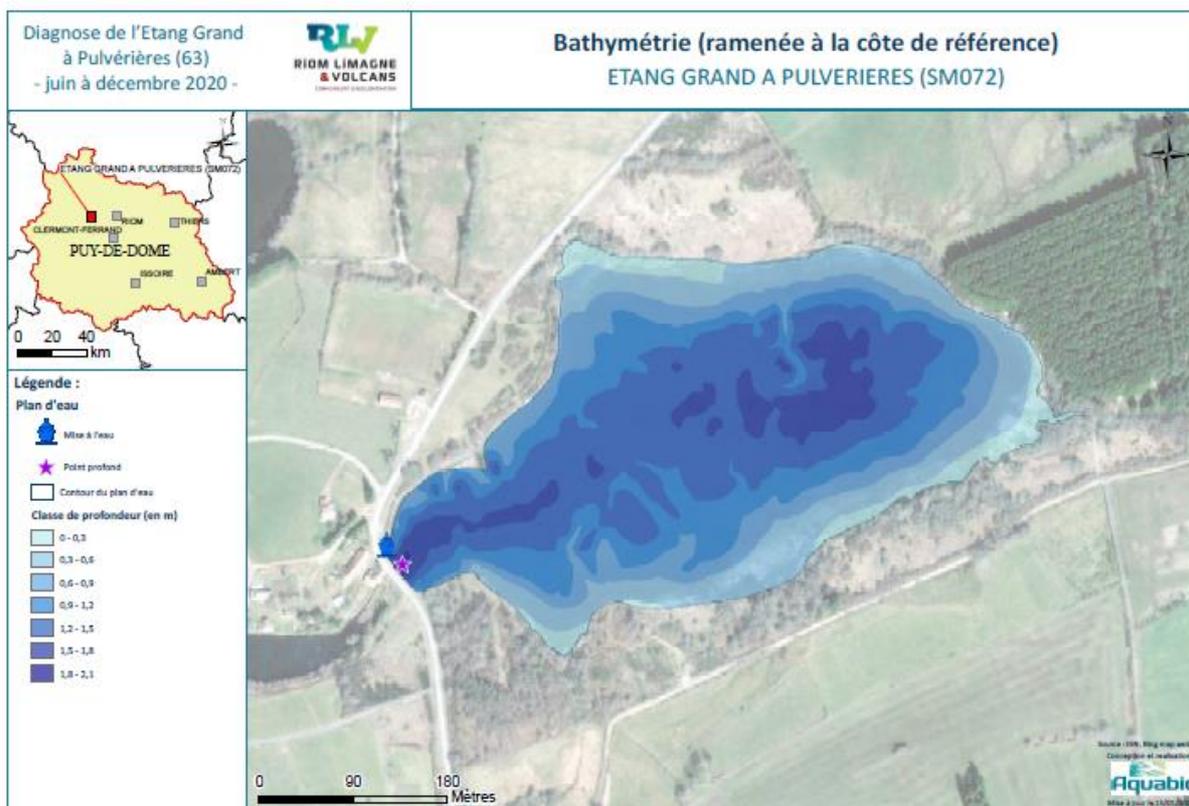
L'année 2020 constitue donc la première année complète de mise en œuvre du nouveau plan de gestion.

Durant l'année, les actions de suivi et entretien du site ont été réalisées conformément à la programmation : entretien des prairies humides, des mares forestières et des landes, suivi de l'avifaune (32 espèces potentiellement nicheuses identifiées), inventaire floristique et cartographie des habitats, inventaire des rhopalocères (49 espèces recensées).



Azuré de la faucille

Une diagnose de l'étang a également été réalisée. Il s'agit d'une étude visant à déterminer la qualité physico-chimique et biologique de l'étang, en réalisant 4 campagnes de prélèvements réparties sur une année.



Si la fermeture des écoles au printemps a obligé à reporter l'ensemble des animations scolaires prévues, les animations grand public, elles, ont pu être maintenues après la période de confinement avec la mise en place d'un protocole sanitaire (2 sorties mais peu de participants).

Dans le cadre de leur formation, les élèves de BTS GPN du lycée de Rochefort-Montagne ont travaillé sur la valorisation de l'ENS (panneaux, mallette pédagogique) en vue d'une mise en œuvre en 2021.

Des discussions ont été engagées entre RLV et les propriétaires de l'étang en vue d'une acquisition de ce dernier par la Communauté d'agglomération, qui devrait être concrétisée dans le courant de l'année 2021.

GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, RLV exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

- Gestion des milieux aquatiques

Le volet « gestion des milieux aquatiques » est mis en œuvre sur le territoire via des contrats territoriaux (outil financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne). RLV est concernée par 3 contrats territoriaux, définis sur des bassins hydrographiques homogènes :

- Contrat territorial des cours d'eau de la Métropole clermontoise

Signé le 26 juillet 2019 entre Clermont Auvergne Métropole, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et Riom Limagne et Volcans, ce contrat intègre les communes de Sayat, Chant-la-Mouteyre et les Martres d'Artière, situées sur le bassin versant du Bédât pour les deux premières et de l'Artière pour la dernière. Les actions inscrites dans ce contrat seront réalisées sur la période 2019-2022. Sur le territoire de RLV, une action de restauration de la végétation des berges du Bédât amont était prévue en 2020 mais repoussée d'un an en raison de la crise sanitaire, ainsi que la réalisation d'une étude de restauration de l'Artière en Limagne avec Clermont Auvergne Métropole (en 2021).

- Contrat territorial Sioule-Andelot

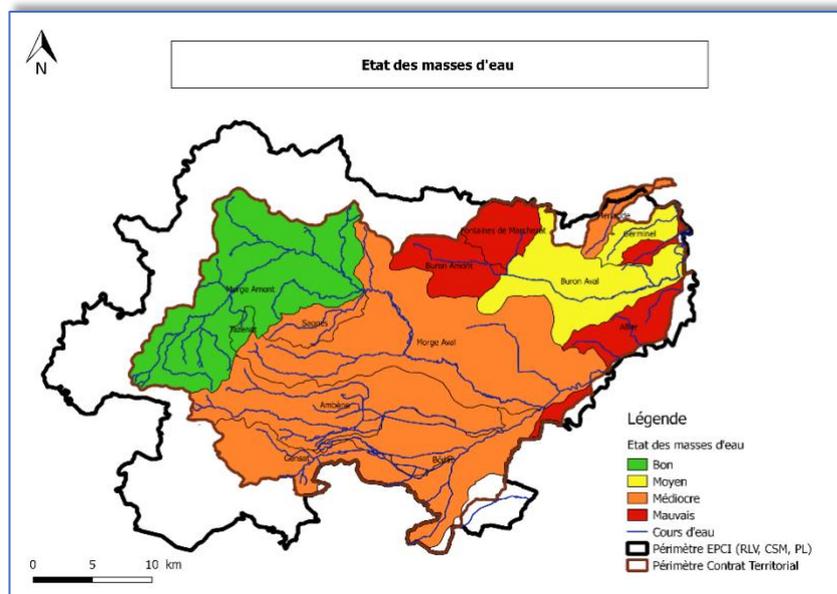
Les communes de Pulvérières et Saint-Ours-les-Roches sont situées dans le périmètre du futur contrat Sioule-Andelot, en cours de diagnostic durant l'année 2020.

Dans le cadre du plan de gestion 2019-2028 de l'ENS Etang Grand, sur la commune de Pulvérières, une diagnose de l'étang a été réalisée durant l'année 2020.

- Contrat territorial Morge-Buron-Merlaude

En 2018, une réflexion a été engagée à l'échelle des bassins versants de la Morge, du Buron et de la Merlaude entre les quatre EPCI territorialement concernés : les communautés de communes Combrailles Sioule et Morge et Plaine Limagne et les communautés d'agglomération Vichy Communauté et Riom Limagne et Volcans. Cette dernière assure l'animation globale de cette démarche.

Durant l'année 2020, sur la base du diagnostic du territoire, une stratégie a été définie puis déclinée dans une feuille de route pour la période 2021-2026 et un premier programme d'actions pour les 3 années 2021 à 2023. Cette stratégie globale a été approuvée en février 2020.



En parallèle, les études préalables à la réalisation des travaux ont été poursuivies et les modalités de coopération entre EPCI pour la mise en œuvre des actions ont été définies. Une procédure de demande de déclaration d'intérêt général (DIG) a également été engagée afin d'autoriser les collectivités à intervenir sur les cours d'eau non-domaniaux du territoire du contrat.

- Prévention des risques d'inondation

10 communes de RLV sont intégrées au Territoire à Risque Important d'inondation (TRI) Clermont-Riom. Les deux EPCI concernés ont défini en 2016 une Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI). La SLGRI de RLV concerne les communes de Châtel-Guyon, Enval, Malauzat, Marsat, Ménérol, Mozac, Riom, Saint-Bonnet-Près-Riom, Volvic et Châteaugay (hors RLV). La commune de Sayat est quant à elle intégrée à la SLGRI de la métropole clermontoise.

La stratégie de RLV est déclinée de façon opérationnelle via un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) labellisé le 5 juillet 2018 pour la période 2018-2023. Il comprend 16 actions (dont 13 sont sous maîtrise d'ouvrage RLV) en lien avec la GEMAPI, la gestion de crise, l'urbanisme, l'information préventive et la réduction de la vulnérabilité.

Durant l'année 2020, RLV a réalisé ou engagé :

- Des actions de sensibilisations du jeune public au risque inondation (animations en classes de CM2) et un spectacle sur les risques majeurs (à destination des centres de loisirs).



- Un guide de Plan Familial de Mise en Sureté en cas d'inondation et des guides inondations communaux qui seront diffusés en 2021 à l'ensemble des logements situés en zone inondable.

Développement économique

Zones d'activités

Les Charmes 3 – Ménétrol



La troisième et dernière phase d'aménagement de la zone d'activités des Charmes s'est déroulée courant 2020 sur une entité foncière de 26 000 m².

Les travaux de viabilisation ont permis de produire 13 lots à bâtir à destination des professionnels du domaine de l'artisanat, de taille variable (entre 1000 et 4500 m²).

Près de la moitié des lots produits ont fait l'objet de réservations :

- 1500 m² pour une entreprise de fournitures industrielles
- 2300 m² pour une entreprise de BTP
- 2500 m² à partager entre 3 associés

œuvrant dans le domaine du bâtiment,

- 2754 m² pour une société de logistique,
- 1670 m² pour une entreprise de ferronnerie,
- 2000 m² pour une entreprise d'ébénisterie industrielle,
- 1200 m² pour une entreprise dans le domaine de l'agriculture bio.

La cession des parcelles aux entreprises sera opérée dans les prochaines semaines et la construction des locaux des professionnels interviendra au cours de cette année 2021.

ESTIMATION DU COUT DE L'OPERATION : 518 000 €	
OPERATION 100 % FINANCEE PAR RLV	518 000 €

Les Champiaux-Est – Ennezat

Le dernier lot à bâtir disponible a été vendu. L'extension de zone, initiée par la Communauté de communes Limagne d'Ennezat est désormais terminée et les travaux de finition (éclairage public, voirie et bordures définitives) sont en cours de réalisation.

La zone est ainsi complète et compte désormais :

- la Gendarmerie, le Supermarché, la clinique vétérinaire et l'antenne RLV d'Ennezat, pour le secteur « services » des Champiaux
- Un Contrôleur technique, un commerçant en engins agricoles, un charpentier et un ferronnier pour le secteur « artisanat ».

COUT DE L'OPERATION : 320 951 € HT	
Subvention Conseil départemental du Puy-de-Dôme	128 380 € (40 %)
Reste à charge CA RLV	192 571 € (60 %)



Installations et projets confirmés

- Ost-Développement : fabrication de greffons osseux
Biopôle Clermont-Limagne à Saint-Beuzire



- CSP Export Pharma : logistique, domaine de la pharmaceutique
Biopôle Clermont-Limagne, Saint-Beuzire



- Etablissements ROUX, charpente et Etablissements ROYER, apiculture
ZA « Le Grand Chirol », Saint-Bonnet-près-Riom



- Atelier de découpe « Maison Labonne / les ateliers de vila »
Installation au parc d'activités de Volvic-Champloup en septembre 2020

- Carbogen Amcis : pharmaceutique
Projet d'installation et acquisition d'une parcelle de 10 000m² au Biopole de Saint-Beauzire

- Les Maroquinerie d'Auvergne – Groupe Hermès
Projet de création d'une nouvelle manufacture sur le territoire de RLV pour ouverture fin 2023. Ouverture d'un atelier-relais au PEER de Riom.

- Groupe Limagrain Ingredients
Création d'un nouveau moulin sur le site d'Ennezat – Saint-Ignat, afin de regrouper 3 sites aujourd'hui distincts. Travaux prévus pour 2021 et ouverture du moulin en 2022.

Projets structurants

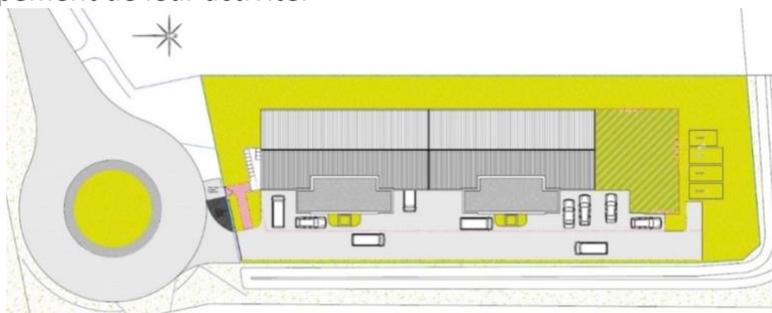
- Hôtel d'entreprises

Dans le cadre de son soutien aux entreprises, RLV a pris le parti d'accompagner les porteurs de projets à chaque étape de la vie de leur société. Cet accompagnement prend différentes formes, parmi lesquelles la mise à disposition de locaux neufs, modernes et équipés, moyennant une redevance d'occupation modérée et progressive pour permettre aux jeunes créateurs d'entreprises de se lancer dans l'entrepreneuriat. C'est ainsi qu'a été ouverte la pépinière d'entreprises de Volvic dédiée à l'accueil d'activités tertiaires et numériques.

<C'est sur ce modèle qu'a été conçu le projet d'atelier-relais de Châtel-Guyon, au regard de demandes récurrentes pour des activités artisanales.

Le principe de cet équipement est d'offrir la possibilité aux créateurs d'entreprises de bénéficier de locaux neufs pour démarrer et développer leur activité pendant un temps limité (3 ans) et moyennant un tarif adapté et progressif.

Les cellules indépendantes, les charges calculées individuellement permettent aux jeunes chefs d'entreprises de bénéficier d'une grande autonomie, tout en profitant de l'accompagnement des services de RLV dans le développement de leur activité.



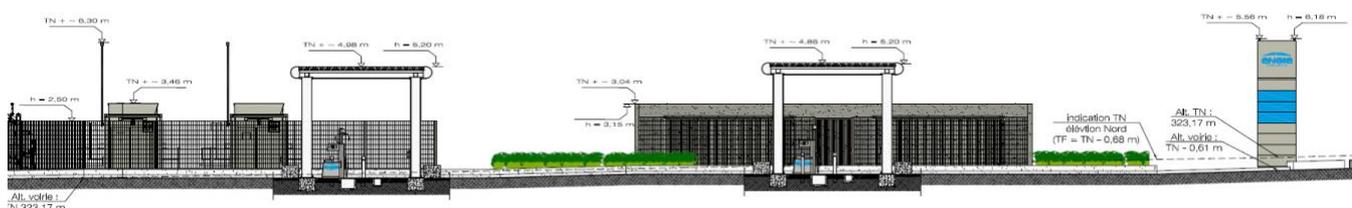
La maîtrise d'œuvre de ce projet d'ateliers-relais à Châtel-Guyon a été attribuée suite à appel public à la concurrence au cabinet G&O, architecte à Mozac.



Les travaux qui ont débuté au mois de septembre 2020 ont une durée de 10 mois.

ESTIMATION DU COUT DE L'OPERATION : 1 113 441 € HT	
Subvention État	150 000 € (13 %)
Subvention Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes	500 000 € (45 %)
Reste à charge CA RLV	463 441 € (42 %)

▪ Station multi-énergies

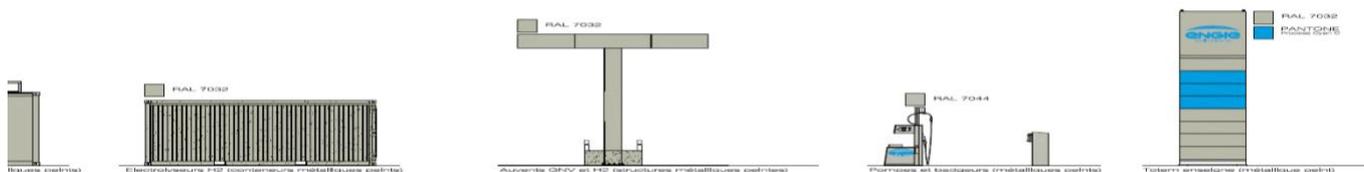


Dès 2019 ont commencé les études préalables à l'installation d'une station multi-énergie sur le Parc européen des entreprises de Riom.

Après une phase de sensibilisation et d'échanges avec les entreprises du territoire, RLV a répondu à l'appel à projet régional « GNVolont'air » qui a permis à 4 entreprises du territoire (logistique, transport de voyageurs, traitement des déchets) de bénéficier d'une subvention régionale, en contrepartie de l'engagement de RLV de réaliser une station GNV (Gaz naturel véhicules) sur son territoire.

Suite à un appel à candidature, c'est le projet de la société GNVERT qui a été retenu par RLV.

La mise en service de la station est prévue sur le parc européen dès le mois de juillet 2021.



▪ Extension du Biopôle Clermont-Limagne



Créé en 1994, le Biopôle est aujourd’hui un espace économique de qualité et reconnu, accueillant principalement des activités des biotechnologies. On compte en 2020, 15 entreprises en site propre, (+2 en cours de construction et 2 en phase étude d’avant-projet), un restaurant interentreprises, une crèche ainsi que 18 entreprises logées en immobilier locatif géré par le Syndicat Mixte du Biopole



Le constat a été posé en 2019 de l’absence de disponibilité en termes de foncier pour l’accueil de nouvelles entreprises. La ZAC a une emprise totale de 71ha et occupe pour l’instant 36ha. Il a été décidé, fin 2019, d’une extension de 10ha. Ainsi en 2020, les premières étapes de ce projet d’extension ont pu être réalisées : mission de maîtrise d’œuvre avec le cabinet Bisio, acquisition du foncier nécessaire à l’extension, conduite des travaux d’archéologie et la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux prévus en 2021.

Démarche « Territoire d’industrie »

Depuis 2019, RLV fait partie du périmètre Territoire d’Industrie aux côtés de 3 autres intercommunalités : Combrailles Sioule et Morge, Vichy Communauté, Saint-Pourçain Sioule Limagne.

Un programme d’actions a été présenté fin 2019 et validé par la Commission Permanente du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

La mise en œuvre du Programme Territoire d’Industrie et la signature de la Convention partenariale ont fortement été impactées par la crise sanitaire, chaque EPCI et la Région Auvergne-Rhône-Alpes s’étant engagé s dans des programmes de soutien d’envergure du monde économique notamment.

Néanmoins, en 2020, les points suivants ont pu être réalisés :

- Élargissement du périmètre à la communauté de communes Plaine Limagne,
- Reformulation de l’ambition pour intégrer la dimension d’économie durable et décarbonnée, dans ses principaux objectifs,
- Révision du programme d’actions pour identifier les actions prioritaires pour 2020 (en gras ci-après)

Programme d’actions et actions avancées en 2020 :

RECRUTER	1. Formation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mieux connaître les potentialités de formation ➤ Valoriser les métiers de l’industrie dès les premiers cycles du collège ➤ Mutualiser les plateaux techniques ➤ Créer un campus/plateau technique des métiers du luxe/cuir dans le département de l’Allier (en cours d’études avec les EPCI de l’Allier) ➤ Développer de la e-formation
	2. Accès à l’emploi et recrutement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déterminer les carences par l’intermédiaire de GPEC ➤ Accompagner et faciliter l’embauche de stagiaires / alternants ... : recrutement en cours d’un animateur Territoire d’Industrie ➤ Observatoire de l’emploi/base : portail unique TI ➤ Organiser des événements dédiés à l’emploi par filières (préparé et annulé suite à la crise du Covid : Global Industry)

INNOVER	3. Durable et circulaire	➤ Projet d'envergure pour la production énergie décarbonnée
	4. Innovation numérique	➤ Accompagner les projets circulaires (titane, matériaux, ...)
	5. Filière biotechnologie	➤ Impulser des démarches dans les zones d'activités (Respeer, Macéo, ...) : projets déposés au plan de relance (Vichy Communauté, RLV et Saint-Pourçain Sioule Limagne)
	6. Mutualisation	➤ Mutualiser et partager les projets de laboratoire numérique
ATTIRER	7. Marketing territorial	➤ Définir et s'inscrire dans une stratégie de marketing territorial, ➤ Établissement du bilan des PDU à échelle des EPCI et Territoire Industrie (optimisation) ➤ Expérimenter des transports innovants, logements (pépinières), modes de garde adapté, logements sociaux : visite de la pépinière de logements à Volvic ➤ Créer une cellule d'accompagnement pour l'emploi du conjoint ➤ Reconquérir les espaces en friches : actions déposées au plan de relance pour RLV et Vichy Communauté ➤ Étudier le potentiel de développement du fret ferroviaire
	8. Mobilité optimisée	
	9. Parcours résidentiel	
	10. Immobilier d'entreprises	
SIMPLIFIER	11. Gestion du foncier et des zones d'activités	➤ Définir des « sites industriels clés en main » ➤ Anticiper les évolutions et modularités des PLU ➤ Permettre des parcours dérogatoires pour des projets à forte valeur ajoutée
	12. Projet industriel	
	13. Accueil et logement	

Commerce numérique, action de soutien au commerce de proximité



▪ Plateforme web « MaBoutik »

En 2020, RLV a développé « MaBoutik », une plateforme numérique pour permettre aux commerces de proximité de renforcer leur présence sur le Web. L'offre se veut multithématique, pour mieux souligner la richesse du commerce local : alimentaire, prêt à porter, décoration, loisirs, santé-beauté, restauration, services... et afin de permettre le développement de la vente en ligne pour les indépendants.

La crise sanitaire a souligné l'intérêt d'un tel dispositif et a accéléré le déploiement de cette dernière. Les premiers commerçants utilisateurs ont été formés pendant le premier confinement, et ainsi le lancement en ligne de la plateforme a pu être fait début juin à la réouverture des commerces.

Durant l'été, un jeu concours a permis au site de se faire connaître, en complément d'autres actions de communication déjà engagées

(affichage publicitaire, références dans la presse écrite et digitale...).



Fin octobre, pour faire face au second confinement, la vente avec paiement en ligne (click and collect) a été généralisée auprès des commerces volontaires, une fois ces derniers suffisamment aguerris dans l'utilisation des fonctionnalités de base.

Le déploiement de cet outil collectif s'est renforcé au fil des mois. Le site, qui comptait environ 45 commerçants pour moins de 500 produits au démarrage, a progressivement atteint la centaine de commerçants adhérents pour près de 2000 références en décembre 2020.

De mi-juin à fin décembre, le site a totalisé près de 25 000 visites, avec une évolution de la fréquentation lors du second confinement et des fêtes de fin d'année.

- Dispositif Pass Commerce

Dans le cadre de la politique locale de relance du commerce de proximité, le dispositif « Pass Commerce » a été mis en place pour aider les boutiques à atténuer les effets de la crise et pour inciter à la consommation locale au sein du territoire de RLV.

Des bons d'achats bonifiés représentant une valeur désignée ont été commercialisés sur la plateforme web MaBoutik, pour être dépensés dans les commerces participants volontaires.

La collectivité, avec le soutien technique de la fédération des associations de commerçants APR et de Terra Volcana, a piloté cette opération de commercialisation du 22 juin au 31 décembre 2020.



RLV a abondé financièrement au dispositif pour la prise en charge de la bonification, de l'ordre de 25% du montant d'achat (soit des Pass Commerce valant 25€ et acheté 20€, et d'autres valant 50€ et achetés 40€). L'objectif était triple : soutenir les commerces participants en leur apportant du chiffre d'affaires, inciter à la redécouverte du commerce de proximité, assurer des conditions de déploiement avantageuses pour « Ma Boutik », du fait du trafic web généré.

Au total, il y a eu près de 400 commandes émanant de près de 300 clients, pour un total d'environ 66 000 € de PASS Commerce mis en circulation par ce biais, pour l'année 2020.

Compte tenu de l'allongement de la crise sanitaire, il a été décidé début décembre de prolonger la vente des Pass Commerce jusqu'au 31 décembre 2020 et une possibilité d'utiliser ces derniers jusqu'au 31 mars 2021 dans les commerces de proximité.

Commerce et accueil

- Accompagnement des porteurs de projet
 - Certification AFNOR

En 2018, la communauté d'agglomération a engagé une démarche de certification pour l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet. Pour obtenir cette certification, plusieurs critères doivent être respectés et font l'objet d'un audit d'évaluation annuel :

- Accuser réception d'une demande d'un porteur de projet dans les 3 jours ouvrés
- Donner une réponse adaptée dans les 15 jours suivant la demande
- Garder une trace des échanges avec les porteurs de projets
- Définir une méthodologie d'accompagnement en fonction de l'avancement du projet.

En 2020, RLV a été audité et a obtenu le renouvellement de sa certification pour l'accompagnement des porteurs de projets suite à la réalisation de l'ensemble des indicateurs de réalisation.

Bilan quantitatif : 101 projets accompagnés ou en cours d'accompagnement pour les activités de proximité (commerce, artisanat, tourisme, agriculture) hors zones d'activité dont :

- 43 pour de nouveaux projets, (création) avec 15 installations réalisées à ce jour
- 58 pour des projets de développement d'entreprises existantes

Exemple de projets : création et ouverture de salon de coiffure, salon de thé, épicerie de proximité, salle de sport, reprise ou création de restaurant ou bar, transmission d'une boulangerie, Escape Game, projet touristique de chalets, etc.

- Aides et subventions attribuées

- Aides TPE-PME, programme contractuel avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes

En mars 2018, RLV a conventionné avec la Région pour attribuer des aides aux très petites entreprises commerciales et artisanales. Ces aides concernent les entreprises en création ou développement, situées en centre-bourg avec un point de vente.

Dépenses éligibles : travaux gros œuvre, second œuvre et mobiliers.

Entre 5 000 € et 10 000€ de dépenses RLV subventionne à hauteur de 20% ; entre 10 000 € et 50 000€ de dépense RLV subventionne à hauteur de 20% et la Région à 20%.

En 2020, RLV a versé 72 429 € de subvention pour 13 projets accompagnés :

- Le Cheix-sur-Morge : boulangerie Jarrix
- Châtel-Guyon : épicerie en cours de reprise, déplacement, développement de la cave à vin
- Riom : création d'une épicerie Vrac, développement d'un restaurant, d'un concept store, d'une bijouterie
- Mozac : création d'une pépinière de commerce
- Ennezat : création d'un restaurant
- Chappes : boutique et services en communication

RLV a accompagné plus de 60 entreprises avec un montant d'aide de 249 000 € de subventions attribuées par RLV et autant de la Région, soit un total d'environ 500 000€.

L'ensemble de ce dispositif (Aides TPE-PME) a généré plus de 1 700 000 € de travaux d'investissement par les entreprises éligibles situées dans les centres-villes et centres-bourgs du territoire.

- Aides exceptionnelles liées à la crise du Covid-19

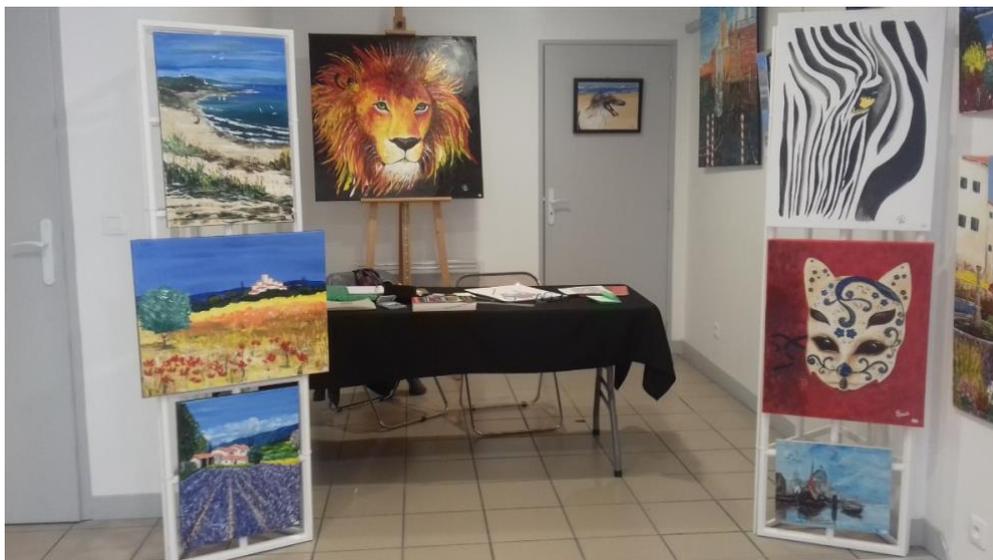
- Organisation d'un accueil téléphonique et d'une permanence du lundi au samedi inclus, pour répondre aux demandes de renseignements sur les aides et dispositifs existants, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Aide à l'équipement de matériels spécifiques : grâce à son Fab Lab situé à la pépinière d'entreprises de Volvic, RLV a mené une opération de fabrication de visières et a doté ainsi plus de 300 commerces, services ainsi que l'EHPAD d'Ennezat ;
- Annulation des loyers, pour une période 3 mois, des établissements appartenant à RLV et qui ont été contraints de fermer leurs portes (Auberge d'Argnat, les multiples ruraux de Cellule/La Moutade-Pulvérières, le bar-tabac de Pagnat) ;
- Commande et fabrication en local de 800 masques tissu homologués auprès de 4 couturières du territoire ;

- Signature d'une convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour abonder à un fonds Région créé et dédié aux aides exceptionnelles liées à la crise sanitaire. Ce conventionnement a permis d'attribuer des subventions aux entreprises du tourisme et des avances remboursables au secteur économique-commercial. Ainsi, une aide à hauteur de 3 € par habitant, soit environ 205 000 €, a été versée à la Région pour contribuer au Fonds Région Unie. Plus de 30 dossiers ont été déposés et instruits par les services de la Région, ce qui représente 80 000 € d'accompagnement aux entreprises par RLV, et autant par la Région ;
- Mise en place d'une aide exceptionnelle RLV d'un montant de 1000€ aux entreprises inéligibles aux aides existantes et appartenant au secteur du tourisme, de la restauration de l'hôtellerie, etc.

- Boutique éphémère

RLV a poursuivi le travail engagé par Riom Communauté et Volvic Sources et Volcans pour l'ouverture de boutiques éphémères, via la fédération APR qui porte les contrats de bail. Une boutique, située au 22 rue de l'Hôtel de Ville, est ouverte dans le centre-ville de Riom dont le loyer de 400€ par mois est réglé par APR. Les artisans peuvent louer cette boutique pour une période de 2 semaines minimum. La tarification, en fonction de la période, oscille entre 50 et 70 € par semaine :

- Janvier, février, octobre : 50€ par semaine
- Mars, avril, août, septembre, novembre : 60 € par semaine
- Mai, juin, juillet, décembre : 70 € par semaine



Les occupants :

- Du 27 janvier au 9 mars 2020 : Catherine Barrière
- Mai - juin : annulé cause Covid-19
- Du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020 : Nina Seita

- Pépinière de commerce

Pour faire face à la disparition de commerce et l'absence d'initiatives privées, RLV a créé une première pépinière de commerce à Mozac suite à l'acquisition d'un bâtiment situé Place Saint-Paul et comprenant un local commercial en rez-de-chaussée.

Ce dispositif a pour objectif de faciliter l'installation de commerçants ou artisans de proximité dans des locaux aménagés ou rénovés par RLV, et loués pour une période donnée afin de développer ou tester leur activités commerciales ou artisanales (hors activités de restauration). A noter que si RLV porte les investissements liés à la rénovation des murs, les investissements en matériel et outils spécifiques sont à la charge des commerçants-artisans.

Ces équipements doivent prendre place dans des commerces actuellement vacants et vont permettre de :

- Sauvegarder les activités commerciales et préserver les services et le lien social qu'ils impulsent dans les centre-bourgs/villes (maîtrise de l'immobilier commercial par RLV en centre-bourg) ;
- Accompagner la création d'entreprises et l'installation de nouveaux commerces en offrant des conditions favorables au démarrage d'activités ;
- Intervenir dans des quartiers ou rues en difficultés et moins attractives ;
- Maîtriser l'immobilier commercial en centre-ville ou en centre-bourg.



Projet de pépinière de commerce de Mozac :

Cette épicerie-fromagerie de proximité a ouvert le 1^{er} octobre 2020 et s'inscrit dans la complémentarité des autres commerces présents sur la commune : une boucherie, 2 boulangeries.

Coût total du projet :

- Acquisition : 50 024 €
 - Travaux réalisés : 57 044 €
- Total : 107 068 € HT

RLV bénéficie de 80% de subventions, soit 85 654.40 € ((DSIL/ contrat de ruralités). Le montant d'autofinancement pour RLV est donc de 24 413 €.

○ Multiples ruraux

RLV est propriétaire de 10 commerces multi-services à Sayat, Pulvérières, Chambaron, Cellule, Le Couriat, Charbonnières-les-Varennes et Volvic.

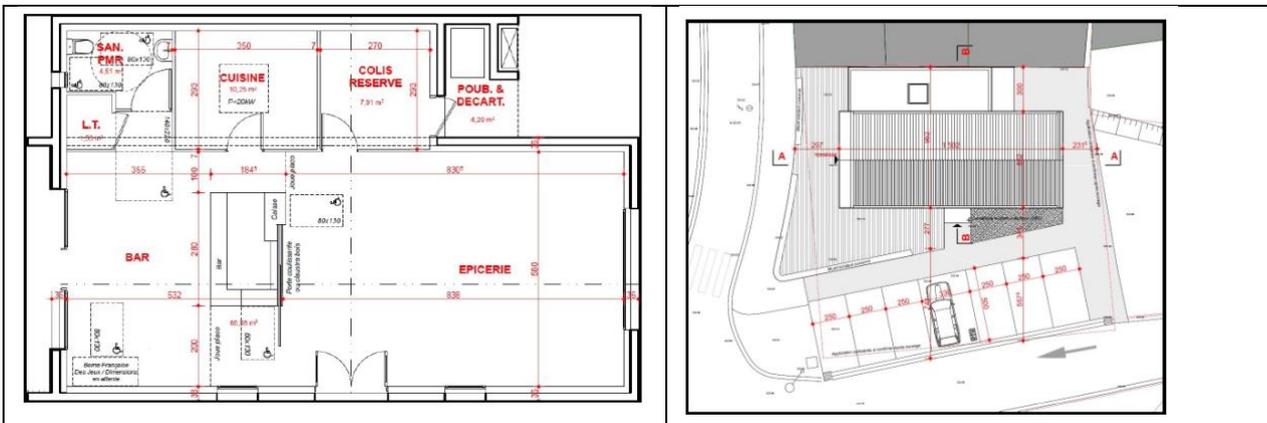


En 2017, la commune des Martres-sur-Morge a sollicité RLV pour accompagner l'évolution et la mutation du dernier commerce de proximité du village, propriété de la commune et attribué en exploitation privée (bail commercial) depuis plusieurs années. Une réflexion est engagée, en partenariat avec la commune et l'exploitante, pour l'extension du commerce actuel. Après étude de faisabilité économique avec les services consulaires (CCI) et comptable de l'exploitante, la phase architecturale et technique a pu être engagée avec un maître d'œuvre (Cabinet ADEQUAT Architecture).

Le bâtiment actuel ne permettant pas d'évolution physique de par sa configuration et sa position en bordure de ruisseaux sur une parcelle très limitée, le projet a été étudié sur une parcelle appartenant à la mairie, cessible à l'€ symbolique à RLV, située juste en face et bénéficiant de la proximité d'un parking.



Le projet se compose d'un bâtiment de 106m² (surface utile) et d'un espace extérieur avec une épicerie et un espace bar de 81m², et de locaux réserves et techniques de 25m².



En 2020, les phases étude avec le maître d'œuvre et l'exploitante et la consultation des entreprises ont été achevées.

Les travaux ont démarré fin 2020 et l'objectif est une réception de cet équipement en décembre 2021 ou janvier 2022. Ces travaux permettent la création d'un nouveau bâtiment qui va accueillir un espace épicerie valorisant des produits locaux de qualité (légumes, fruits, viande), et d'agrandir l'espace bar-petite restauration.

DEPENSES	RECETTES
- Études : 21 010 €	- DSIL : 84 513.30 €
- Constructions et aménagements : 260 700 €	- Conseil Régional : 144 805 €
- Acquisition foncière : 1€	- Autofinancement : 62 627.90 € (22%)

Des petits travaux d'entretiens courants ont été réalisés dans les multiples ruraux ou aux abords immédiats. Un projet plus conséquent a été étudié pour la boulangerie d'Enval dans le cadre d'un projet de cession suite à la vente du fonds de commerce réalisée en décembre 2020. L'étude porte sur la réalisation de travaux dont :

- une partie par RLV pour la mise aux normes du bâtiment : électrique, plomberie, chauffage
- une partie par le futur exploitant et titulaire du bail commercial : investissements en nouveau matériel, renouvellement des outils.

Si cette étude est validée, les travaux démarreront début 2021.

- o RLV en fête

Une agence de communication a été consultée pour réaliser les visuels et affiches des fêtes de fin d'année. Mais en raison de la situation sanitaire, la plupart des animations ont dû être annulées.



- o Démarche Cœur de Ville et Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) multi-sites

Fin 2017, RLV a préparé la candidature de l'agglomération et de la ville de Riom à l'appel à projet « Cœur de ville » qui vise, par des actions spécifiques, à accompagner le développement et la redynamisation des centres-villes de taille moyenne. Le territoire est lauréat début 2018 pour le centre-ville de Riom. Un comité de projet, animé par le Sous-Préfet, a été mis en place et associe la ville, RLV, les services de l'État (Directe, DDT, ...), les consulaires et les associations de commerçants.

Le dispositif Cœur de Ville a évolué en une convention ORT suite à l'arrêté préfectoral 19-01673 du 20 septembre 2019 homologuant la convention-cadre et un périmètre défini sur la ville de Riom.

Cette convention a permis la définition d'un plan d'actions pour soutenir les initiatives publiques et privées sur différentes thématiques (habitat, commerce, aménagement, etc.) pour une durée de 5 ans.



En 2019, la loi Elan (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) a ouvert la possibilité d'étendre les périmètres ORT des centres-villes à d'autres communes de l'agglomération lauréate du dispositif Cœur de Ville.

RLV a rapidement manifesté sa volonté d'inscrire d'autres communes du territoire communautaire dans la dynamique ORT.

En 2020, une convention ORT multi-sites a été conjointement rédigée avec le Pôle Aménagement - Habitat, et signée par les 6 communes concernées et par l'État le 10 juin 2020 :

Deux communes issues du cœur urbain métropolitain (Mozac et Ménérol) et trois communes définies en tant que pôle structurant (Châtel-Guyon, Volvic et Ennezat).

Avantages du périmètre ORT :

- Nouveaux droits juridiques et fiscaux pour la redynamisation
- Aides de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat)
- Éligibilité au dispositif « Denormandie »
- Impact sur l'urbanisme commercial et dispense de Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)
- Impact sur CDAC en périphérie avec possibilité de suspension sur saisine du Préfet
- Meilleure maîtrise du foncier

L'ORT met à disposition une large palette d'outils au service d'un projet de territoire maîtrisé. Ainsi cette convention multi-sites confère des **nouveaux droits juridiques et fiscaux au territoire concerné** notamment pour :

- favoriser la réhabilitation de l'habitat par l'accès prioritaire aux aides de l'Anah et l'éligibilité au dispositif Denormandie (fiscalité) dans l'ancien ;

- renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville grâce à la mise en place d'une dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et la possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques à l'initiative du Préfet ;
- faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux comme le permis d'innover ou le permis d'aménager multi-site ;
- mieux maîtriser le foncier, notamment par le renforcement du droit de préemption urbain et du droit de préemption dans les locaux artisanaux.

- Moratoire sur le développement commercial des zones d'activité

Fin 2017, RLV a validé l'instauration d'un moratoire sur le développement commercial des ZA périphériques de l'ensemble du territoire au regard des évolutions du développement de l'offre commerciale de RLV mais aussi de la métropole (fort développement) : augmentation de plus 20% des surfaces commerciales dans les zones d'activité et diminution de 22% dans le centre-ville.

La définition et validation du moratoire s'est inscrit dans un triple objectif :

- maîtriser le développement périphérique afin de réguler l'offre face à une demande de m² commerciaux croissante et dispersée
- accompagner et impulser une autre forme de développement (reprise des friches, complémentarités, ...) : pépinière de commerce, locaux éphémères, étude de friches
- évoluer et anticiper la mutation et restructuration des centres-villes et centre-bourgs (aides TPE, accueil des porteurs de projet, programme Cœur de ville et ORT multi-sites, ...)

Au regard des nombreuses demandes, le moratoire a été actualisé en 2020 pour :

- poursuivre l'analyse poussée de chaque projet afin de vérifier sa complémentarité et sa cohérence au sein de son environnement immédiat et élargi, l'objectif étant de rester ferme sur la maîtrise ou la régulation du développement des zones d'activité ;
- préciser les possibilités de créations de m² commerciaux tant dans le cadre d'extension que de nouveaux établissements :
 - Moins de 300m² : projet non soumis à CDAC, mais étude au cas par cas des demandes
 - De 300 à 999m² : 15% d'extension maximum
 - De 1 000 à 1 999m² : 10% d'extension maximum
 - De 2 000 à 2 999m² : 5% d'extension maximum
 - Plus de 3 000m² : pas d'extension autorisée
- Intégrer obligatoirement à chaque projet des éléments lié à la durabilité du projet et des bâtiments (éléments permettant les gains énergétiques, etc.)

La définition et la mise en œuvre du moratoire a permis en 2019 d'éviter des implantations et de préempter du foncier pour restructuration.

En 2020, le travail s'est poursuivi sur l'étude attentive des projets commerciaux, ainsi qu'une préemption dans la zone de Mozac sur la propriété dite Gouttesolard d'une superficie de près de 1 000m², lors d'un projet de vente pour un projet commercial et économique. Cette parcelle limitrophe à celle précédemment acquise peut permettre à terme des projets d'échanges de foncier dans le cadre d'une restructuration des accès routiers de la zone d'activité.

Agriculture

- Actions agricoles

En chiffres :

- 22 190 hectares exploités, soit 57 % de la superficie du territoire
- 400 sièges d'exploitation sur le territoire
- Âge moyen des agriculteurs : 54 ans

6 enjeux majeurs :

- Transmission reprise
- Valorisation des productions
- Protection / reconquête
- Eau et agriculture
- Partage de l'espace rural
- Gouvernance animation

Actions lancées	Avancement 2019-2020
Installation et transmission	
<p>Créer et faire vivre un réseau d'acteurs avec les consulaires, les associations, etc.</p> <p>Organiser (ou soutenir l'organisation) d'événements consacrés à l'installation-transmission des exploitations agricoles</p> <p>Mettre en place un outil de suivi des mouvements du foncier agricole</p>	<p>Recherche de pistes d'action à court, moyen et long terme afin de rendre le logement agricole accessible.</p> <p>Étude des opportunités de créer un incubateur de projets agricoles (espace test agricole) : projet évoqué lors de l'élaboration du PLUi pour identifier les zones pouvant accueillir un tel projet.</p> <p>Accueil des porteurs de projets avec la chambre d'Agriculture et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme : 9 porteurs de projet (maraîchage, arboriculture, culture de champignons), 2 installations.</p> <p>Foncier : action destinée à procéder à des échanges ou réorganisation à échelle des communes, Action menée en partenariat avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Le territoire de RLV est divisé en 5 groupes, dans lesquels ont été menées des réunions (définition de la liste des agriculteurs à contacter, définition des procédures d'échanges, définition des besoins des agriculteurs et les possibilités d'échanges).</p>
Protection et reconquête	
<p>Porter et impulser des actions pour la reconquête agricole.</p> <p>Prendre en compte les problématiques foncières agricoles dans les documents d'urbanisme.</p> <p>Envisager la mise en place d'outils de protection forte des espaces agricoles.</p>	<p>Accompagnement des communes dans la gestion des biens de section ayant une vocation agricole.</p> <p>Action pour la filière viticole. La SAFER a contacté tous les propriétaires des 12 hectares situés sur les coteaux de Ménérol et a engagé une procédure de biens sans maître. De grands ensembles pourront être vendus prochainement aux viticulteurs de la fédération viticole en recherche de nouveaux terrains.</p> <p>Réflexion sur les éléments à intégrer dans le futur PLUi pour valoriser, permettre le développement des exploitations agricoles notamment en termes de diversification et favoriser le maraichage à proximité de la coulée de l'Ambène.</p>

	Réflexion pour des zonages adaptés dans le cadre du futur PLUi.
Valorisation des productions	
<p>Recenser l'offre de produits locaux.</p> <p>Encourager l'approvisionnement local de la restauration hors domicile et lors d'événements publics.</p> <p>Accompagner le développement agro-touristique et le développement de filières de niche.</p> <p>Contribuer à l'émergence d'outils collectifs structurants et/ou innovants pour le territoire.</p>	<p>Démarrage d'une action de valorisation de l'ensemble des producteurs du territoire avec la création d'un support dédié en 2021.</p> <p>Consultation des producteurs locaux pour les manifestations de RLV : jus de pomme de Marsat, vins de Châteaugay ou de Volvic, etc.</p> <p>Mise en place d'un Drive Fermier avec la Chambre d'Agriculture à partir d'avril 2020 afin de répondre à une demande émergente pendant la période de confinement : 32 permanences organisées en 2020 entre 15 et 30 commandes à Riom chaque jeudi. 26 producteurs concernés pour l'approvisionnement de la plateforme.</p> <p>Réflexion pour des projets de boutiques coopératives réunissant plusieurs producteurs avec de premières pistes au Cheix-sur-Morge (initiative privée) et à Sayat (initiative publique).</p>
Eau et agriculture	
<p>Accompagner des actions favorisant la restauration et le maintien des berges des cours d'eau.</p> <p>Mise en réseau des acteurs autour de la question de l'eau et de l'agriculture.</p>	<p>Identification des émissaires posant des difficultés d'entretien et proposition de solutions adaptées.</p> <p>Groupe de travail externe (ADIRA, SAFER,...) sur les ressources en eau et la possibilité de créer des bassins de rétention.</p>
Partager l'espace rural	
<p>Accompagner les communes dans la gestion et l'entretien des chemins ruraux.</p> <p>Améliorer l'articulation entre les activités agricoles et les autres usages de l'espace rural.</p>	<p>Réflexion sur les possibilités de mutualisation, soutien technique, commande groupée de matériaux pour des actions spécifiques notamment l'entretien des chemins communaux.</p> <p>Réflexion pour la prise en compte dans le cadre du PLUi d'espaces spécifiques liés à la mixité des usages : stationnement pour les randonneurs, emplacements réservés, etc.</p>

- Châtaigneraie

Comme chaque année, les propriétaires des vergers de la châtaigneraie de Volvic ont ouvert leurs portes aux jeunes de la Maison Familiale Rurale de Gelles pour la cueillette de châtaignes qui a duré 2 semaines.

Sur les 400 kg ramassés :

- 300kg ont été transformés en farine de châtaigne pour valorisation auprès des entreprises du territoire et lors de la fête de la châtaigne à Volvic.
- 100kg ont été vendus en direct au prix de 4.50€/kg auprès des habitants du territoire.

La crise sanitaire n'a pas permis l'organisation de la Fête de la Châtaigne à Volvic, point d'orgue de la valorisation du travail réalisée par la MFR de Gelles.

- Les fermes en balade

L'événement, lancé pour la première fois en 2019, n'a pu être organisé en avril compte tenu de la crise sanitaire. 2 balades, qui ont réuni une vingtaine de visiteurs, ont tout de même pu avoir lieu pendant le Festival de Balades en octobre :

- La ferme des Cormier à Volvic,
- Le GAEC du Suc à Pulvérières.

- Rencontres territoriales agricoles

Organisées pour la première fois en 2018, les rencontres territoriales agricoles rassemblent les professionnels de toutes les filières agricoles et agro-alimentaire, les partenaires privés et publics autour de thématiques fortes et d'actualité. Objectif : mieux comprendre les besoins et attentes des agriculteurs, favoriser le rapprochement entre agriculteurs et acteurs du territoire et contribuer à la valorisation des savoir-faire de qualité et innovant. Au cours des précédentes éditions, les sujets de l'information, la communication et l'innovation ont été abordés. L'édition 2020 n'a pas pu être organisée compte tenu de la situation sanitaire.



- Visite des exploitations agricoles par les scolaires

Les élèves de CM2 de l'école primaire de Pulvérières ont découvert l'élevage de vaches laitières de M. Blanc, situé à Clerlande. RLV a pris à sa charge les frais de transports.

Développement touristique

Randonnées

En 2020, le développement de la randonnée pédestre et VTT s'est poursuivi, ainsi que l'uniformisation du balisage.

Deux partenariats ont été concrétisés avec des associations pour la surveillance et l'entretien du balisage :

- Les amis de St Jacques pour une intervention sur le terrain afin de suivre l'état du balisage et de l'entretien des chemins
- L'association Balinzat, partenaire historique de Plaine Limagne, pour un accompagnement sur la conception des tracés (modifications) et le suivi de l'entretien et du balisage.

En parallèle, des actions ont été menées pour mailler l'ensemble du territoire avec des chemins de type « Petite Randonnée » et pour développer des grandes randonnées et itinérance :

- projet d'un chemin le long du cours de la rivière Morge, reliant l'est du territoire à l'ouest, pour lier la rivière Allier et la Chaîne des Puys,
- Thermal Express reliant les communes de Châtel-Guyon et Riom sur le tracé de l'ancienne voie ferrée,
- Coulée de l'Ambène reliant Enval, Mozac et Riom,
- Via-Allier à l'est du territoire qui couvre les départements de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de l'Allier et qui passe sur la commune des Martres-d'Artière.

- Randonnée itinérante : la Morge

Depuis 2019, un travail précis et détaillé du terrain est conduit avec les communes pour identifier les possibilités de passage le long de la rivière, avec des variantes sur certaines portions en fonction des activités

agricoles, de l'espace urbain, des contraintes réglementaires, de l'attrait touristique et du lit de la Morge. Les prochaines étapes concerneront la concertation avec les riverains, l'estimation des travaux et la réalisation de premiers aménagements.

- Thermal Express : tranche 2

Après l'aménagement de la première tranche du Thermal Express en 2019, RLV a réalisé la 2^{ème} tranche de cette voie douce reliant les communes de Riom et de Châtel-Guyon. Cette 2^{ème} portion a pour objectif de favoriser les mobilités douces quotidiennes, touristiques, de loisirs et permet de relier la portion existante avec la Coulée de l'Ambène et les communes d'Enval et de Riom.

Les travaux d'aménagement ont été réalisés de juin à juillet 2020, avec au préalable l'acquisition d'une parcelle à la commune de Mozac : mise en place d'un nouveau revêtement, petit aménagement (balisage, mobilier urbain) sur un chemin agricole existant.



- Coulée de l'Ambène

Une voie douce le long du ruisseau de l'Ambène traversant Riom, Mozac et Enval jusqu'aux gorges d'Enval a été créée par Riom Communauté en 2011. Cette voie est accessible prioritairement aux piétons et sur certaines portions aux vélos de type VTT ou VTC.

Elle connaît un succès important et est très fréquentée, notamment sur les portions offrant des espaces de loisirs et de repos.

Ces aménagements se poursuivent avec l'amélioration des passages complexes ou dégradés par le temps.

En 2020, un diagnostic a été réalisé sur l'ensemble du tracé en partenariat avec les communes.

- Randonnée itinérante : Via-Allier

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, le département du Puy-de-Dôme et le PETR du Grand Clermont portent le projet d'aménagement des berges de l'Allier pour la création de cette voie verte de grande itinérance.

Le programme d'aménagement est estimé à 20 millions d'€ sur le périmètre du Puy-de-Dôme, acquisitions foncières comprises. Ce coût sera réparti entre les différentes collectivités : RLV, concernée par 2 km de tronçon, a validé sa participation à échelle de 4,2%, soit 200-250 000 €. Les travaux sont prévus en 2024 ou 2025.

- 12^{ème} Festival de Balades

L'événement a été maintenu malgré la crise sanitaire mais certaines animations ont dû être annulées en raison des règles de distanciation non applicables.

Bilan :

- 41 balades au départ de 21 communes
- 19 associations et 7 prestataires
- 1 574 participants, soit environ 38 festivaliers par balade (+15% de fréquentation par rapport à 2018)



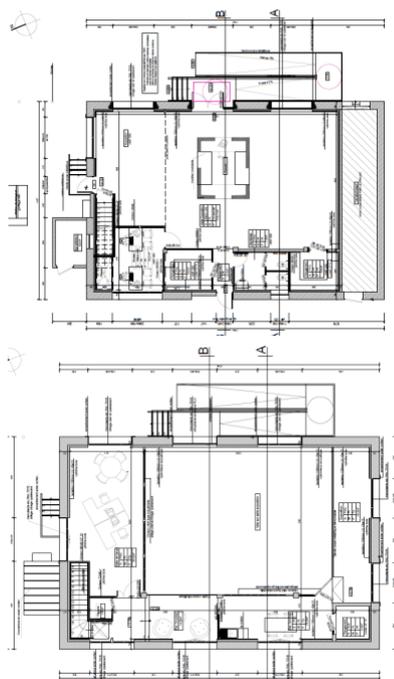
Projets d'aménagement et d'équipement : Maison de site Unesco et des activités de pleine nature

Ce projet permettra l'accueil touristique sur le site du Goulet à Volvic dans un ancien bâtiment en pierre de Volvic. Cette maison de site renforcera la place de RLV en tant que Porte d'entrée nord du Territoire Unesco.



- Démarrage de la maîtrise d'œuvre (Architecte Bruno Brun) et validation des phases définissant le programme de travaux
- Acquisition du bâtiment auprès de la Société des Eaux de Volvic
- Demande de subvention

Les principaux points validés en 2020 :



Aménagement du rez-de-chaussée :

- 1 pièce principale de 70m² avec 1 espace central pour accueil APN-Unesco, 1 zone d'accueil, 1 zone corner vente/boutique/...
- Salle de réunion/activités : 30m²
- 2 bureaux : 25m²
- Des espaces communs (sanitaires) : 20m²

Aménagement de l'étage

- 1 bureau : 40m²
- 1 tisanerie : 12m²
- 1 salle de réunion : 20m²
- 1 accès à une coursive existante pour installation espace exposition

Estimation des travaux au stade APD : **446 100 € HT (options 40 600 € HT)**

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses (€ HT)		Recettes (€)	
Montant des travaux	446 100 €	Contrat APPN : 30 %	146 010 €
Travaux en option	40 600 €	Contrat de ruralités	150 000 €
Etude, Maîtrise d'œuvre	25 792 €	Autofinancement	216 482 €
TOTAL	512 492 €	TOTAL	512 492 €

La Mairie de Volvic procédera à l'acquisition d'une parcelle qui permettra la réalisation d'un grand parc de stationnement avec ombrières pour l'ensemble des activités situées au Goulet et rendre la partie ouest aux piétons.

Afin de ne pas déstabiliser le centre-bourg de Volvic par le déplacement de l'Office de Tourisme du bâtiment municipal actuel (ancienne halle), le centre-ville de Volvic sera doté chaque saison touristique d'un chalet d'accueil complémentaire.

Aires de camping-car

RLV dispose de 4 aires de camping-car communautaires au Cheix-sur-Morge (7 places), Riom (4 places), Paugnat (12 places), et Châtel-Guyon (14 places).

Depuis 3 ans, une forte augmentation de la fréquentation de ces espaces est constatée. L'année 2020, et la période de crise sanitaire, a fortement contribué à cette tendance (location de vans et camping-cars en vogue).

Des travaux d'aménagement ont été validés en 2020 pour améliorer les contrôles d'accès, notamment à Châtel-Guyon.

Équipements touristiques

▪ Clair Matin

Le Centre d'Hébergement Clair Matin de Saint-Ours-les-Roches, a été créé pour répondre à une demande importante d'hébergements touristiques pour les groupes (scolaires, colonies) au plus près des sites dédiés à la volcanologie, aux activités sportives de pleine nature et à la découverte environnementale.



D'une capacité de 140 lits, le site a été confié en délégation à l'association UFCV en 2017.

L'année 2020 n'a pas permis d'atteindre les objectifs de fréquentation fixés, en raison de la situation sanitaire :

- Chiffre d'affaires : 37 272 € (500 000 € prévus)
- Annulation ou report de la plupart des séjours
- Déclaration du personnel en chômage partiel pour conserver les emplois pérennes, pas d'embauche de personnels saisonniers
- Ouverture impossible en automne et hiver

Compte tenu de ce contexte et en l'absence de chiffres d'affaires, RLV a choisi de ne pas appliquer la redevance à Clair Matin.

Office de tourisme intercommunal Terra Volcana

Principales missions de Office de Tourisme :

- mettre en œuvre la politique locale du tourisme et du thermalisme définie par RLV,
- assurer les missions d'accueil et d'information des touristes,
- organiser la promotion touristique du territoire de RLV et de Plaine Limagne,
- concevoir des séjours et assurer leur commercialisation
- contribuer à l'animation et à la valorisation des atouts touristiques, patrimoniaux, culturels et naturels
- animer le réseau des socioprofessionnels.

Aux 3 bureaux d'accueil permanents de Riom, Volvic et Châtel-Guyon s'ajoutent des bureaux d'accueil saisonniers (site du Goulet, Château de Randan, ...).

Bilan 2020 :

- 3 mois de fermeture administrative liée à la crise sanitaire
- plus de 23 000 visiteurs accueillis et renseignés, (32 000 en 2019)
- un chiffre d'affaires boutique réalisé de 37 000 € (14 000 en 2019)
- la vente de prestations-billetterie pour 16 000 € (12 000 € en 2019)
- 294 partenaires-adhérents (pour 240 en 2019)
- Podium de provenance des visiteurs : Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France, Bretagne / Hauts de France

▪ Manifestations

Le fonctionnement des clubs a également été fortement perturbé. Sur les 6 manifestations prévues, trois ont pu avoir lieu :

- une compétition départementale UNSS a rassemblé 124 nageurs le 22 janvier,
- deux compétitions organisées par le CNR, le 9 février et le 11 octobre ont respectivement attiré 300 personnes (dont 150 nageurs) pour la première et 80 nageurs pour la seconde (pas de public pour raison sanitaire).



▪ Projet d'extension

Le projet a pu se poursuivre avec un léger décalage dans le temps et a vu la réception des réponses au concours d'architectes. Le jury a plébiscité le projet ci-dessous qui prévoit de :



- Conserver une grande partie de l'existant (notamment vestiaires publics et bassin sportif)
- Augmenter la capacité d'accueil des groupes et la fonctionnalité des locaux
- Pouvoir accueillir en simultanément différents publics
- Créer une halle ludique comprenant un bassin ludique, un bassin dédié aux « activités formes », un espace détente (sauna/hammam/jacuzzi), un toboggan et une pataugeoire
- Améliorer l'aménagement extérieur (kiosque/plages)
- Créer un bassin d'apprentissage dédié aux scolaires
- Améliorer la performance énergétique du bâtiment, Rénover la filtration et le système de traitement d'air
- Prévoir en optionnel des équipements extérieurs attractifs (toboggan et jeux d'eau)
- Maintenir l'enveloppe financière fixée :

- Coût de base : 5 950 000 € HT
- Coût des options : 1 220 000 € HT
- Frais annexes : 1 406 000 € HT

Coût total Opération : 8 576 000 € HT

▪ Changement de direction

La fin d'année a été marquée par un changement de direction. L'équipe en place a assuré, par l'intermédiaire des chefs d'équipes, un intérim d'un mois sans directeur, avec un grand professionnalisme.

Gestion de la crise sanitaire

La Direction des sports a dû faire face aux conséquences de la crise sanitaire et aux multiples directives gouvernementales en matière de pratiques sportives. Celles-ci ont fortement impacté la gestion des équipements sportifs.

Un protocole de reprise du sport a été établi et diffusé à l'ensemble des utilisateurs des équipements sportifs (scolaires et associations), prenant en compte les directives du Ministère des sports et auquel s'ajoute le protocole sanitaire de chaque fédération liée à chaque discipline. Un référent « Covid » a été mis en place dans chaque association, afin de veiller au respect du protocole sanitaire et faire le lien avec la Direction des sports.

	Confinement du 15/03 au 7/06	Déconfinement du 8/06 au 26/10	Phase 1 du confinement du 27/10 au 27/11	Phase 2 du confinement du 28/11 au 15/12	Déconfinement du 16/12 au 16/01/2021 Couvre-feu à 20h
Sport associatif	Interdiction totale	Autorisé en intérieur et extérieur avec protocole sanitaire et mise en place de jauges	Interdiction totale	Autorisé uniquement en extérieur avec protocole sanitaire et mise en place de jauges	Autorisé en extérieur pour tous / autorisé en intérieur seulement pour les mineurs avec protocole sanitaire et mise en place de jauges
Sport scolaire	Interdiction totale	Autorisé en intérieur et extérieur avec protocole sanitaire et mise en place de jauges			
Sport publics prioritaires *	Interdiction totale	Autorisé en intérieur et extérieur avec protocole sanitaire et mise en place de jauges			

***publics prioritaires** : sportifs haut niveau, formation universitaire ou professionnel, sur prescription médicale, en situation de handicap.

Équipement	Total des heures	Taux d'utilisation		Répartition par origine		Répartition par type d'utilisateur		
		2020	2019	RLV	Extérieurs	Scolaires	Assos	Autres
Centre Régional de Tir à l'Arc	1 346h15	60.78%	58.20%	91.60%	8.40%	12.80%	70.10%	17.10%
Centre de Tennis Couvert	1 940h	65.50%	68.30%	95.60%	4.40%	6.80%	88.80%	4.40%
Gymnase Aimé Césaire	3 338h45	75.40%	80.49%	98%	2%	46.60%	50.90%	2.50%

Les données de ce tableau doivent être relativisées du fait de la crise sanitaire qui a entraîné la fermeture des équipements durant plusieurs semaines. Le nombre d'heures d'utilisation totale a largement diminué (14 470 heures d'utilisation en 2019 contre 6 625 heures en 2020). Néanmoins, les taux d'occupation restent relativement stables.

Impact de la crise sanitaire sur les recettes générées par la mise à disposition des équipements aux établissements scolaires et pour diverses manifestations spéciales (loto) :

Montant de recettes de l'année scolaire 2018/2019 (année classique) : 35 039 €

Montant de recettes de l'année scolaire 2019/2020 (3^{ème} trimestre non facturé à cause de la pandémie) : 25 932 €

Soit une baisse de recettes 9 107 €.

Manifestations

Installations sportives	Principales associations utilisatrices	Manifestations initialement programmées en 2020 <i>Report prévu sur 2021</i>
Centre Régional de Tir à l'Arc	Archers riomois : 187 licenciés	<ul style="list-style-type: none"> - Championnat de France de Tir à l'arc - Championnats régionaux d'escalade - Tournois de badminton - Tournois multi chances tennis - Open Tennis de septembre et décembre
Centre de Tennis Couvert	Fédération de Tennis regroupement de clubs : 294 licenciés	
Gymnase Aimé Césaire	Club Rappel d'Escalade : 299 licenciés Riom Badminton Club : 210 licenciés	

Temps forts

▪ Tour de France

Le 11 septembre, le Tour de France a fait escale sur notre territoire lors de la 13^{ème} étape reliant Châtel-Guyon au Puy-Mary, avec une traversée sur le territoire de RLV. La grande boucle dispose d'une notoriété internationale permettant à Riom Limagne et Volcans et ses 31 communes, le temps d'une journée, de bénéficier d'une grande visibilité à travers le monde.

Malgré un contexte particulier lié à la crise sanitaire, de nombreuses animations pour petits et grands ont pu être organisées sur l'ensemble du territoire afin de fêter pleinement cet événement. La mobilisation des communes, commerçants, habitants, associations, bénévoles ... ont permis d'animer, décorer, mettre en valeur notre agglomération aux couleurs du Tour de France.

Le Tour de France a été l'occasion aussi pour RLV de promouvoir le Cyclisme Féminin en apportant un soutien appuyé à l'opération « Donnons des elles au vélo » lancée par le club omnisport de Courcouronnes. L'ambition de ce projet est de promouvoir le cyclisme féminin, et, dans un souci de visibilité et d'égalité sportive entre les hommes et les femmes, de faire renaître des courses par étapes féminines partout dans le monde qui n'existe plus depuis 1989.



- Terre de Jeux 2024

Riom Limagne et Volcans labelisée « Terre de Jeux 2024 » en 2019, a également déposé sa candidature pour positionner le Centre Régional de Tir à l'arc (CRTA) comme Centre de Préparation des Jeux (CPJ).

Le Comité Olympique a annoncé la sélection du CRTA le 5 octobre. Cet équipement va ainsi intégrer le catalogue officiel olympique qui sera accessible à l'ensemble des délégations du Comité National Olympique et des fédérations. Un important travail de communication et de promotion du CRTA a donc débuté, afin d'accueillir prochainement ces délégations.

Une aubaine pour le territoire et pour le CRTA qui va faire l'objet de travaux d'extension et proposera bientôt 26 pas de tir supplémentaires, qui s'ajouteront aux 54 pas de tir déjà existants.



Culture

Jardins de la Culture

Véritable quartier culturel à proximité du centre-ville de Riom et d'autres équipements culturels de l'agglomération comme les musées, les Jardins de la Culture comprennent :

- Une médiathèque (ouverte depuis mars 2019) : à la tête du réseau de lecture publique composé de 26 bibliothèques sur le territoire.
- Un Relais d'Assistants Maternels (ouvert depuis mars 2019) : le RAM est un lieu d'information mais aussi le guichet unique pour les inscriptions en structures des tout jeunes enfants.
- Le complexe cinématographique Arcadia (ouvert en décembre 2018) : composé de 3 salles (soit 500 places) et d'1 salle de réunion (120 places).
- Une école municipale d'arts plastiques et de musique (ouverte en septembre 2020) : située dans l'ancien couvent des Rédemptoristes réhabilité pour l'occasion.
- Un parc paysager (sur 5 640 m²) composé de 2 jardins pensés pour la lecture en extérieur, les rencontres et les animations culturelles.
- Un parking souterrain (82 places)

- Fin du chantier des écoles municipales d'arts plastiques et de musique

L'année 2020 a été l'année de la finalisation du projet des « Jardins de la Culture ».

D'un montant de plus de 9 000 000 d'Euros, l'opération a été soutenue par différents partenaires :

- L'État à hauteur de 953 495 € (DSIL et DETR)



- La Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 500 000 €
- Le Département du Puy-de-Dôme à hauteur de 320 000 €
- La Fondation d'entreprise Michelin à hauteur de 216 200 €
- Le Club des mécènes de la Fondation du patrimoine à hauteur de 6 600 €

En parallèle une souscription populaire via la Fondation du patrimoine a été lancée. À ce jour, 5 169 € de dons ont été récoltés.

Après un déménagement des écoles d'enseignements artistiques en début d'année 2020, l'inauguration et le début des cours devaient avoir lieu en avril 2020. L'ouverture de l'équipement a été repoussée à la rentrée scolaire 2020, pour permettre l'accueil des quelques 900 élèves.

La salle d'exposition des écoles municipales d'arts plastiques et de musique située dans la chapelle du couvent des Rédemptoristes

- Les impacts du COVID sur les équipements des Jardins de la Culture
 - Fermeture de la Médiathèque des Jardins de la Culture du 14 mars au 11 mai 2020, puis fermeture du 30 octobre au 28 novembre 2020.
 - Fermeture du Cinéma Arcadia du 14 mars au 2 juin 2020, puis fermeture depuis le 30 octobre 2020.

Dans ce contexte sanitaire, la fréquentation du complexe cinématographique et son chiffre d'affaire sont en recul par rapport à l'année 2019.

Ainsi, le conseil communautaire a décidé d'apporter une aide financière en exonérant la société gestionnaire du complexe de 24 224€ en 2020 (part variable du loyer 2019 et loyer fixe 2020).

Le cinéma Arcadia est en attente des annonces gouvernementales autorisant une réouverture et une reprise d'activité.

Soutien financier à différents acteurs culturels

Le conseil communautaire lors de la réunion du 18 février 2020 a adopté un dispositif permettant l'octroi d'un fonds de concours RLV à destination des communes souhaitant investir dans des projets d'équipements culturels supra-communaux. L'octroi de cette aide peut varier de 60 000 à 200 000 € en fonction du projet. La première attribution du fonds de concours RLV a concerné la commune de Volvic (200 000 €), en soutien du projet de création d'une médiathèque communale qui fera partie du réseau de lecture publique de RLV.

Riom Limagne et Volcans continue de soutenir la pratique musicale sur le territoire, avec notamment le renouvellement pour 3 ans des conventions de partenariat avec 3 écoles de musiques associatives du territoire (Châtel-Guyon, Les Martres d'Artière et Mozac). Ce dispositif prévoit le versement d'une aide financière chiffrée à 50 € par élèves habitant le territoire de RLV, en contrepartie, les associations s'engagent à participer à au moins 2 manifestations par an organisées ou soutenues par RLV.

Démarrage de nouveaux projets

- Création d'un Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC). Ce dispositif, en partenariat avec l'État (DRAC et Éducation Nationale), la Région et le Département, a pour objectif de valoriser la pratique artistique et culturelle sur le territoire d'un EPCI, notamment en organisant des actions transversales et transgénérationnelles.

Un groupe de travail mis en place fin 2020 coordonne et prépare la construction d'une future convention triennale sur la thématique « Quelle culture pour demain ? ».

La définition du plan d'action et des axes du futur CTEAC s'appuie sur un état des lieux des pratiques culturelles du territoire commencée en 2020. Grâce à tous ces éléments, le CTEAC pourra être effectif pour la rentrée 2020-2021.

- Préparation des Assises de la culture 2021. Débutée fin 2020, sous l'impulsion du Président et de la Vice-présidente déléguée à la Vie culturelle, l'organisation d'Assises de la culture en 2021 aura pour objectif de réunir tous les acteurs culturels du territoire (collectivités, associations, bénévoles, entreprises, artistes, habitants...) afin d'échanger et de pouvoir construire la culture de demain, dans la perspective d'un projet de territoire. Avec un démarrage prévu en février 2021 et des temps de rencontres tout au long du 1^{er} semestre, les Assises de la culture rendront leurs verdicts à l'automne 2021.
- Soutien de la candidature Clermont – massif central 2028 : candidature au titre de « Capitale européenne de la culture ». Clermont-Ferrand s'est officiellement portée candidate à la sélection de la Capitale européenne de la culture. Voisine directe de la métropole, RLV a décidé de s'impliquer dans le soutien de cette candidature. Pour ce faire, ont débuté fin 2020 des échanges entre les services culturels de la CAM et de RLV, ainsi que la proposition d'adhérer à l'association « Clermont – massif central 2028 » (pour présentation en conseil communautaire du 3 février 2021).

Enseignement musical

L'école de musique d'Ennezat – Riom Limagne et Volcans compte aujourd'hui 240 élèves âgés de 5 à 72 ans issus de 23 communes RLV.

15 agents titulaires du Diplôme d'État (DE) de professeur enseignent dans des disciplines variées comme la pratique instrumentale, les musiques actuelles, l'éveil musical, la formation musicale, la chorale adultes, l'orchestre junior et les ensembles de musique de chambre.

L'école est ouverte aux enfants âgés d'au moins 5 ans et aux adultes, la priorité étant laissée aux enfants (9,16 % d'élèves inscrits à un cours d'instrument sont des adultes).

L'accès à la culture pour tous est également encouragé par une grille de tarifs établie en fonction du quotient familial et par le parc d'instruments destinés à la location pour les nouveaux élèves.



Enseignement à distance

Grâce à de nombreux dispositifs déployés dès la 1^{ère} semaine de confinement, les enseignants ont assuré une véritable continuité de service à l'ensemble des usagers.

Ainsi, différentes pratiques et outils ont été mis en place pour un enseignement en distanciel : cours d'instrument en visio, utilisation de chaînes privées *YouTube*, utilisation des tableaux numériques type *Padlet* et *Netboard*. Enfin, les enseignants ont également réussi à recréer leur école de musique, grâce à une plateforme *Discord* regroupant différents espaces permettant aux enseignants, aux élèves et leurs familles de rester en lien et de conserver et développer leur pratique artistique.

- Diffusion
 - 5 scènes ouvertes à l'école de musique, à Chambaron-sur-Morge, au Cheix-sur-Morge, aux Martres-sur-Morge
 - Concert des profs à Varennes-sur-Morge
 - Résidence des classes de musiques actuelles à La Puce à l'Oreille

- Journées Européennes du Patrimoine - Visite commentée et en musique de l'église Saint-Amable, enseignants de l'école de musique et animateurs du Pays d'Art et d'Histoire

- Service commun « Interventions musicales en milieu scolaire »

Sur le terrain, 4 agentes titulaires du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) mènent des séances d'éveil artistique et de pratiques musicales collectives permettant aux élèves de vivre des démarches artistiques, d'acquérir des connaissances et des compétences musicales.

A ce jour, 1 950 élèves issus de 82 classes bénéficient de cet enseignement. 1 689 heures annuelles sont assurées par les 4 DUMIstes, soit 2,35 ETP.

Plusieurs projets sont menés en partenariat avec les enseignants de l'école de musique d'Ennezat – RLV. Les musiciennes-intervenantes sont placées sous l'autorité du directeur de l'école de musique d'Ennezat – RLV ; le conseiller pédagogique départemental en éducation musicale de l'Education Nationale est également invité aux différentes réunions de concertation.

Durant les périodes de confinement, les musiciennes intervenantes ont assuré la continuité du service commun grâce à des échanges réguliers d'enregistrements audio et vidéo et différents supports pédagogiques par mails avec les écoles primaires. Les intervenantes ont également créé leurs chaînes privées *YouTube* pour offrir des cours à tous les élèves. 3 vidéos permettant de se familiariser avec les gestes barrière ont également été réalisées avec le concours des enseignants de l'école de musique ; une initiative saluée par l'Académie de Clermont-Ferrand.

Lecture publique

- Médiathèque des Jardins de la Culture

- Accueil du public

La Médiathèque des Jardins de la Culture en développement constant depuis son ouverture en mars 2019 accueillait avant le 1^{er} confinement et pour le seul mois de février 2020 près de 20 000 visiteurs.

Pour l'ensemble de l'année 2020, elle a comptabilisé 85 138 entrées pour 141 483 en 2019.

En dépit de la pandémie, en adaptant ses services aux mesures gouvernementales, elle accueillait le public dans ses murs dès le 13 mai et rouvrait ses portes fin novembre suite au 2^e confinement avec les objectifs de services suivants :

- Assurer le prêt des documents après quarantaine
- Fournir des espaces de travail et de lecture en limitant les jauges
- Permettre l'accès sécurisé à des postes informatiques

- Offres de services

Pendant cette période de moindre ouverture, le service de lecture publique a travaillé en interne sur :

Collections :

- Fin de la constitution des collections dans le cadre du budget d'investissement pour l'opération Médiathèque : 53 000 € en 2020.
- Renforcement de l'offre en matière de musique. Traitement du fonds participatif de CDs audio constitué grâce aux dons des habitants de RLV et de France Bleu soit près de 700 CDs.
- Amélioration de la présentation et du signalement de certains fonds : Fiction ados et jeunes adultes, S.F.
- Développement des contenus numériques

Liens avec le public :

- Présence accrue sur les réseaux sociaux
- Médiation autour de la culture scientifique et technique : création du blog de l'Atelier
- Déclinaison virtuelle de l'action culturelle : lectures d'albums en ligne, conseils de lectures

- Accompagnement de l'école à la maison : sélection de sites et élaboration de dossiers thématiques



DIY à l'Atelier en juillet 2020



Piano à Riom en octobre 2020

Nombre d'inscrits actifs Médiathèque	8 679
Nouvelles inscriptions Médiathèque	2 022
Nombre de prêts Médiathèque	172 998

- Réseau des bibliothèques (hors Médiathèque communautaire)

- Gestion de la pandémie du Covid-19

Adaptions fréquentes d'accès aux espaces, des horaires d'ouverture et des services

- Accompagnement permanent des équipes des bibliothèques et des Mairies

Altération de la continuité du service public mais mise en œuvre de services « à la demande »

- Prêts indirects « Drive », « Click and collect » ; valorisation des ressources numériques

- Mise en réseau informatique

Février : des 13 bibliothèques de l'ex territoire de Limagne d'Ennezat

Décembre : des bibliothèques de Sayat, Saint-Ours-les-Roches et Charbonnières-les-Varennes (informatisation de la collection : 4 500 documents par les bibliothécaires communautaires)

- Fréquentation et usages

Nombre d'inscrits actifs Réseau/Médiathèque	10 103
Nouvelles inscriptions Réseau (hors Médiathèque)	382

- Acquisitions documentaires

Un budget d'acquisition partagé selon les fonctionnements et objectifs de chaque équipement.

Nombre documents (hors périodiques)	Dépenses acquisitions documentaires	Dépenses abonnements périodiques	Dépenses TOTALES
5 271	78 978,54 €	4 507,78 €	83 486,32 €

238 502 prêts

2 466 réservations du 1^{er} janvier au 1^{er} mars

Adaptation de la Navette documentaire en fonction des ressources disponibles et des contraintes sanitaires liées à la prévention de la pandémie.

- Acquisitions petit mobilier valorisation des collections
Ménérol ; Mozac ; Saint-Bonnet-près-Riom ; Chappes ; Malintrat ; Martres-sur-Morge ; Saint-Beauzire ;
Saint-Ignat
Investissement = 2 000,00 €

- Médiations culturelles (hors Médiathèque communautaire)
Au moins une action culturelle communautaire dans chacune des bibliothèques : « Tout ça c'est des
histoires » : contes animés par des professionnels et jeux de plateau ou numériques
Collaboration à la manifestation « Les Grands Espaces Littéraires » de Sayat



Bibliothèque du réseau à Clerlande

Perspectives pour 2021

- Achèvement de la mise en réseau informatique des bibliothèques de RLV.
- Mise en œuvre de la Charte de coopération sur les missions communautaires entre les bibliothécaires bénévoles et RLV.
- Mise en œuvre progressive d'une politique documentaire commune.
- Adaptation de la Navette documentaire au Réseau de lecture publique RLV (véhicule, logistique).
- Assises de la Culture RLV.
- Actions conduites en transversalités dans le cadre du CTEAC.
- Inauguration de la nouvelle médiathèque de Volvic.

Musées

Constance et adaptabilité ont été les maîtres-mots de cette année pour les musées qui n'ont eu de cesse de s'adapter et de proposer des actions avec les moyens humains et financiers à disposition, pour continuer de garder le lien avec ses visiteurs. Tout l'enjeu de l'année 2020, de mi-mars à fin décembre aura été de trouver des solutions pour transmettre, valoriser et protéger les collections. Ce sont ces missions inhérentes à nos structures labélisées « musées de France » qui ont été au cœur du travail des agents des musées de Riom Limagne et Volcans et nous permettent aujourd'hui d'affirmer, que oui la culture est essentielle pour la Cité et ses habitants.



7 480 visiteurs dont 5 091 au musée Mandet et 2 389 au musée Régional d'Auvergne	Musées de Riom
2 845 visiteurs	Exposition Ondulations
571 visiteurs	Exposition Muses & Merveilles
15 auteurs de bande dessinée	Exposition « Le Musée régional sort de sa bulle »
1 926 élèves et accompagnateurs	Animations diverses
435 enfants et accompagnateurs	Ateliers et visites pendant les vacances scolaires

Deux acquisitions d'objets d'art :

Le vase *La danse des homards* en verre soufflé par Petr Janecky et gravé à la molette par Jara Sara. (Acquisition financée par Riom Limagne et Volcans avec la participation de l'association des Amis des musées de Riom).

La seconde acquisition est une aquarelle sur calque : *Portrait du Fayoum* (don des Amis des musées de Riom).

- Expositions temporaires

- Exposition ONDULATIONS, 23 novembre 2019 - 2 août 2020

L'artiste a présenté son univers à la fois délicat et foisonnant et a su, avec grâce, se faufiler harmonieusement parmi les collections permanentes du musée. Seront convoqués pêle-mêle, Alice au pays des merveilles, la céramique, Erik Satie, le verre soufflé, Shakespeare, les textiles délicats et le monde aquatique, etc.

- Exposition MUSES & MERVEILLES, 19 novembre 2020 – 25 avril 2021

Ce projet artistique, né durant le premier confinement, est signé par l'illustratrice de jeunesse, Fabienne Cinquin. Elle s'est emparée de l'histoire du musée, son bâtiment et ses collections pour imaginer une parade joyeuse et pleine de vie sur les murs de l'ancienne orangerie.



- Le Musée régional d'Auvergne sort de sa bulle ! du 4 juillet au 14 novembre 2020

Les objets présents dans les vitrines ne témoignent pas d'une seule histoire, mais de plusieurs, grandes et petites. Celles des habitants de l'Auvergne actuelle et celles des visiteurs s'y mêlent tout naturellement.

Quinze thèmes correspondant aux quinze grandes vitrines du musée ont été sélectionnés et les auteurs ont été invités à choisir l'une d'elle pour en tirer une histoire en 2 planches.

- Collections

Durant l'année 2020, n'y a pas eu de programmations de restaurations du patrimoine mais une politique générale de veille et d'entretien des collections des deux musées. En plus de ces activités, le service lié aux collections a répondu à 19 demandes d'informations scientifiques sur les collections et préparer le prêt de deux épées au château-musée de Foix (musée départemental) pour l'exposition temporaire « Épées de légendes : d'Excalibur au sabre laser » présentée du 5 juillet au 30 décembre 2021.

- Service des publics

A l'image des années passées, le service des publics des musées de Riom Limagne et Volcans a développé en 2020 une programmation culturelle diversifiée pour ses publics. L'objectif est de transmettre les collections, les savoirs en adaptant les discours et les formes de transmissions (ateliers, jeux, conférences, concerts etc.). Voici une liste non exhaustive des différentes formes d'animations que les musées ont mis en place : « déjeuner au musée », « sortez de votre réserve », des visites contées, un temps de rencontre avec un auteur de bande dessinée (Boris Sabatier), des ateliers pendant les vacances scolaires en fonction de l'âge, des animations autour des expositions temporaires, des tutoriels d'activités à destination du jeune public pour favoriser les pratiques artistiques, l'écriture d'un conte et des vidéos pédagogiques.

Pays d'Art et d'Histoire

- Label

La procédure d'extension du label aux 31 communes de RLV se poursuit avec l'appui de la D.R.A.C. et une chargée de mission recrutée grâce à des fonds Leader. Une exposition itinérante présentant le label et les atouts du territoire a été réalisée.

Les référents patrimoine - Ambassadeurs du Pays d'art et d'histoire Qu'ils soient élus ou président d'association, chaque commune a désigné une ou deux personnes amenées à devenir les interlocuteurs privilégiés du Pays d'art et d'histoire et les acteurs du nouveau projet de territoire à venir.

Travaux de restauration extérieure de la tour de l'Horloge (octobre 2020-octobre 2021) : l'ancienne boutique de l'hôtel Guymoneau a été investie par le PAH permettant de conserver une visibilité et un accueil durant cette période. Une vitrophanie aux couleurs de RLV a été créée.



- Programmation adaptée

Les méthodes ont été repensées pour la sécurité du public et des conférenciers (parcours plein air, temps de visite réduit, masque, jauge, système de réservation). La Sainte-Chapelle est restée fermée à la visite libre. Au musée, une formule a été inaugurée intégrant des conférences et ateliers au cycle de visites thématiques (*Noir c'est noir*). Fréquentation totale : 811 personnes.



Les réservations groupes ont été nombreuses (promotion de *l'Office de tourisme*) mais la plupart ont été annulées. L'exposition temporaire « *Est-ce ainsi que les arbres vivent ?* » a été repoussée à 2021.

- Manifestation nationale

Les Journées Européennes du Patrimoine ont été maintenues à minima avec des visites pour les individuels et en famille et un moment musical dans le jardin de la cour d'appel avec *Mandragore*. Fréquentation totale : 428 personnes.

- Accueil du jeune public

Le programme a été adapté (visites en extérieur, jauge réduite, ateliers avec protocole strict). Les jeux de piste en autonomie ont été très appréciés (70 familles soit 300 personnes).

Fréquentation totale : 630 enfants

- Continuité pédagogique avec le Pays d'art et d'histoire

Les interventions scolaires ont pu se poursuivre après le confinement (visites en plein air et interventions en classe) notamment le projet « *L'arbre à l'école* » avec des sorties nature faisant appel à des intervenants (sylviculteur, animateur nature, éducateur à l'environnement et le CENA). Fréquentation totale : 1 900 élèves.

- Une présence sur les réseaux

Faute de médiation directe, pour garder le lien, des actions ont été développées : livrets, diaporamas, jeux, tutos ou quizz, opération photo participative, partenariat avec le journal La Montagne. Facebook +287 abonnés Instagram +200 abonnés.

- Communication digitale

Le Parcours Riom a été réédité et un Parcours Mozac est sorti. Les programmes Rendez-vous sont devenus numériques et réduit à des périodes 3 mois afin de gagner en flexibilité.

Investissement

Le Pays d'art et d'histoire a actualisé les expositions permanentes de la tour de l'Horloge et celle de Saint-Amable (nouveau design et charte VPAH). Des supports et vitrines ont été réalisés pour les maquettes des Jardins de la Culture. Pour les outils pédagogiques : une machine Caméo, une mallette enluminure et un coffret sur les matériaux.

Petite Enfance

RLV gère 11 établissements d'accueil de jeunes enfants : les multi accueils de Riom, Châtel-Guyon, Ennezat, Volvic, Sayat, Saint-Ours et Pagnat ; la crèche familiale de Riom ; la micro-crèche de Saint-Laure ; le lieu d'accueil enfants-parents ; le relais assistants maternels ; pour une capacité d'accueil de plus de 300 enfants.

Semaine de la Petite Enfance

Cette manifestation, qui s'est déroulée le 1^{er} février 2020 de 9h30 à 12h30 au Centre Régional de Tir à l'Arc, s'adresse aux familles du territoire pour leur permettre de mieux connaître les différentes structures d'accueil et les activités pour les enfants de 0 à 6 ans. Les familles y rencontrent les professionnels de la petite enfance, découvrent les services et structures existants sur le territoire, échangent sur les modes d'accueil et les activités pour enfants, et peuvent poser des questions sur le développement et les besoins de l'enfant.

Des portes ouvertes des structures d'accueil et des animations ont été proposées aux familles du 3 au 8 février 2020.

En plus des structures d'accueil de RLV, ont participé les centres sociaux et culturels, les ludothèques, les bibliothèques, les associations d'assistants maternels, les partenaires associatifs, le service de Protection Maternelle Infantile et la Caisse d'Allocations Familiales.

Dans le cadre de cette semaine, la médiathèque a organisé plusieurs programmations :

- le 4 février 2020 : conférence « Il était une fois des bébés et des livres. Pourquoi lire et raconter des histoires aux tout-petits ? » par Evelio Cabrejo Parra, psycholinguiste de l'association A.C.C.E.S (Actions Culturelle Contre les Exclusions et les Ségrégations).
- le 6 février 2020 : animation « Quand les livres et le jeu se rencontrent »
- du 28 janvier au 22 février 2020 : exposition « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés »

La crise sanitaire a entraîné la fermeture de l'ensemble des services petite enfance. Les fonctionnements des structures multi accueils, Relais assistants maternels et LAEP ont été perturbés à partir du 16 mars 2020, date du 1^{er} confinement.

Le quotidien des parents a été bouleversé, les amenant pour certains à revoir leurs besoins en termes de garde de leur(s) enfant(s), voir un retrait pour les cas de précarisation des familles. Une réduction de l'amplitude horaire a été largement constatée, expliquée par le télétravail et le chômage partiel.

- Lieu d'accueil Enfant Parent (LAEP)

Le 8 janvier, une 2^{ème} antenne du Lieu d'Accueil Enfants-Parents « Mo 'Doux » a été ouverte dans les locaux du multi accueil de Volvic pour renforcer les missions du LAEP d'Ennezat.

Cet espace de rencontres et d'échanges autour de jeux entre parents, jeunes enfants de 0 à 6 ans, futurs parents, est animé par une équipe de professionnelles et bénévoles.

Le LAEP a été fermé de mars à septembre.

- Relais Assistants Maternels (RAM)

Les agents du RAM ont développé une offre de service à distance, et ont réussi, par téléphone, courrier, questionnaires, padlet à maintenir le lien avec les professionnels et les familles du territoire pour communiquer, diffuser, accompagner, partager, identifier des difficultés de positionnement, etc. Cela a permis d'informer concernant les protocoles sanitaires, de partager de la documentation professionnelle et faire découvrir des outils professionnels (tutoriels proposant des activités aux enfants en lien avec leurs besoins).

Le 11 mai, le service a rouvert sans ateliers. Les rendez-vous avec les usagers ont été réalisés par téléphone. Les rendez-vous et les ateliers en présentiel ont pu reprendre dès septembre permettant aux assistants maternels de partager leurs pratiques professionnelles en cette période difficile et angoissante tant pour les enfants et les professionnels que les parents.

La Journée des Assistants Maternels, organisée habituellement chaque année, a dû être annulée. Une exposition retraçant la journée de l'assistant maternel a été présentée aux familles par les agents du RAM pour remplacer la manifestation.

- Multi-accueil de Riom

A partir du 16 mars, le multi-accueil est resté ouvert afin d'accueillir 10 enfants de parents à professions prioritaires par jour, soit 18 enfants différents du 16 mars au 11 mai 2020.

Un roulement du personnel de tous les multi-accueil de RLV a été mis en place chaque semaine.

- Autres structures multi-accueil

Le 11 mai, le Ministère des Solidarités et de la Santé, a permis, à partir d'une mise en application d'un protocole très strict, le retour des enfants dans les structures : pas de brassage des groupes d'enfants, pas d'entrée des parents dans la crèche, désinfection des jeux et surfaces plusieurs fois par jour, port du masque obligatoire pour les adultes, lavage des mains réguliers.

Le personnel des services de RLV fermés (piscine, musées) a été déployé dans les crèches en renfort pour l'entretien des locaux et du matériel.

ANALYSE DE FREQUENTATION DES EAJE 2019 - 2020							
STRUCTURES	AGREMENT	NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS EN 2019	NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS EN 2020	NOMBRE D'HEURE DE PRESENCE REELLES 2019	NOMBRE D'HEURE DE PRESENCE REELLES 2020	NOMBRE D'HEURES DE PRESENCE FACTUREE 2019	NOMBRE D'HEURES DE PRESENCE FACTUREE 2020
CHATEL-GUYON	44	214	123	80 242,50	59 115,00	88 141,14	62 121,66
VOLVIC	25	90	59	32 060,00	29 399,25	37 276,00	31 458,80
PAUGNAT	15	66	43	25 716,25	16 695,00	28 244,34	17 482,99
SAYAT	15	69	35	27 333,75	21 367,75	29 289,96	22 720,66
ST OURS	15	70	34	25 879,00	16 564,50	27 294,82	17 182,26
ENNEZAT	25	86	58	36 101,90	33 798,75	38 944,85	35 715,67
ST LAURE	10	34	25	15 296,50	14 245,25	18 208,80	14 638,31
RIOM	83	257	230	109 061,75	89 860,25	120 433,25	96 097,09

Tour de France

Le 11 septembre 2020, les multi accueil de Châtel-Guyon et Ennezat ont organisé dans leur cour une course en draisienne ou tricycle avec les jeunes enfants à l'occasion de la Grande Boucle.

Des activités manuelles en collaboration avec les résidents de l'EHPAD d'Ennezat (peinture, collage) ont permis de confectionner la décoration des crèches.

La crise sanitaire n'a pas permis aux résidents de l'EHPAD de venir encourager les petits cyclistes. Un film et des photos leur ont été envoyés pour conforter cet échange intergénérationnel.

Travaux en régie

- Climatisation dans toutes les structures
- Installation de jeux extérieurs
- Plantations de haies
- Pose de stores et électrification des volets
- Réfection des peintures

INVESTISSEMENTS 2020	
Multi-accueil Châtel-Guyon	18 498,00 €
Multi-accueil Volvic	10 953,00 €
Multi-accueil Pagnat	1 389,00 €
Multi-accueil Sayat	13 302,00 €
Multi-accueil Saint-Ours-les-Roches	23 076,00 €
Multi-accueil Ennezat	1 512,00 €
Multi-accueil Riom	6 842,00 €
RAM	5 412,00 €
Crèche Familiale	238,80 €
Multi-accueil Mozac	1 560,00 €
TOTAL	84 802,80 €

Ce projet permettra de répartir les enfants inscrits à l'actuelle crèche de Riom dans deux établissements distincts. L'ouverture est prévue début janvier 2022. Les travaux devraient se terminer à la fin de l'automne 2021, ce qui permettra les aménagements des extérieurs de la structure et son aménagement en fin d'année 2021.

NATURE DES DEPENSES	DEPENSES € HT	RECETTES €	
Travaux post appel d'offres	1 597 713.28	RLV FONDS PROPRES	458 597.83
Avenant 1 travaux lot 1	13 356.77	REGION AURA	911 695.00
Avenant 2 travaux lot 1	17 997.43	CD63	200 000.00
Avenant 1 travaux lot 14	7410.00	DETR	150 000.00
Maitrise d'œuvre + avenant	135 392.10	CAF	153 875.00
Études diverses	44 427.25		
Équipements	57 871.00		
TOTAL DEPENSE HT	1 874 167.83	TOTAL SUBVENTION	1 874 167.83

Enfance-jeunesse

Animation sportive à l'école

RLV intervient dans 11 écoles primaires du territoire à raison d'1h30 à 2h par semaine par classe (communes de Chappes, Chavaroux, Clerlande, Ennezat, Entraigues, Les Martres-d'Artière, Les Martres-sur-Morge, Lussat, Malintrat, Saint-Beauzire, Saint-Ignat, Saint-Laure, Surat, Varennes-sur-Morge).

En partenariat avec l'Education Nationale, les ETAPS (Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives) agréés mettent à disposition leur expertise professionnelle au service des enseignants et des élèves afin de proposer des situations d'enseignement avec l'objectif de faire acquérir les compétences attendues dans les programmes EPS.

De nombreux sports sont proposés, des plus classiques (athlétisme, sports collectifs) au plus originaux (kindball, escrime, golf, tchoukball).

Ces pratiques permettent, au-delà du développement de l'enfant, la découverte des sports et d'orienter les enfants vers les associations locales.

	Heures	Fréq. totale	Nb de classes	Nb d'heures d'interventions EPS /classe	Nombre éducateurs
Interventions école publique Enseignement EPS	3168	1000 enfants	58 classes élémentaires	1h30/2h	5
Interventions école privée Enseignement EPS	108	50 enfants	2 classes élémentaires	1h30	1
Rencontres inter-écoles Journée Cross, sport santé et handisport Cycle 2/3	2 journées	1000 enfants	58 classes élémentaires		5

Rencontres inter-écoles Olympiades maternelles	5 ½ journées	500 enfants	20 classes maternelles		5
Usep hors temps scolaire	7 ½ journées	190 enfants			1
Multisports Centre de loisirs	21 journées	1000 enfants			3
Séjours sportifs (Ski, Appn, Surf)	5 jours x 3	61 enfants/ados			3 Etaps/séjour + 1 vacataire/séjour

Des interventions ponctuelles au sein de l'accueil de loisirs intercommunal de Saint-Laure sont proposées pour faire découvrir et pratiquer les activités physiques et sportives aux enfants.

Accueil de loisirs de Saint-Laure

Les enfants âgés de 3 à 16 ans ont été accueillis toute l'année (sauf semaine de Noël), les mercredis après-midi après l'école et pendant les vacances scolaires.

Les activités proposées ont pour vocation de favoriser l'épanouissement individuel et collectif encadrées par une équipe pédagogique qualifiée et impliquée.

En raison de la crise sanitaire, l'accueil de loisirs a été fermé du 15 mars au 15 mai (accueil des enfants de personnels prioritaires seulement), puis fonctionné en accueil restreint (35 places du 15 mai au 30 juin et 100 places pendant l'été).

- Excursions
 - Séjour ski dans le Sancy
 - Séjour sport nature
 - Séjours été à Capbreton dans les Landes (12-17 ans), à Narbonne-Plage dans l'Aude (11-13 ans) et à Lanau dans le Cantal (7-10 ans)
 - Bivouacs à Saint-Laure, sorties au Lac d'Aubusson, chemins de Volvic, bois de Châtel-Guyon, Parc Fenestre de la Bourboule, Chasse au Trésor au Château de Chazeron, Parc Aventure de Lezoux, ferme pédagogique de Montpeyroux.

- Projets
 - « L'eau dans tous ses états » avec l'Association des Burkinabés de Clermont-Ferrand et la Semerap
 - Sortie cinéma au Rio
 - Découverte et participation aux activités de la médiathèque des Jardins de la Culture
 - Centre sportif le mercredi matin encadré par 3 éducateurs sportifs territoriaux (découverte et initiation)
 - Soirées ados
 - Projet autour de la Chanson Française avec les associations « On connaît la Chanson » et les « Agités du Vocal »
 - Activités manuelles en ligne pendant les confinements
 - Participation au dispositif impulsé par la DDCS, « Savoir Nager » dans le cadre de la Semaine Bleue (ateliers ludiques autour de l'eau)

Période	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de journées enfants total par période	Moyenne d'enfants par jour / séjour
Journée semaine scolaire*	28	72	3
Mercredis	35	2298	66

Centre sportif mercredis	32	217	7
Vacances d'hiver	10	743	74
Vacances de printemps	9	42	5
Vacances d'été	40	2730	68
Séjours	25	375	15
Vacances de toussaint	10	830	83
Vacances de Noël	4	148	37
Sorties ados	1	12	12

**accueil mis en place après le confinement pour les enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise.*

Centre Intercommunal d'Action sociale

Aide à domicile, soins infirmiers et portage de repas

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile, portage repas et soins infirmiers ont été maintenus pendant la crise sanitaire pour accompagner les usagers, bénéficiaires au quotidien.

Dix-neuf procédures en cas de Covid ont été créées en tenant compte des recommandations de bonnes pratiques, notamment par le Répias (Réseau de prévention des infections associés aux soins) et des consignes de l'ARS.

Au premier confinement, de nombreux usagers ont suspendu leurs prestations, diminuant l'activité du service d'aide à domicile (60% en avril). Une baisse d'activité de 13 000 heures a été enregistrée sur l'année. Le service de soins infirmiers a également été moins sollicité : en avril, 42 patients sur 63 places étaient pris en charge.

EHPAD Dr Reynaud à Ennezat

L'établissement a changé de dénomination en mars 2020 et se nomme désormais EHPAD Dr Reynaud, en l'honneur du docteur Raoul Reynaud, ancien médecin généraliste ayant œuvré activement en 1977 pour que la maison de retraite soit bâtie. Il était également très investi dans la vie publique locale. L'inauguration a eu lieu le 28 février.

Le projet architectural a pris du retard du fait du confinement. Les travaux sont en cours d'achèvement. Les services administratifs ont pris possession du dernier bâtiment restructuré en novembre 2020.

L'EHPAD a été épargné jusqu'à fin novembre par la pandémie. Il a été déclaré cluster par l'ARS et la préfecture du Puy-de-Dôme en décembre 2020. Les repas en salle à manger, les animations collectives, les admissions ont dû être suspendus et les visites des familles réglementées (prise de rendez-vous dans une salle dédiée, port du masque obligatoire, respect des gestes barrières, tests PCR ou antigéniques conseillés).

Cohésion sociale

Chantiers d'insertion

Dans le cadre de la compétence politique de la ville, la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans a souhaité s'engager dans la mise en place d'un projet territorial d'insertion professionnelle et sociale via la mise en cohérence des différents ateliers et chantiers d'insertion.

Des objectifs globaux d'insertion de 48 personnes éloignées de l'emploi et un accompagnement individualisé pour les associations conventionnées :

- Veiller à la mise en œuvre et au bon déroulement du parcours d'insertion du salarié au sein de la structure (intégration initiale au sein de la structure, fourniture d'un cadre de travail, préparation de la sortie) dans le respect du droit du travail, notamment des règles d'hygiène et de sécurité.
- Contribuer au traitement des problématiques sociales, obstacles à une insertion professionnelle efficace, dans le cadre d'un réseau de partenariats.
- Outre une productivité accrue dans le poste occupé au sein de la SIAE, améliorer l'employabilité des salariés en insertion en développant des compétences débouchant sur l'emploi.
- Concilier la viabilité économique des structures associatives avec leurs missions d'insertion et d'utilité sociale.
- Contribuer au développement économique d'un secteur d'activité et d'un territoire dans le respect des règles de la concurrence et du droit du travail.

Le projet de la communauté d'agglomération se décompose de la manière suivante :

- 2 ACI patrimoine bâti/second œuvre et espaces verts (2x 8 postes) portés par Inserfac basé à Châtel-Guyon et Riom
- 2 ACI métiers de l'environnement et patrimoine bâti (16 postes) porté par Avenir basé à Riom
- 1 ACI lavage écologique sans eau (8 postes) porté par Inserfac basé à Riom
- 1 ACI lavage et conditionnement de contenants réutilisables Auvergne Consigne (8 postes) porté par Avenir basé à Riom.

Ces équipes peuvent intervenir sur tout le territoire communautaire.

- Budget

La participation financière communautaire est de 160 000 €, dont 57 000€ sont pris en charge par la commune de Châtel-Guyon, et 22 000€ par la commune de Riom.

- Nombre de jours d'intervention par an

263 jours pour RLV

185 pour Châtel-Guyon

72 jours pour Riom

- Bilan social

Association AVENIR : 22 salariés en insertion, 8 sorties dont 4 personnes ont fait l'objet d'une sortie dynamique (emploi, formation, stage...).

Association INSERFAC : 34 salariés en insertion et 14 sorties dont 7 personnes ont fait l'objet d'une sortie dynamique.

- Conventionnement

Un double conventionnement est mis en place. D'une part, entre RLV et les différentes associations pour expliciter les modalités de versements des subventions allouées et les engagements de chacun ; d'autre part, entre RLV et les différentes communes concernées pour les mêmes raisons.

Appels à projet en faveur de la jeunesse

RLV a soutenu les actions et les porteurs de projets au regard et en respect des orientations suivantes :

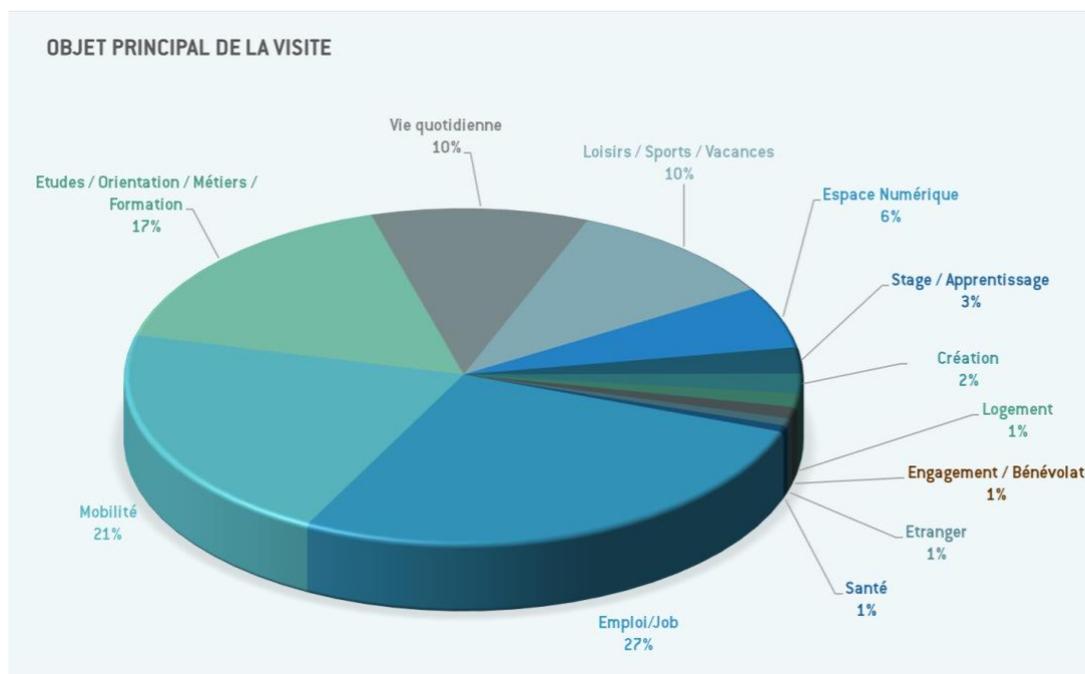
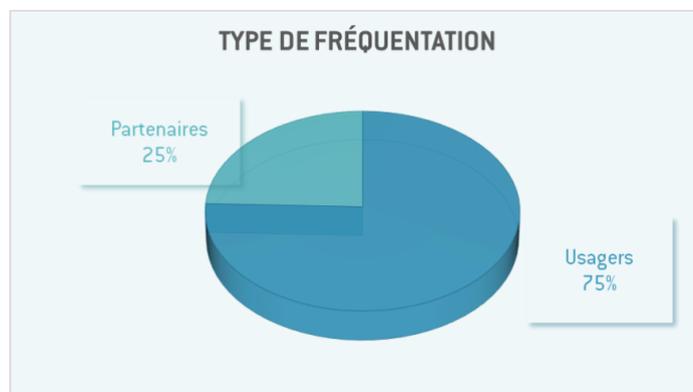
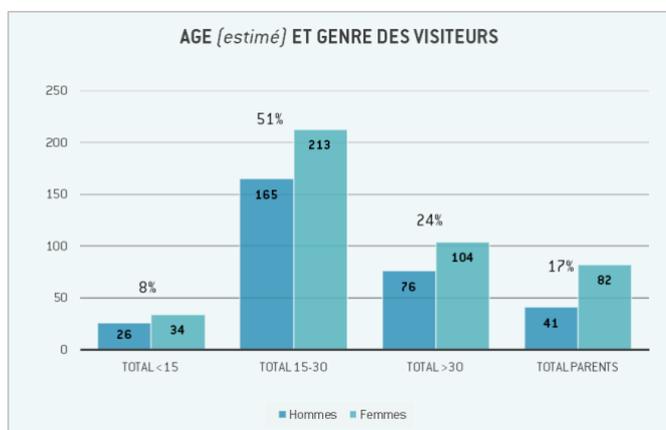
- Permettre au plus grand nombre l'accès à des séjours de découverte lors des périodes de vacances scolaires

- Soutenir la mobilité citoyenne des jeunes dans toutes ses composantes (sociale, territoriale, internationale)
- Promouvoir l'engagement, la mobilisation des jeunes, ainsi que les processus de co-construction des projets
- Accompagner le jeune dans ses démarches d'insertion (sociale, professionnelle)
- Lutter contre les situations précaires et prévenir les problématiques de santé
- Inciter les projets qui favoriseraient une pratique sportive ou culturelle
- Appréhender les problématiques d'habitat ou résidentiel du jeune

16 séjours et projets ont été soutenus par RLV en 2020 pour une aide totale de 23 459€.

RLV Info Jeunes

- **Fréquentation**
 - 1318 visites dont 995 usagers et 323 partenaires
 - 467 participants à des animations



- **Actions collectives**
 - 18/01 : portes ouvertes
 - Février : 3 ½ journées consacrées à la formation sur les conduites addictives

- 19/02 : journée Logement
- 05/06 : job dating métiers du service à la personne
- Juillet : stage code de la route tous les jeudis
- Juillet : jeu au Marché
- Août : formation baby sitting
- Septembre : job dating baby sitting
- Septembre : actions RLV Mobilités
- Octobre : accueil d'une classe du lycée Pierre-Joël Bonté pour une session mini-entreprise
- Octobre : accueil d'une soirée « Hey les filles c'est jeudi », association qui met à l'honneur des femmes entrepreneuses
- Novembre : accueil d'un groupe Garantie Jeunes

Santé et démographie médicale

Création d'un poste de coordinatrice du Contrat Local de Santé (CLS) le 1^{er} juillet 2020, porté par RLV et l'Agence Régionale de Santé.

- Accord sur la nécessité d'un nouveau CLS sur le territoire
- Volonté de développer les actions de RLV dans le domaine de la santé
- Anticipation des difficultés concernant l'offre de soins
- Prise en compte de l'augmentation des inégalités sur le territoire
- Création d'une passerelle entre les professionnels / usagers / acteurs de la santé et les collectivités territoriales

Missions principales

- Diagnostic territorial de santé : définition de l'offre de soins, des besoins des principaux acteurs de la santé et des habitants, des difficultés et des enjeux du territoire
- Proposition et signature d'un nouveau CLS : adaptation des objectifs régionaux de santé aux besoins du territoire et déclinaison de ces objectifs en fiches action
- Animation du Contrat Local de Santé : mettre en œuvre les fiches actions, notamment par l'organisation d'actions de prévention, la facilitation de partenariats, la création de groupes de travail sur certaines thématiques spécifiques
- Assurer une veille sur l'organisation des soins et les thématiques identifiées par le diagnostic
- Assurer d'une offre de soins suffisante et diminuer les barrières d'accès aux soins pour la population : étudier de potentiels regroupements de professionnels de santé, développer une maîtrise de l'offre de soins sur le territoire, anticiper les départs et les risques de désertification, développer des actions conjointes avec des partenaires internes et externes (acteurs sociaux, associations, communes, services environnement, mobilité, habitat, etc.)

Covid-19

La pandémie a bouleversé les organisations privées et publiques, en provoquant une réorganisation rapide du travail et en accélérant des tendances profondes déjà à l'œuvre depuis plusieurs années, comme le télétravail, la cybersécurité, ou le travail en mode collaboratif.

Début mars 2020, l'équipe Systèmes d'Information s'est mobilisée afin de fournir des équipements et logiciels nécessaires aux équipes RLV, lesquelles, du jour au lendemain, ont été confrontées à la réalité du confinement et aux enjeux de poursuivre et maintenir les missions de service public.

La COVID 19 a souligné l'importance du système d'information pour la collectivité, que ce soit dans la continuité d'activité, comme dans l'évolution des pratiques professionnelles, économiques ou sociales. Des solutions de type visio-conférence, e-commerce pour soutenir le commerce de proximité ou encore un service de réservation en ligne pour les ouvrages du réseau de lecture ont été déployées.

Cette importance accentuée du système d'information s'est aussi traduite par une démarche volontariste de la collectivité afin de se doter d'une stratégie et d'un plan opérationnel informatique en mesure de concilier une vision à moyen terme nécessaire au développement des services aux usagers et l'attractivité du territoire, et aux exigences de fonctionnement opérationnel au quotidien pour les équipes RLV et les usagers.

À la reprise de la crise à l'automne 2020, le dispositif logistique informatique nécessaire à la campagne de tests COVID 19 a été mis en place avec les communes concernées et les professionnels de santé.

Projets courants

Le déploiement du réseau de lecture sur la partie ouest du territoire RLV s'est poursuivi, à travers l'équipement informatique, réseau et logiciel des bibliothèques de Saint-Ours-les-Roches, Charbonnières-les-Varennnes et Sayat.

Le fonctionnement en réseau autour de la santé et la prise en charge des résidents de l'EPHAD Dr Reynaud à Ennezat a franchi une étape importante pour la qualité du service rendu, avec la mise en place sécurisée du dossier médical partagé des résidents de l'EPHAD, autour de l'ensemble des professionnels de santé concernés.

En chiffres

Périmètre (entre parenthèses, avec périmètre 11 communes mutualisées) :

- 300 ordinateurs (350)
- 60 sites (71)
- 150 éléments actifs réseau (175)
- 45 imprimantes
- 45 logiciels, dont 25 logiciels métiers (55)
- 200 postes téléphoniques
- 280 smartphones

Eau, assainissement et eaux pluviales urbaines

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans est désormais l'autorité compétente pour la gestion de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux pluviales urbaines pour près de 70 000 habitants. RLV organise ces nouvelles compétences soit directement, soit par des syndicats intercommunaux d'eau potable et d'assainissement.

Les élus ont souhaité poursuivre les modes de gouvernance antérieurs avec un objectif clair : améliorer le niveau de service et optimiser les tarifs pour un service public performant et respectueux de la ressource en eau, conformément au Plan climat air-énergie et territoire (PCAET).

Les recettes issues des factures d'eau et d'assainissement et les dépenses de travaux sont dorénavant assumées par RLV. En effet, la communauté d'agglomération, nouvelle autorité organisatrice, décide, en concertation avec les communes, des axes stratégiques pour la gestion de ces compétences.

Les tarifs appliqués en 2019 par les communes ont été conservés en 2020, afin de minimiser les changements pour les usagers.

Enfin, après presque un an de fonctionnement, le service des eaux de RLV a tenu un programme d'investissements ambitieux malgré le contexte sanitaire. Avec plus de 6 millions d'euros engagés en 2020 pour une centaine d'opérations, RLV entend poursuivre ses ambitions en 2021 grâce à un audit de l'ensemble de ce patrimoine transféré.

- Quelques opérations d'investissements
 - Chambaron-sur-Morge : Lotissement les Jardins du Château
 - Chanat-la-Mouteyre : dévoiement du réseau assainissement eaux pluviales (AEP), lotissement Polygone
 - Charbonnières-les-Varennes : construction d'un réservoir de tête, réalisation d'une étude diagnostique du réseau d'alimentation en eau potable
 - Châtel-Guyon : rejet des eaux pluviales place Brosson, renouvellement réseau des Gîtes
 - Clerlande : lotissement les Muriers, reprise du réseau chemin de Charreiras et route de St-Beauzire
 - Ennezat : création de voirie communautaire (rue Louis Blériot), mise en conformité station d'épuration
 - Entraigues : mise en séparatif du réseau eaux urbaines rue du Pavé et impasse de la Forge
 - Enval : lotissement Basse Garde
 - Le Cheix-sur-Morge : lotissement Les Bayardes
 - Lussat : mise en séparatif du réseau rue de Vichy
 - Malauzat : création d'un réseau eaux urbaines séparatif impasse des Batignolles
 - Malintrat : mise en séparatif rue Sainfoin
 - Marsat : lotissement de la source d'Or, renouvellement du réseau AEP rue des Fossés
 - Les Martres-d'Artière : lotissement Pré de la Touraille
 - Les Martres-sur-Morge : aménagement chemin des Groseillers, mise en séparatif rue des Marronniers
 - Ménérol : extension du réseau 29 rue Palène, reprise des réseaux séparatifs impasse du Gensat – 3^{ème} tranche
 - Mozac : lotissement Clos de l'Ambène, renouvellement rue Jean Moulin
 - Pessat-Villeneuve : extension réseau - lotissement les Echards
 - Riom : dévoiement du réseau eaux urbaines impasse Sainte Marie, remplacement conduite les 3 Mains / Les Palles, renouvellement du réseau route de Targnat
 - RLV : Diagnostic eaux pluviales - secteur SIAMC

- SAEP région de Riom : calorifugeage conduite Thermal Express, installation d'une microturbine au réservoir du Chancet à Volvic, mise en place des périmètres de protection du captage du Gargouilloux
- Saint-Beauzire : étude diagnostique du système d'assainissement collectif, extension du Biopôle (2^{ème} tranche)
- Saint-Bonnet-près-Riom : extension de réseau rue Jean Bouquet, extension maison médicale - secteur Roucombatoux
- Saint-Ignat : renouvellement du réseau assainissement collectif rue du Château d'Eau (hameau de Champeyroux)
- Saint-Laure : contrôle de branchements non conformes, étude diagnostique du système d'assainissement collectif, zonage assainissement et enquête publique
- Saint-Ours-les-Roches : extension de réseau hameau des Fontêtes - tranche 1
- SIARR : actualisation de l'étude diagnostique du système d'assainissement collectif syndical, mise à niveau de la filière boues de la station de traitement des eaux usées de Riom
- Surat : mise en séparatif chemin de la Villade et route de la Gare
- Volvic : dévoiement du réseau AEP d'Égales, renouvellement de réseau rue de Champloup, reprise des branchements d'assainissement rue de la Libération (RD986A) / rue des Moutys

Voirie et espaces verts

■ Généralités

- Création du parking (public et de service) aux bâtiments modulaires de RLV, 8 rue Grégoire de Tours à Riom (en partenariat avec ville de Riom)
- Renouvellement du marché d'entretien des espaces verts
- Renouvellement du marché de bennes à déchets
- Renouvellement de l'accord cadre Maîtrise d'œuvre
- Mise en place d'un contrat de balayage avec la SEMERAP

■ Culture

Aménagement paysager dans la cour du musée Mandet



■ Petite enfance

- Crèche de Saint-Ours : extension de cour et pose d'un jeu avec sol souple
- Crèche de Sayat et Volvic : plantation de haies autour des cours

- Habitat

Voirie et réseaux du lotissement pour logements sociaux Les Echards à Pessat-Villeneuve

- Économie

- Portes de Riom : réfection de la rue Armstrong
- Zone de Layat : réfection de l'entrée de zone
- Espace Mozac :
 - Réaménagement de l'entrée Nord : création de places poids lourds et remblaiement pour éviter le stationnement sauvage
 - Mise en place de feux expérimentaux au giratoire principal de l'espace Mozac

Zone d'activité des Charmes :

- Extension de la zone à Ménétrol
- Création de 11 places de stationnement avec transparence hydraulique
- Zone d'activité P. Boulanger aux Martres-d'Artière : achèvement
- Parc Européen d'Entreprises de Riom : réalisation de haies défensive pour lutter contre les vols

- Tourisme

- Réfection du calorifugeage de la conduite sous le pont suspendu de Lespinasse à Mozac/Riom
- Phase 2 du sentier du Thermal Express à Châtel-Guyon



- Assainissement

Dévoisement du réseau eaux pluviales rue Grégoire de Tours à Riom

- Accessibilité Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
 - Commission intercommunale d'accessibilité

- Mise en accessibilité de la zone d'activité Riom Sud



- Mise en accessibilité du giratoire Sidney Beschet aux Portes de Riom
- Travaux de mise en accessibilité de trottoirs à l'espace Mozac
- Places de stationnement PMR au Centre de Tennis Couvert et au Centre Régional de Tir à l'Arc de Riom, au multiple rural de la Moutade à Chambaron-sur-Morge
- Mise en accessibilité d'un tronçon de 400 m du sentier Thermal Express à Châtel-Guyon
- Mise en accessibilité d'un tronçon de 600 m de la Coulée de l'Ambène (triangle des Boules) à Riom

- SIEG

Rénovation phase 1 de l'éclairage de la zone d'activité du Maréchat à Riom

- Équipe de proximité

Remplacement de matériel d'entretien d'espaces verts par du matériel électroportatif dans le cadre du Plan climat air-énergie et territoire (PCAET).

Bâtiments

- Consultation des entreprises pour la construction de l'hôtel d'entreprises de Châtel-Guyon et démarrage des travaux
- Consultation des entreprises pour le multiple rural des Martres-sur-Morge et démarrage des travaux
- Consultation des entreprises pour l'Office du tourisme du Goulet (commune de Volvic)
- Consultation des entreprises pour l'entretien et la réparation des aires d'accueil des gens du voyage
- Consultation pour la maintenance du patrimoine bâti de RLV
- Consultation pour la maîtrise d'œuvre de l'extension de la crèche de Châtel-Guyon
- Consultation pour l'étude de faisabilité de l'aménagement des bureaux du site RLV de l'avenue Gershwin à Riom
- Consultation des entreprises pour la mise en peinture de la zone technique, pour la pose de films solaires de la crèche de Châtel-Guyon, pour la pose de toiles tendues au Relais Assistants Maternels de Riom et la crèche de Volvic, pour la climatisation de la crèche de Saint-Ours-les-Roches, du réfectoire du centre de loisirs de Saint-Laure, de l'Office de tourisme de Riom
- Consultation des entreprises pour la réfection des rideaux et des luminaires du centre de vacances Clair Matin à Saint-Ours-les-Roches, pour l'installation d'une VMC dans les locaux de l'association INSERFAC

Communication

Le service Communication de RLV valorise les actions, les engagements et les enjeux de la collectivité. Il est garant de l'image et de la cohérence de l'ensemble des supports de communication. Il participe ainsi à la valorisation, la notoriété et la désirabilité du territoire.

L'équipe communication travaille en support et en étroite collaboration avec l'ensemble des services RLV et des communes.

Missions

- Réalisation, conception, suivi de fabrication de l'ensemble des supports de communication RLV et pour les projets et manifestations portés par RLV (dépliants, affiches, banderoles, panneaux, signalétique, flyers, guides ...)
- Organisation d'événements et réceptions
- Administration et animation du site internet RLV
- Administration, animation et modération des réseaux sociaux RLV (Facebook, Instagram, Twitter)
- Gestion de la communication institutionnelle : Magazine RLV (3 par an) – Lettre Interne (4 par an)
- Gestion des relations presse, relations médias et partenariats
- Gestion des subventions aux manifestations d'envergure

Communication liée à la crise sanitaire

Participation active du service communication à la gestion de crise sanitaire tout au long de l'année 2020 avec :

- Mises à jour quotidiennes des informations utiles aux habitants sur le site internet www.rlv.eu
- Relais des informations sur les réseaux sociaux
- Participation à la mise sous pli et distribution des masques (État, Région, Département)
- Création d'un « Flash COVID » spécial diffusé au sein des services de RLV : 5 numéros
- Création d'une lettre spéciale pour l'EHPAD Dr Reynaud à Ennezat pour maintenir le lien entre les familles et les résidents
- Publication de vidéos du Président pour faire des points sur la crise, pendant les confinements et maintenir du lien avec les habitants

Événement majeur : Tour de France

Initialement prévu du 27 juin au 19 juillet 2020, le Tour de France devait faire étape sur le territoire de Riom Limagne et Volcans le 10 juillet avec un départ de Châtel-Guyon. La crise sanitaire a obligé l'organisateur Amaury Sport Organisation (A.S.O.) à repousser la course à la fin de l'été. La 13^{ème} étape de la Grande Boucle, reliant Châtel-Guyon au Puy Mary, s'est tenue vendredi 11 septembre. L'événement s'est déroulé dans des conditions de sécurité sanitaire renforcées : jauges sur les sites d'accueil, rencontre avec les coureurs interdite, port du masque obligatoire, etc.

L'ensemble des manifestations liées au Tour de France n'a pas pu se dérouler selon le programme initial.

- Réalisées : Tour de France solidaire (collecte de vélos) et collecte de téléphones portables pour remise aux plus démunis (en partenariat avec Ecosystème)
- Annulées cause confinement : Dictée du Tour prévue dans 3 sites de l'agglomération, J-100 avec l'éclairage des monuments en jaune le 19 mars 2020
- Maintenues mais réorganisées : reconnaissance du parcours avec Romain Bardet en juin, inauguration de la ligne de départ avec Christian Prudhomme en juillet, Fête du vélo à Châtel-Guyon

et Riom, étape Châtel-Guyon – Puy Mary par le collectif féminin « Donnons des elles au vélo J-1 » en août et village-départ du Tour de France en septembre.

RLV a également organisé une campagne de mécénat pour obtenir des soutiens des entreprises et des institutions dans l'organisation de l'événement « Village de l'Étape des Volcans ». 60 000 euros ont pu être collectés.



Relations presse – relations médias

Les médias écrits, audiovisuels, radios et digitaux sont contactés quotidiennement et relayent les actualités de l'agglomération.

Invitations, communiqués de presse, dossiers de presse sont rédigés et transmis en fonction des événements et informations de l'agglomération.

Conférences de presse, inaugurations, visites, accueils presse sont organisés selon les besoins et sujets.

Devenue incontournable, la communication RLV s'est digitalisée encore davantage en 2020 pour accompagner les besoins d'information des habitants et pour répondre aux nouvelles contraintes liées à la crise sanitaire.

Les enjeux de ces nouvelles formes de communication :

- Une communication pérenne mais aussi très ponctuelle et réactive
- Une communication durable et responsable (moins d'impression)
- Une communication plus accessible, transparente
- Une communication qui permet partage, échange, écoute, concertation avec les habitants et acteurs du territoire
- Une communication qui permet de garder un lien malgré le contexte de la crise sanitaire

Subventions aux manifestations d'envergure : des allers-retours réguliers pour soutenir les associations impactées par la crise sanitaire

Comme chaque année, le service communication a piloté l'appel à projets pour les subventions aux manifestations d'envergure organisées sur le territoire de RLV et ayant des retombées touristiques et en termes d'image pour la collectivité. Une enveloppe totale de 52 000 euros avait été votée en conseil communautaire, dont une part attribuée en fonction de l'éco-responsabilité de l'événement : l'écobonus. Cependant, la crise sanitaire a bouleversé ce dispositif, la quasi-totalité des événements n'ayant pas pu se dérouler en 2020 – ou ayant dû être réorganisés pour respecter les jauges et les protocoles sanitaires. Aussi, le service communication a mené, durant le premier confinement, un important travail de soutien aux associations, en maintenant le contact avec leurs dirigeants et en les assurant du soutien de RLV pour les frais qui auraient déjà été engagés en préparation des événements (impression des documents de communication, frais divers, etc.) afin d'éviter les problèmes de trésorerie.

Après de nombreux allers-retours au cours de l'année 2020, l'envoi et le traitement de nouveaux formulaires liés au contexte sanitaire, les élus ont décidé de verser une aide aux associations qui s'étaient engagées dans l'organisation d'une manifestation d'envergure, pour un total de 23 000 euros, répartis selon plusieurs principes :

- Si la manifestation a eu lieu intégralement => versement de la totalité de la subvention
- La manifestation a été réduite => subvention recalculée en fonction du plan de financement fourni
- La manifestation a été annulée mais des frais ont été engagés => jusqu'à 30 % de la subvention initialement accordée (sur présentation des factures)
- Les subventions d'un montant inférieur à 300 euros ont été attribuées systématiquement aux associations en ayant fait la demande.
- Certaines ont demandé à ne pas percevoir la subvention

En novembre 2020, a également été lancé l'appel à projets pour les manifestations d'envergure 2021, sur le site internet, les réseaux sociaux, auprès des communes et dans la presse.

